



Alger	: 24°	12°
Oran	: 23°	10°
Annaba	: 23°	14°
Béjaïa	: 24°	13°
Tamanrasset	: 26°	11°

APN

La Commission des finances et du budget auditionne les DG des Domaines de l'Etat et des Douanes

P. 24

ALGÉRIE-ROYAUME UNI

Volonté de poursuivre la consolidation du partenariat bilatéral dans tous les domaines

P. 24

ALGÉRIE-CHINE

Le Chef d'Etat-major de l'ANP visite la base navale de Shanghai

P. 24

JOURNÉES DE L'ENTREPRENEURIAT

Tebboune assure les opérateurs économiques du soutien de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, jeudi à Alger, l'accompagnement de tous les projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois, assurant les opérateurs économiques et les porteurs de projets du soutien total de l'Etat. Accompagné du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, le Président Tebboune s'exprimait lors de sa visite de l'exposition organisée dans le cadre des Journées de l'entrepreneuriat. Elle comprenait des stands d'entreprises publiques et privées représentant divers secteurs d'activité, ainsi que des stands de jeunes porteurs de projets et des entrepreneurs de la communauté nationale à l'étranger, participant à cet événement.

Pp3



SAISON ESTIVALE 2023

Affluence de plus de 6,5 millions de voyageurs en Algérie (ministre)

P. 3

LOI SUR LE FONCIER ÉCONOMIQUE

Le texte de la loi publié au Journal officiel

P. 3

ORAN

Plus de 250 pédiatres au 19^{ème} congrès de la SPO

P. 10

SANTÉ

ALLERGIES ALIMENTAIRES

Mieux connaître les nouveaux allergènes

Pp12-13

F T B A L L

MONDIAL-2026 (QUALIFS) (GR.G/ 2E J)

MOZAMBIQUE-ALGÉRIE
Les "Verts" sommés de vaincre et convaincre

P. 21



TÉLÉCOMMUNICATIONS EN ALGÉRIE

Les chiffres de l'ARPC pour le deuxième trimestre 2023

P. 16

FÊTE DU COING DE MILIANA (AIN DEFLA)

Plusieurs participantes pour faire connaître un patrimoine culinaire ancestral

P. 8

ORAN

Le Moudjahid Abdelkader Deri inhumé au cimetière de Hassi Mefsoukh



Le Moudjahid Deri Abdelkader, décédé jeudi soir à l'âge de 83 ans, a été inhumé vendredi au cimetière de la commune de Hassi Mefsoukh (Oran), a-t-on appris auprès de la direction des Moudjahidine et ayant-droits de la wilaya de Mascara d'où il est originaire.

Les obsèques du défunt, décédé à Hassi Mefsoukh suite à un malaise, se sont déroulées en présence, de Moudjahidine de Mascara et d'Oran, de cadres des directions des Moudjahidine et ayant-droits des deux wilayas ainsi que des citoyens, a précisé même source.

Le Moudjahid Deri Abdelkader, né en 1940 à Ain Fares (Mascara), a rejoint les rangs de la glorieuse Révolution de libération en 1960 dans la zone six relevant de la wilaya V (5) historique (Mascara). Il faisait parti de l'Organisation civile du Front de Libération Nationale, rappelle-t-on.

DIPLOMATIE

Nouvel ambassadeur d'Algérie en Espagne



Le gouvernement espagnol a donné son agrément à la nomination de M. Abdelkader Daghmoum, en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire auprès du Royaume d'Espagne, indique jeudi un communiqué du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

7 décès et 469 blessés en 48 heures

Sept (7) personnes sont décédées et 469 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus ces dernières 48 heures à travers plusieurs wilayas du pays, indique samedi un bilan de la Protection civile.

Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya d'El-Tarf avec 2 personnes décédées et autant de blessées, suite à une collision entre un véhicule léger et un camion semi-remorque sur l'autoroute est-ouest au niveau de la commune Ben M'hidi, précise la même source.

CONSTANTINE

Ouverture de trois écoles coraniques

Trois (3) nouvelles écoles coraniques ont été ouvertes la fin du mois d'octobre dernier, dans la wilaya de Constantine, a indiqué le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Belkheir Boudraâ.

Ces écoles ont été réalisées à la circonscription administrative Ali Mendjeli et dans les communes de Constantine et de Zighoud Youcef, a précisé à l'APS, le même responsable.

D'une capacité d'accueil globale de 315 places, ces écoles disposent de neuf (9) classes d'apprentissage du Saint Coran et des cours de sciences islamiques destinés aux adultes et aux enfants, dont trois (3) groupes consacrés aux apprenants de l'annexe locale de l'Office national d'alphabétisation et d'enseignement pour adultes (ONAEA), a-t-il souligné.

TIZI-OUZOU

Un mort et un blessé dans le renversement d'un semi-remorque



Une personne est décédée et une autre a été blessée, jeudi, dans le renversement d'un camion Semi-remorque à Azazza, à une trentaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, selon un communiqué de la direction de wilaya de la protection civile. L'accident s'est produit en fin de matinée, lorsqu'un camion semi-remorque a dérapé sur l'évitement autoroutier d'Azazza à hauteur du lieu-dit Imlel, tuant sur le coup un homme âgé de 52 ans et causant des blessures à un autre âgé de 45 ans, a-t-on précisé de même source.

Les éléments de la protection civile de l'unité d'Azazza sont intervenus suite à cet accident pour évacuer le blessé vers l'établissement public hospitalier d'Azazza, alors que le corps de la victime décédée a été déposé à la morgue de l'établissement public de santé de proximité de la même ville, a-t-on indiqué.

ORAN

15 personnes recherchées appréhendées



Les services de la police d'Oran, en coordination avec le Groupement de la Gendarmerie Nationale, ont arrêté 15 personnes faisant l'objet de mandats d'arrêt, a-t-on appris vendredi auprès de la cellule de communication de la Direction de la sûreté de wilaya.

Cette opération, qui s'est déroulée dans la nuit de jeudi à vendredi, s'inscrit dans le cadre de l'activation de la campagne lancée par la Sûreté de wilaya en coordination avec le Groupement de la Gendarmerie nationale pour lutter contre la délinquance dans leurs deux secteurs de compétence", selon la même source.

Outre l'arrestation de ces personnes, intervenue après un contrôle d'identité de pas moins de 650 individus, l'opération a aussi donné lieu au contrôle de 240 véhicules, au cours duquel 33 d'entre elles ont été transférées à la fourrière pour infractions de code de la route, et l'établissement de 19 procès verbaux.

MOSTAGANEM

Des réseaux de traversées clandestines démantelés

Les services de police de Mostaganem ont réussi, en septembre dernier, à démanteler quatre réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, a indiqué un communiqué de la Sûreté de wilaya.

La même source a précisé que les services de police ont démantelé, en septembre dernier au niveau du territoire de compétence de la wilaya de Mostaganem, quatre réseaux spécialisés dans l'organisation de traversées clandestines par mer, avec l'arrestation de 9 suspects impliqués dans ces affaires.

D'autre part, durant la même période, 929 affaires concernant l'atteinte aux personnes et aux biens, impliquant 1.087 individus, dont 50 mineurs, 21 femmes et trois ressortissants étrangers de différentes nationalités, ont été traitées, a-t-on fait savoir.

LUTTE CONTRE L'ÉMIGRATION CLANDESTINE

Arrestation de 20 individus à Ain-Temouchent

Les unités de la Gendarmerie d'El-Amria (wilaya Ain-Temouchent) ont mis en échec plusieurs opérations d'émigration clandestine et arrêté 20 individus, dont 4 de nationalité marocaine, indique jeudi, un communiqué de ce corps constitué.

Dans le cadre de la lutte contre l'émigration clandestine, "les unités secondaires de la brigade territoriale de la Gendarmerie nationale de la commune d'El Amria (Groupement de Ain-Temouchent), ont déjoué plusieurs tentatives d'émigration clandestine et arrêté 20 individus, dont 4 de nationalité marocaine".

Ces opérations ont "permis de saisir un véhicule touristique, une fourgonnette utilisée dans le transport des migrants clandestins, un moteur d'une puissance de 60 CV, un bateau pneumatique, 9 bidons de carburant d'une capacité de 30 litres, une pompe à air et des rames", ajoute la même source.

"Des sommes d'argent estimées à 49.000 DA et 450 euros ont été également saisies", ajoute le communiqué.

Le procureur de la République, territorialement compétent, a ordonné l'ouverture d'enquêtes sur ces affaires et la présentation des mis en cause devant la justice.

OUZBÉKISTAN

Un crash d'hélicoptère entraîne la mort de tout son équipage

Un hélicoptère Mi-8 s'est écrasé vendredi soir dans la région de Samarqande en Ouzbékistan lors d'un vol d'entraînement, tuant tout son équipage, a annoncé le ministère de la Défense.

Cet appareil de l'armée de l'Air a chuté alors qu'il volait au-dessus d'un terrain d'entraînement à Kattakourgan (est), a-t-il ajouté dans un communiqué sans préciser le nombre de personnes à bord.

Le ministère, qui a présenté ses sincères condoléances aux familles et aux proches des victimes, a indiqué que les causes de l'accident faisaient l'objet d'une enquête.

ETATS UNIS

Des dizaines de blessés dans un accident de train à Chicago

Un train de passagers est entré en collision jeudi avec un engin de déneigement, faisant des dizaines de blessés à Chicago, au nord des Etats-Unis, selon les autorités locales.

L'accident a fait 38 blessés, principalement des passagers, ont indiqué des responsables des sapeurs-pompiers lors d'une conférence de presse jeudi après-midi.

Parmi les blessés, 23 personnes ont été transportées vers des hôpitaux et "deux ou trois" sont gravement blessées, mais aucun n'a son pronostic vital engagé, a indiqué Keith Gray, un responsable des secours à la presse.

L'accident s'est produit aux alentours de 10H30 locales à proximité de la gare d'Howard, dans le nord de l'agglomération.

Le train de banlieue, qui circulait à "vitesse normale", selon les premiers éléments des pompiers, est entré en collision avec un engin de déneigement qui se trouvait sur la même voie.

CHINE

Pékin étend sa politique de transit sans visa à 54 pays

La Chine a étendu vendredi sa politique de transit sans visa aux citoyens norvégiens pour un séjour de 72/144 heures, portant le nombre total des pays concernés à 54.

Les ressortissants de ces 54 pays sont exemptés de visa pendant un transit de 72 ou 144 heures lorsqu'ils se rendent vers un pays tiers, a noté l'Administration nationale de l'immigration.

RENCONTRE AVEC DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Président de la République : "aucune force ne peut faire pression sur l'Algérie"

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a affirmé, jeudi, qu'"aucune force dans le monde n'est en mesure de faire pression sur l'Algérie", affirmant que "le pays a atteint le point de non-retour pour défendre farouchement sa souveraineté".

"Hormis la puissance divine, aucune force dans le monde n'est en mesure de faire pression sur l'Algérie", a déclaré le président de la République lors d'une rencontre avec les opérateurs économiques à la clôture des journées de l'entrepreneuriat organisées par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) au Centre international de conférences (Alger).

"Le pays a atteint le point de non-retour pour défendre farou-

chement sa souveraineté", a-t-il souligné. Le président de la République a tenu à affirmer que "l'Etat sévira contre toutes les formes de dérive qui ont accablé l'économie nationale par le passé et coûté des milliards de dollars au Trésor public", soulignant que "la lutte contre les formes de dérive qui ont accablé l'économie nationale et coûté des sommes colossales au Trésor public, a été parmi les dé fis que nous avons relevé avec conviction".

Le Président Tebboune a, à ce propos, évoqué "certaines parties, nostalgiques du passé douloureux qu'a vécu le pays et qui pensent pouvoir faire pression sur l'Etat et sur ses politiques économiques", affirmant que "le train est en marche et rien ne peut l'arrêter". "Minoritaire, cette catégorie qui tente de ternir l'image de l'Algérie à l'étranger, ne représente aucunement la majorité qui est en parfaite harmonie avec la politique économique actuelle", a

soutenu le président de la République, précisant que cette majorité "est imprégnée de patriotisme et d'une volonté de mettre en exergue les efforts consentis par l'Etat pour relancer l'économie nationale".

Rassurant les opérateurs économiques qu'"aucune partie ne peut faire pression ou imposer des actions intolérables", le président de la République a affirmé que "le pays a amorcé une phase où le dossier du passé et les pra-

tiques antérieures ont été définitivement clos".

Avec l'annulation de la commission chargée du dossier de l'importation qui a "outrepassé ses prérogatives", le président de la République a souligné que l'objectif demeure "l'édification, en coopération avec certains pays amis, d'une économie puissante, qui peut générer des richesses, satisfaire les besoins des citoyens, et remplacer, progressivement, l'importation".

COLLOQUE INTERNATIONAL DE LA TARIQA CHIKHIYA À GHARDAÏA

Appel à promouvoir le tourisme spirituel (rencontre)

La promotion du tourisme spirituel a été vivement recommandée au terme de la 7ème édition du Colloque international de la Tariqa Chikhiya, clôturée jeudi dans la wilaya de Gharadaïa.

Les recommandations ayant sanctionné cette rencontre de deux jours ont mis en avant l'importance de promouvoir le tourisme spirituel pour soutenir la diplomatie religieuse en Algérie, pays regorgeant d'ineffables potentialités touristiques et spirituelles, d'innombrables zaouïas, monuments, sanctuaires et sites religieux et historiques, lui conférant une place de choix parmi les destinations touristiques mondiales.

L'importante valorisation et préservation des structures religieuses de l'Algérie, legs religieux à dimension culturelle, pour protéger les éléments caractéristiques religieux de la société fait partie des recommandations qui appellent, entre autres, à renouveler les mécanismes des discours religieux.

Pour ce faire, ont-ils préconisé, la préservation des règles de l'énoncé cultuel, ses sources et la mise à profit des nouvelles technologies, en plus de la suggestion de création des tribunes médiatiques au diapason des médias numériques modernes, d'un centre universel chargé des études en soufisme au service de la civilisation aussi islamique qu'humaine.

Les participants ont, au terme de cette rencontre, rendu un grand hommage aux efforts de coopération et de connaissances entre érudits musulmans, prédicateurs et guides religieux œuvrant à l'unification de la nation et la propagation de la saine religion et la lutte contre les idées fanatiques et extrémistes. Placée sous le thème "le tourisme religieux et son rôle dans le renforcement de la diplomatie religieuse et ses répercussions sur les décisions déterminantes de la nation", cette rencontre internationale a été riche en communications et exposés, dont celle de l'universitaire Yamina Hadri (Gharadaïa), dans laquelle elle a souligné que "le tourisme spirituel prédomine en Algérie et dans d'autres pays du monde aura, hors intérêt économique, une influence psychologique et spirituelle auprès des différents peuples". "Le tourisme spirituel contribue largement dans l'unification des peuples et l'instauration des passerelles de solidarité, de coopération et d'échanges culturels, dans la valorisation des ressources financières et économiques à la faveur de l'affluence des touristes", a soutenu l'intervenante.

Elle a, à cet effet, préconisé l'importante réhabilitation des monuments et lieux cultuels, l'élaboration d'une nomenclature du legs cultuel de la population, avant d'appeler, à cette occasion, à mettre à profit les nouvelles technologies dans la promotion et la médiatisation de la destination tou-

ristique spirituelle en Algérie.

Ce colloque constitue, de l'avis des participants, un carrefour pour la consolidation des liens de fraternité entre disciples et adeptes confrériques et le raffermissement de la diplomatie religieuse axée sur la culture de l'amour d'autrui et la sagesse conformément aux valeurs suprêmes et préceptes de l'Islam et du message du prophète Mohamed (QSSSL), ont indiqué les organisateurs. De nombreux participants se sont félicités de cette importante rencontre dans la revivification de la voie confrérique du Chikhiya, l'examen de sa mission dans la spirituelle au sein de la société algérienne, la valorisation des contributions des personnalités vénérées de la tariqa dans le rayonnement des principes et valeurs de l'amour et de la tolérance. Organisée par la zaouïa du Cheikh Sidi-El Hadj Ahmed Ben-Bahous de Metlili, sous le haut patronage du ministre des affaires religieuses et des Wakfs, cette 7ème édition, qui a regroupé des érudits, personnalités vénérées disciples et adeptes de la Tariqa du pays et d'autres pays du monde, constitue une rencontre de reconnaissance et d'exploration de la pensée d'une d'éminentes personnalités de la Tariqa, en l'occurrence le cheikh "Sidi Maamar Abu El-Aliya El Boubekri, comme modèle", un disciple et pieux adepte de la Tariqa Chikhiya.

SAISON ESTIVALE 2023

Affluence de plus de 6,5 millions de voyageurs en Algérie (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a fait état, jeudi à Alger, de l'affluence de plus de 6,5 millions de voyageurs en Algérie durant la dernière saison estivale, dont des touristes nationaux et étrangers, et ce grâce aux mesures de "facilitation" mises en place au niveau des postes frontaliers.

Dans une allocution lue en son nom par le Secrétaire général (SG) du ministère, M. Larbi Merzoug lors de la réunion de la commission nationale de préparation et de suivi du déroulement de la saison estivale 2023, M. Merad a indiqué que "la dernière saison estivale a été marquée par une affluence records de voyageurs en Algérie estimée à plus de 6,5 millions, dont des touristes nationaux et étrangers". Cette affluence records s'explique par les "mesures de facilitation mise en place au niveau des postes frontaliers terrestres, maritimes et aériens, en application des instructions du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, qui ont permis d'accueillir les visiteurs

dans les meilleures conditions, notamment les membres de la communauté nationale établie à l'étranger", a affirmé le ministre. Selon M. Merad, la saison estivale a connu "l'ouverture du plus grand nombre de plages autorisées à la baignade, soit 437, avec l'affectation d'une enveloppe budgétaire de plus de 2,5 milliards de DA pour leur aménagement". De même, les services de sécurité, les gardes-côtes et les éléments de la Protection civile n'ont ménagé aucun effort, en vue de préserver la sécurité et l'ordre publics et d'assurer la sécurité des citoyens, faisant face à tout danger susceptible de porter atteinte au bon déroulement de la saison estivale, a rappelé le ministre.

Les mesures de facilitation prises "ont porté leurs fruits et contribué grandement à faire échec aux tentatives d'atteinte à l'accès gratuit aux plages consacré par la loi", en dépit des "infractions enregistrées liées à l'exploitation illégale de ces espaces et des parkings gratuits", a-t-il affirmé, rappelant que "certains bénéficiaires de concessions d'exploitation des plages

n'ont pas respecté le cahier des charges tentant de s'accaparer d'autres espaces qui ne leur étaient pas destinés".

"Les dépassements ont relativement baissé par rapport aux saisons précédentes", a fait savoir le ministre de l'Intérieur, insistant sur "la nécessité de redoubler d'effort en vue d'y mettre un terme". Les services de la protection civile ont pris d'"importantes dispositions" pour la prévention contre les différents dangers durant la saison estivale. Cependant, "le nombre de morts par noyade a grimpé en comparaison à la saison dernière", a-t-il fait observer, faisant état de "214 morts par noyade dont 111 cas au niveau de plages interdites à la baignade". A cette occasion, le ministre a appelé l'ensemble des secteurs et instances chargés de la gestion de ce dossier à prendre "des mesures adéquates pour la prise en charge des difficultés et des lacunes en prévision de la prochaine saison estivale", préconisant d'opérer "les améliorations nécessaires sur la base de l'évaluation du bilan de la saison précédente".

LOI SUR LE FONCIER ÉCONOMIQUE

Le texte de la loi publié au Journal officiel

La loi fixant les conditions et les modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat destiné à la réalisation de projets d'investissement, a été publié au Journal officiel n 73. Signée le 15 novembre en cours par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, cette loi, n 23-17, s'applique au foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat, composé de terrains aménagés relevant des zones industrielles et des zones d'activités, de terrains aménagés situés à l'intérieur du périmètre des villes nouvelles, de terrains aménagés relevant des zones d'expansion et sites touristiques, de terrains aménagés relevant des parcs technologiques, d'actifs résiduels immobiliers des entreprises publiques dissoutes, d'actifs excédentaires immobiliers des entreprises publiques économiques, de terrains destinés à la promotion immobilière à caractère commercial, d'autres terrains aménagés relevant du domaine privé de l'Etat. Sont exclues du champ d'application des dispositions de la loi, les terres agricoles ou à vocation agricole relevant du domaine privé de l'Etat, les terrains situés à l'intérieur des périmètres miniers, les terrains situés à l'intérieur des périmètres de recherche et d'exploitation des hydrocarbures et des périmètres de protection des ouvrages électriques et gaziers.

Les terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à abriter les zones d'activités aquacoles, les terrains situés à l'intérieur des périmètres des sites archéologiques et des monu-

ments historiques, les terrains destinés à la promotion immobilière bénéficiant de l'aide de l'Etat, les terrains relevant du domaine privé de l'Etat destinés à la réalisation de projets d'investissements publics, ne sont pas concernés également par cette loi.

Selon cette nouvelle loi, l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) est chargée, à travers son guichet unique, par délégation de l'Etat de statuer, en concertation avec les secteurs concernés, sur l'orientation des disponibilités foncières en vue de leur aménagement, gérer et promouvoir le portefeuille foncier économique de l'Etat aux fins de sa mise en concession, tenir et mettre à jour le fichier du foncier économique susceptible de constituer l'offre immobilière destinée à l'investissement, et comportant les caractéristiques de chaque bien immobilier, avec l'obligation de mettre à la disposition des investisseurs toutes les informations relatives aux disponibilités immobilières, à travers la plate-forme numérique de l'investisseur. L'AAPI est également chargée d'acquiescer pour le compte de l'Etat, tout foncier de statut privé susceptible de recevoir un projet d'investissement, octroyer le foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat au profit des investisseurs, par voie de concession de gré à gré convertible en cession, suivre et accompagner les investisseurs jusqu'à la réalisation de leurs projets d'investissement, participer à l'élaboration des instruments d'urbanisme en vue d'exprimer les besoins en matière d'investissement. Ainsi,

toute personne physique ou morale, nationale ou étrangère, résidente ou non résidente, désirant bénéficier d'un foncier économique du domaine privé de l'Etat, doit procéder à l'enregistrement de sa demande via la plate-forme numérique de l'investisseur gérée par l'AAPI, qui constitue "la seule et unique voie de dépôt". Le foncier économique est octroyé par l'Agence par délégation de l'Etat, via le guichet unique au profit des investisseurs "par voie de concession, de gré à gré convertible en cession", conformément à un cahier des charges type fixé par voie réglementaire et comportant des clauses administratives générales et des clauses spécifiques tenant compte des orientations stratégiques et leur impact sur le développement économique et social. La concession convertible en cession est consentie pour une durée de 33 ans renouvelable pour les projets d'investissement, à l'exception des terrains destinés à la promotion immobilière à caractère commercial dont les conditions et les modalités de concession sont définies par la législation. L'investisseur est tenu de respecter les clauses prévues par le cahier des charges, notamment le non changement de destination, ou de l'utilisation de tout ou partie du terrain à d'autres fins que celles prévues par le cahier des charges, sauf autorisation de l'AAPI, la réalisation du projet dans les délais prescrits, le paiement des redevances locatives annuelles dues et les charges de gestion, selon le même texte.

ALGÉRIE - ANGOLA L'Algérie participe à l'Assemblée générale annuelle de l'Organisation du Service Géologique Africain

L'Algérie prend part aux travaux de la 15^{ème} Assemblée générale annuelle de l'Organisation du Service Géologique Africain (OAGS) qui se tient du 15 au 18 novembre en Angola, a indiqué jeudi le ministère de l'Energie et des Mines dans un communiqué.

Dans ce cadre, la présidente du comité de direction de l'Agence du Service Géologique de l'Algérie (ASGA), Karima Bakir-Tafer, prend part à l'Institut géologique de l'Angola, aux travaux de l'Assemblée générale annuelle de l'OAGS que l'Algérie à travers l'ASGA assure la vice-présidence de la région Nord-Afrique, a fait savoir le communiqué.

En marge de cette Assemblée, diverses communications sont programmées sur les activités des centres de géologie membre de l'assemblée, notamment le Centre Africain du Développement des Minéraux (AMDC), le Service Géologique Européen (EGS), le Service Géologique des Etats Unis (ESGS), l'Organisation du Traité d'Interdiction Complète des Essais nucléaires (OTICE), la Société Géologique d'Afrique, la Communauté Mondiale des Etudes Géologiques (WCOGS), ainsi que sur l'activité de l'Institution pour le Développement de l'Afrique Minérale (MADI). Pour rappel, l'ASGA sous tutelle du ministère de l'Energie et des Mines est chargée de la gestion de l'infrastructure géologique.

Elue en 2019, par les pays membres de l'OAGS, pour assurer la vice-présidence de la région Nord-Afrique pour un mandat de trois ans.

L'OAGS, fondée en 2007 en tant qu'initiative du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) a pour objectif de "faire avancer et de soutenir les programmes géoscientifiques, ainsi que le développement socio-économique et la réduction de la pauvreté sur le continent africain, avec une référence particulière à l'évaluation des ressources minérales, l'exploitation et le développement durable de la terre, l'atténuation des risques et la protection de l'environnement".

L'OSGA enregistre, actuellement, l'adhésion de 40 pays africains.

JEUNESSE La caravane du CSJ arrive à son ultime étape à Bordj Bou Arreridj

La caravane du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ) est arrivée jeudi à Bordj Bou Arreridj, son ultime étape après ses deux précédentes haltes à Bouira et M'sila.

Dans une déclaration à l'APS, le vice-président du CSJ, Mohamed Lamine Belaïdouni, a indiqué que cette caravane, initiée par la commission de la culture, du tourisme, du divertissement et de la dynamique de jeunes du CSJ, tend à élaborer une étude de terrain sur la dynamique des jeunes et leur implication dans les divers domaines à travers d'ateliers interactifs avec les jeunes sur les mécanismes de promotion du tourisme local et la modernisation des établissements de jeunesse.

Hanane Kaced, présidente de la commission de la culture, du tourisme, du divertissement et de la dynamique de jeunes au CSJ, a souligné de son côté que l'axe à débattre à Bordj Bou Arreridj porte sur la modernisation et la numérisation des établissements de jeunes dont les maisons de jeunes après le constat de la faiblesse de leur fréquentation par les jeunes.

L'atelier ouvert à cet effet permettra de recueillir les propositions des jeunes pour redynamiser ces structures, a-t-elle ajouté.

Outre cet atelier tenu au CFPA Tahar Aloulouche, la halte de deux jours de la caravane dans cette wilaya donnera lieu également à une sortie touristique vers la région archéologique de Ksour et à Bordj El Mokrani avant la formulation des recommandations prévue vendredi, selon les organisateurs. La caravane du CSJ a démarré sa tournée à Tikjda dans la wilaya de Bouira avant de se diriger vers Boussaâda dans la wilaya de M'sila puis vers son ultime étape la wilaya de Bordj Bou-Arreridj.

APN La Commission des finances et du budget auditionne les DG des Domaines de l'Etat et des Douanes

La Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN) a auditionné, jeudi, dans le cadre du débat du projet de loi de finances (PLF) de l'exercice 2024, le Directeur général des Domaines de l'Etat, Abderrahmane Kheddi et le Directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouché.

Lors de la séance d'audition présidée par Saad Beghidja, président de la commission, M. Kheddi a présenté une série de dispositions inscrites dans le cadre du PLF 2024 relatives aux domaines de l'Etat, visant à faciliter l'investissement à travers l'allègement des procédures liées au foncier économique destiné à l'investissement.

Il a évoqué, à ce propos, les articles contenant les dispositions relatives aux domaines de l'Etat, les articles 78, 81 et 82 notamment, relatifs à la promotion immobilière à caractère commercial, soulignant qu'ils interviennent en application des dispositions de l'article 14 de la loi fixant les conditions et modalités d'octroi du foncier économique relevant du domaine privé de l'Etat et destiné à la réalisation de projets d'investissement, récemment adopté par les deux chambres du Parlement.

Dans son intervention, le responsable a également évoqué les dispositions de l'article 82 relatif au calcul des honoraires des biens de l'Etat au titre de l'élaboration du contrat de concession au profit des promoteurs immobiliers, ainsi que l'article 83 relatif à la possibilité pour les donateurs d'ordre d'assurer l'entretien et la restauration au niveau des édifices appartenant à l'Etat et aux collectivités locales.

Cette mesure permettra d'engager les dépenses concernées et de maintenir en bon état les biens de l'Etat et des collectivités locales, a-t-il précisé.

Et d'ajouter que l'article 84 du PLF 2024 porte sur l'établissement d'un cadre juridique permettant le paiement, par voie électronique, des redevances, des taxes sur les biens de l'Etat, la conservation foncière et le cadastre.

Quant à l'article 85, poursuit-il, il porte sur le report du paiement des redevances en contrepartie de l'octroi de la concession pour l'exploitation des terres agricoles concernant les terres endommagées par les intempéries et la sécheresse.

Le délai de report est fixé à 36 mois, en



concrétisation des récentes décisions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en faveur des agriculteurs sinistrés, a-t-il précisé, rappelant l'exception du paiement initial de 10% des redevances au titre de l'exploitation des terres agricoles.

Dans le cadre du débat autour du projet de loi de finances (PLF 2024), la Commission a auditionné le directeur général des Douanes, Abdelhafid Bakhouché concernant les dispositions douanières prévues dans ce projet.

A ce propos, le premier responsable des Douanes a précisé qu'il s'agit d'amendements proposés aux articles 91 bis et 198 bis de la loi n° 79-07 du 21 juillet 1979, modifiée et complétée, portant Code des Douanes.

Les dispositions de ces amendements visent à asseoir les mécanismes de l'encadrement juridique de l'action douanière et les échanges commerciaux réalisés en matière de commerce extérieur à la faveur de la transition numérique que connaît le secteur des douanes visant à élaborer un

nouveau système d'information pour faciliter et sécuriser les données relatives aux échanges commerciaux internationaux, tout en conférant la transparence requise aux opérations douanières, a-t-il expliqué.

Les dispositions douanières proposées visent également, selon M. Bakhouché, à prendre en charge les recommandations qui ont pour but de consolider les interventions des services des douanes dans le volet relatif au contrôle du mouvement des voyageurs aux frontières et du mouvement des capitaux de et vers l'étranger.

Le directeur général (DG) des douanes a affirmé que les dispositions douanières introduites dans le Projet de loi de finances (PLF) 2024, devront consacrer la vision stratégique et les orientations des Hautes autorités du pays, visant essentiellement à bâtir un socle économique solide fondé sur l'encouragement du produit local et le soutien du secteur hors-hydrocarbures, et ce partant de leur contribution au renforcement des leviers de la relance économique.

MEMOIRE ET HISTOIRE Rebiga depuis Accra : l'Algérie œuvre au traitement des dossiers de la Mémoire selon des mécanismes minutieux

Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit, Laid Rebiga, a affirmé, jeudi depuis Accra, capitale du Ghana, que l'Algérie œuvre, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à traiter les dossiers liés à la Mémoire et les questions historiques, selon des mécanismes multidimensionnels minutieux, indique un communiqué du ministère.

S'exprimant lors de la séance de clôture de la Conférence internationale organisée sous le thème "Construire un front uni pour relancer la question de justice et octroyer des indemnités aux Africains", M. Rebiga a affirmé que "l'Algérie œuvre, sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, à traiter les dossiers liés à la Mémoire et les questions historiques y afférentes, conformément à des mécanismes multidimensionnels minutieux".

M. Rebiga a, à ce propos, salué le "rôle important" joué par la société civile et la jeunesse algérienne "attachée à sa profonde africanité, notamment en défendant tout ce qui trait à



la Mémoire nationale", selon la même source.

"Lorsque la commission algérienne spécialisée examinait le dossier de la récupération des crânes des leaders de la résistance populaire, autrefois conservés au Musée d'Histoire naturelle de Paris, l'Algérie y a découvert de nombreux crânes d'origine africaine", a poursuivi le ministre, soulignant que "quelles que soient les voies d'indemnisation, elles ne sauront

racheter les souffrances et les crimes coloniaux commis contre les peuples africains".

"En tant que peuples africains, nous partageons des convictions ancrées pour le droit des générations à la mémoire et aux réparations pour les crimes de génocides, d'esclavagisme et de ségrégation raciale", a-t-il dit.

"Nous devons œuvrer dans le cadre de l'effort collectif africain suivant des approches étudiées et efficaces sur le dossier des in-

demnisations tout en s'attachant à la question de la reconnaissance des crimes commis contre les peuples africains", a ajouté le ministre.

Il a rappelé le soutien de l'Algérie à toutes les initiatives visant à "établir une position africaine unifiée concernant l'indemnisation des Africains".

Les travaux du dernier jour de cette conférence ont porté sur l'exploration des principales questions liées aux réparations dont le lancement d'initiatives entre les enfants de la diaspora africaine à travers le monde.

Quant aux tables rondes, les principaux thèmes abordés sont : "les indemnités en tant que facteur incitatif au changement social", "le rôle de la femme, des jeunes et de la société civile dans la mobilisation du soutien pour les réparations" et "bâtir un mouvement de soutien mondial et assurer sa pérennité". Le ministre des Moudjahidines et des Ayants droit participe à cette conférence, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

ALGER

Présentation de deux exposés sur la nouvelle vision stratégique de modernisation et de développement de la capitale

Le wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabhi a tenu une rencontre avec des représentants des deux chambres du Parlement durant laquelle il a présenté deux exposés sur la nouvelle vision stratégique de modernisation et de développement de la capitale et les projets en cours de réalisation, indique, jeudi, un communiqué des services de la wilaya.

Dans le cadre de "la prise en charge optimale des préoccupations des citoyens et pour un meilleur rendement réalisé sur la base du principe de transparence et d'amélioration de la performance de l'administration", la rencontre a été l'occasion pour les députés de soulever "les préoccupations des citoyens concernant plusieurs secteurs tels que le logement, le sport, les loisirs, la santé et les transports".

Elle a permis l'examen des projets prévus par les quatre plans de la nouvelle stratégie et leurs avantages et bienfaits sur les citoyens et la wilaya". Les intervenants ont soulevé



"leurs préoccupations au wali qui leur a apporté des réponses et des explications". Le wali d'Alger a salué l'organe ex

écutif de la wilaya pour "les efforts consentis afin de concrétiser les projets de développement, tout en comblant les lacunes enregistrées pour améliorer les services fournis aux citoyens de la capitale".

Il a insisté sur l'impératif de "poursuivre la coordination avec les élus locaux pour une meilleure prise en charge des préoccupations des citoyens, notamment à travers la levée des obstacles à l'effet de réaliser un saut qualitatif dans le service public", soulignant l'importance de "conjuguer les efforts pour réaliser le développement durable".

MOSTAGANEM

Un programme de développement d'une valeur de 1,3 milliard DA au profit des communes de la daïra de Mesra (wilaya)

Les communes de la daïra de Mesra (Mostaganem) ont bénéficié d'un programme de développement de l'ordre de 1,3 milliard de dinars, a-t-on appris vendredi auprès des services de la wilaya.

"Le wali Ahmed Boudouh a présidé, jeudi, une réunion du conseil exécutif de la wilaya consacré au suivi et à l'évaluation de l'état d'avancement du programme de développement dont ont bénéficié les quatre communes de la daïra de Mesra (Mesra, Mansourah, Ain Sidi Cherif et Bled Touahria), au titre de l'exercice financier en cours", a indiqué un communiqué de la cellule de communication.

Ce programme de développement, d'une valeur financière de 1,3 milliard de dinars, comprend 176 opérations au titre de différents sources de financement et concerne plusieurs secteurs, a précisé la

même source. Après avoir présenté les indicateurs généraux des différents opérations de développement, M. Boudouh a souligné la nécessité de mener à terme les projets inscrits et restants, tout en tenant en compte les préoccupations exprimées par les citoyens et celles soulevées par la société civile locale. Le même responsable a décidé d'accorder aux communes en question un quota supplémentaire de 40 aides financières pour l'habitat rurale et l'équipement de locaux commerciaux non exploités pour les convertir en annexes de l'agriculture des eaux et de la Sonelgaz.

Concernant les zones rurales, le wali a décidé de lancer une opération pilote pour doter les villages éloignés de l'électricité produite par l'énergie solaire.

Il a aussi ordonné l'établissement d'un programme d'urgence pour l'approvision-

nement en eau potable avec l'acquisition de tracteurs équipés de citernes et de remorques au profit des quatre communes et de la daïra. Au cours de cette réunion, la commune de Bled Touahria s'est vue attribuer un bus pour le transport scolaire, ainsi que l'inscription d'un projet pour la réalisation d'une salle de soin à côté de la salle actuelle, tout en procédant à l'extension de cet équipement pour la transformer en polyclinique, a ajouté le communiqué. Le Conseil exécutif de la wilaya a décidé également d'étudier la possibilité de réserver un terrain destiné à un marché hebdomadaire dans la région de "Yannaro" et l'attribution d'une aide financière d'un million de dinars pour l'entretien et la réparation de l'éclairage public au niveau des villages des différentes communes de la Daïra, a-t-on conclu de même source.

Opération d'urgence de restauration et d'équipement de l'ancienne mosquée "El-Badr" (wilaya)

La mosquée "El-Badr" de dimension historique et archéologique de la wilaya de Mostaganem bénéficiera d'une opération d'urgence de restauration et d'équipement, a-t-on appris jeudi des services de la wilaya. Selon un communiqué de la cellule d'information et de communication de ces services dont une copie a été remise à l'APS, le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué

mercredi une visite d'inspection de cette mosquée située au centre-ville de Mostaganem dont la date d'édification remonte au 19e siècle.

Après examen de la situation de cet édifice religieux et la constatation notamment de fissures au niveau de la toiture, le même responsable a décidé de consacrer une enveloppe de 50 millions DA du budget de la wilaya pour sa restauration et sa

réhabilitation, indique le communiqué. L'opération d'urgence comporte des travaux à l'intérieur de cette infrastructure d'architecture spéciale et une autre d'aménagement de son périmètre s'adaptant à l'identité nationale et aux spécificités locales d'urbanisme.

M. Boudouh a insisté sur l'importance que revêt l'opération et la valeur historique et religieuse de ce site religieux,

réaffirmant le soutien des autorités locales aux mosquées et écoles coraniques. La mosquée "El-Badr", la plus ancienne dans la région, édifée en 1847 sur les ruines d'une ancienne mosquée, demeura un espace religieux durant la période coloniale française jusqu'à l'indépendance. Suite à plusieurs réfections après 1962, elle a été rouverte en tant que mosquée le 16 avril 1981 jusqu'à ce jour.

EL MEGHAÏER

Nouveaux projets pour renforcer le secteur de l'hydraulique dans la wilaya (direction)

Plusieurs nouveaux projets ont été retenus dans le secteur de l'hydraulique de la wilaya d'El Meghaïer visant l'amélioration des conditions de vie des citoyens à travers plusieurs communes, a-t-on appris des responsables du secteur.

Il s'agit entre autres du lancement d'un projet de réhabilitation et l'extension du canal principal d'assainissement de la localité El Baaj (commune d'Oum Tior), alors que la commune de Sidi Khelil a bénéficié d'un projet de réalisation et d'équipement d'un puits d'adduction d'eau potable (AEP) avec raccordement au réseau de distribution, en plus d'une autre opération de raccordement du canal d'Oued Righ à travers six (6) communes au canal principal situé à proximité de la route na-

tionale (RN-813), a déclaré le directeur de secteur, Kamal Hanna.

La localité d'Arfiâne, commune de Tendla, relevant de la daïra de Djamaïa a bénéficié pour sa part d'un projet de réalisation d'un refroidisseur des eaux d'Albiennes, a indiqué le même responsable.

Un puits d'adduction d'eau potable a été mis en service après le raccordement au réseau électrique au niveau du Plan d'occupation du sol (POS-N 10) au chef lieu de wilaya, ainsi qu'une autre opération de raccordement à l'électricité de trois refroidisseurs d'eaux d'albiennes a été aussi enregistrée au profit de plusieurs communes de la wilaya, a-t-il expliqué.

Le secteur prévoit également l'actualisation de l'étude technique du projet de

canal d'Oued Righ à travers six (6) communes et son raccordement au canal principal, en application aux orientations des autorités de la wilaya, a ajouté la même source.

Dans le même sillage, un calendrier du transfert de la gestion du réseau d'eau potable des communes vers la société "algérienne des eaux" (ADE), est en cours de préparation a-t-on fait savoir.

Des associations de la société civile de la wilaya d'El Meghaïer ont salué ces opérations dans le secteur de l'hydraulique, qui s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés par les pouvoirs publics pour répondre aux préoccupations des citoyens et promouvoir le développement local dans les dix nouvelles wilayas du sud.

SAIDA

Lancement prochain de la réalisation de plus de 1.110 logements promotionnels aidés (wali)

Les travaux de réalisation de plus de 1.110 logements promotionnels aidés (LPA) seront lancés dans la wilaya de Saïda avant fin décembre prochain, a annoncé, jeudi, le wali Amoumen Mermouri.

Lors d'une réunion du conseil de l'exécutif consacré au dossier de l'habitat, le même responsable a insisté sur le lancement "avant la fin du mois de décembre prochain" de ce projet dont le site d'implantation a été retenu, exhortant les promoteurs immobiliers à renforcer les chantiers en main d'œuvre et à respecter la qualité des travaux et les délais de leur livraison. Ce quota d'habitat est réparti à travers plusieurs communes de la wilaya dont 760 à Saïda, 66 à Youb et 30 à Sidi Boubekeur.

L'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) et l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI) prennent en charge les travaux de leur concrétisation pour un délai de 24 mois.

Depuis le début d'année en cours à ce jour, 478 logements LPA ont été distribués à Saïda.

La direction de l'habitat recense un programme de 6.745 logements promotionnels aidés dont 3.461 ont été réalisés, 1.062 sont en cours et le restant en voie de lancement. Cette réunion a permis aussi l'évaluation de la situation des logements publics localisés de la wilaya outre les terrains sociaux destinés à l'autoconstruction et les aides à l'habitat rural.

TIZI-OUZOU

Lancement de la campagne oléicole sous le mot d'ordre de l'entretien des oliveraies

Le coup d'envoi de la campagne oléicole à Tizi-Ouzou pour la saison 2023/2024 a été donné jeudi à partir de la commune de Ain Zaouia, à 45 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou, sous le mot d'ordre de la nécessité du travail et de l'entretien des oliveraies pour faire face aux aléas climatiques.

C'est au niveau de l'huilerie moderne de M. Bous-saad Zemouche, sise au village Ath Boumahni (Ain Zaouia) et en présence des différents intervenants dans la filière (services agricoles, chambre d'agriculture, conseil interprofessionnel, instituts de formation agricole, assurances) et d'agriculteurs, que l'ouverture de la campagne a eu lieu.

Affectés par l'absence de précipitations en période de nouaison et de grossissement du fruit, les olives acheminées dans des caisses vers l'huilerie Zemouche, étaient chétives, flétries et desséchées, a-t-on constaté.

Les différents intervenants dans la filière ont souligné que l'impact de la sécheresse aurait pu être atténué, si des travaux d'entretien, qui doivent être menés toute l'année, avaient été pratiqués par les agriculteurs. C'est ce qu'on a affirmé le directeur de services agricoles, Djamel Sersoub, le président du Conseil national oléicole, M'hamed Belasla et le président de la chambre d'agriculture de wilaya, Hamid Saidani. Ces trois responsables ont insisté sur l'importance de reprendre les anciennes pratiques agricoles qui ont permis de préserver les oliveraies de la wilaya, un patrimoine ancestrale ayant traversé plusieurs générations et qui doit être sauvegardé pour être transmis aux générations futures.

Entre autres travaux à effectuer, la réalisation de banquettes sur les terrains accidentés (80% du territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou est accidenté) pour ralentir l'écoulement des eaux de pluie et leur donner le temps de pénétrer dans le sol.

Il y a aussi lieu de labourer le sol et de réaliser des cuvettes autour des oliviers et idéalement procéder à l'irrigation, là où c'est possible, ont affirmé les mêmes responsables. M. Sersoub a indiqué que les prévisions de récolte pour cette saison sont tout de même "satisfaisantes" puisqu'il est prévu la récolte de 478,32 qx d'olives qui vont produire plus de 6,669 millions de litres d'huile, un volume calculé sur la base d'un rendement prévisionnel moyen de 14 litres par quintal.

Le verger oléicole de la wilaya s'étend sur une superficie totale d'un peu plus de 38.000 ha, dont 29,938,07 ha, totalisant plus de 3,130 millions d'oliviers, sont en production.

La trituration des olives sera prise en charge par environ 350 huileries dont 130 modernes, selon les chiffres de la direction des services agricoles.

RENCONTRE DU PRÉSIDENT AVEC DES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

Tebboune souligne l'attachement de l'Etat à poursuivre l'amélioration du climat des affaires

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, jeudi à Alger, l'attachement de l'Etat à poursuivre l'amélioration du climat des affaires et à hisser le rendement des entreprises publiques et privées, dans le cadre des réformes économiques, en œuvrant avec persévérance à la réalisation de la croissance économique.

Présidant une rencontre avec les opérateurs économiques, au terme de journées de l'entrepreneuriat organisées par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) au Centre international de Conférences d'Alger (CIC) Abdelatif-Rahal, le président de la République a indiqué que 2024 serait, à l'instar de 2023, une année économique. L'année prochaine verra la poursuite de la consolidation de l'économie nationale, dans le cadre des mesures prises ces trois dernières années, lesquelles ont touché l'ensemble des secteurs économiques, a ajouté le Président Tebboune.

La suppression de la Taxe sur l'activité professionnelle (TAP), prévue dans le projet de Loi de finances 2024, intervient "en réponse aux demandes formulées par les opérateurs économiques nationaux et les investisseurs depuis vingt ans, et devrait booster la production", a-t-il souligné, réaffirmant l'attachement des pouvoirs publics à "encourager le secteur productif". L'Etat œuvre également, poursuit le Président Tebboune, à l'élargissement des mesures incitatives au profit des investisseurs et des entre-

preneurs de manière à réduire les verrous bureaucratiques et à faire sortir les entreprises de l'inertie qu'elles connaissent. Rappelant la levée des obstacles sur près de 900 entreprises à travers l'institution du Médiateur de la République, le Président Tebboune a affirmé que cette mesure avait permis la création de près de 22.000 emplois.

En dépit du contexte économique mondial difficile qui a contraint les entreprises dans certains pays à mettre la clé sous la porte, l'Algérie, qui œuvre à encourager la création des entreprises, réalise des taux de croissances dépassant les 4%, a fait observer le président de la République. Appelant, dans ce cadre, le CREA à contribuer au règlement des problèmes auxquels font face les investisseurs, il a assuré que "les portes sont ouvertes" pour recevoir toutes les doléances soit au niveau de la Présidence ou du Gouvernement.

Évoquant le problème du foncier qui se dressait devant les porteurs de projets dans le pays, le Président Tebboune a affirmé que ce dossier a été "définitivement" réglé, après l'adoption du texte de loi sur le foncier écono-



mique par les deux chambres du Parlement. Par ailleurs, le président de la République a insisté sur l'impérative application des décisions prises par l'Etat, au plus tard un mois après avoir été rendues publiques.

Le président de la République a mis l'accent, à cet égard, sur la démarche d'édification d'une économie productive et diversifiée, basée sur l'exportation et soutenue par le secteur des PME, une démarche visant également à réduire les importations dans le cadre "d'un nouveau modèle économique affranchi des mentalités

et des pratiques du passé".

"Nous devons bâtir une économie reposant sur les petites et moyennes entreprises (PME) compte tenu de leurs potentialités en matière d'innovation et de création d'emploi", a-t-il ajouté.

Passant en revue les principales activités industrielles, le Président Tebboune a souligné la nécessité d'investir dans le secteur des mines et des industries légères peu exigeantes en matière d'investissements financiers et technologiques.

L'économie nationale nécessite des entreprises à même de substituer les importations, tout

en augmentant le taux d'intégration industrielle nationale, a-t-il estimé. Abordant la contribution des startup et de jeunes innovants, le président de la République a salué le travail accompli par les secteurs de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique et de l'Economie de la connaissance en matière de promotion de l'entrepreneuriat et de l'innovation.

Pour le Président Tebboune, l'université algérienne est sur la bonne voie en ce sens qu'"elle participe pour la première fois à la création de la richesse et au soutien de l'économie, amorçant ainsi une rupture avec le passé lorsque le diplômé rejoignait directement les rangs des chômeurs".

Peu avant cette rencontre, le Président Tebboune a visité l'exposition organisée dans le cadre des Journées de l'entrepreneuriat. L'exposition comprend des stands d'entreprises publiques et privées représentant divers secteurs d'activité, ainsi que des stands de jeunes porteurs de projets et des entrepreneurs de la Communauté nationale à l'étranger avec lesquels le Président Tebboune a échangé sur leurs projets et aspirations.

Les entreprises économiques algériennes engagées à contribuer au soutien de la croissance (Kamel Moula)

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula a affirmé, jeudi à Alger, l'engagement des entreprises économiques algériennes et des investisseurs privés à contribuer davantage au soutien de la croissance économique nationale, soulignant l'importance des mesures prises par l'Etat pour lever les obstacles devant les investisseurs. Dans une allocution prononcée lors de la rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les opérateurs économiques, à la clôture des Journées de l'entrepreneuriat, au Centre international des Conférences (CIC) à Alger, M. Moula a indiqué que

l'économie algérienne dispose "de capacités, de moyens et de ressources qui l'habilitent à occuper une place de choix dans l'espace économique international", affirmant que l'opérateur économique algérien "veille en permanence à investir dans les différents secteurs et excelle en matière d'innovation pour créer des richesses et des postes d'emploi".

Pour M. Moula, le principal objectif à atteindre est "de faire de l'Algérie un pays leader, économiquement fort et uni socialement", à travers l'exploitation des ressources naturelles et des énergies humaines innovantes. Les entreprises algériennes "n'ont rien à envier à leurs ho-

mologues occidentales", grâce à leur dynamique d'investissement, leur esprit d'initiative ou encore leur recours à la modernité et à l'innovation, a-t-il souligné, faisant part de "l'engagement des opérateurs économiques algériens, tous secteurs confondus, à contribuer au soutien de la croissance économique du pays et à assurer une production plus abondante, tout en développant les capacités d'exportation".

Évoquant les obstacles auxquels font face les investisseurs, M. Moula a salué le progrès réalisé dans la lutte contre les pratiques bureaucratiques, jugeant primordial d'"intensifier la coordination entre les

pouvoirs publics et les opérateurs économiques". Il a également rappelé la priorité accordée aux secteurs de l'énergie et de la santé et à la sécurité alimentaire pour l'avenir du pays, appelant à la création d'"un pôle national en mesure de développer la compétitivité du secteur agroalimentaire". Le secteur de l'industrie pharmaceutique connaît, lui aussi, "un progrès remarquable", notamment après la crise sanitaire induite par Covid-19, a-t-il soutenu, indiquant que les efforts incessants déployés permettront, à l'horizon 2025, de couvrir un taux considérable de la demande locale, notamment en matière de traitement anti-cancer.

FINANCES

Hausse des recettes de l'Etat à 6.261 milliards DA durant les huit premiers mois de 2023

Les recettes de l'Etat ont augmenté durant les huit premiers mois de l'année 2023, atteignant ainsi 6.261 milliards DA, soit une hausse de plus de 3% sur un glissement annuel, a indiqué, jeudi, le Directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat, M. Salah Labani.

Auditionné par la Commission des finances et du budget de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par M. Saad Bghidja, dans le cadre de l'examen du projet de loi de finances (PLF) pour l'exercice 2024, M. Labani a précisé que les recettes de l'Etat enregistrées jusqu'à fin août 2023 ont atteint 6.261 milliards DA, soit une hausse de 210 milliards DA par rapport aux recettes enregistrées durant la même période de 2022, estimées à 6.050 milliards DA.

Il s'agit principalement des re-

cettes de la fiscalité pétrolière d'une valeur de 3.292 milliards DA (soit une hausse de 86 milliards DA par rapport à la même période de 2022), tandis que les recettes hors fiscalité pétrolière ont atteint 2.962 milliards DA (soit une augmentation de 124 milliards DA), outre d'autres recettes diverses, selon les données avancées par le Directeur général.

Quant aux charges du budget de l'Etat, elles s'élèvent à fin août dernier à 7.000 Mds de DA, enregistrant ainsi une augmentation importante estimée à 1.756 Mds de DA, par rapport aux huit premiers mois de l'année dernière (5.243 Mds de DA).

Ces charges englobent notamment les dépenses des personnels d'une valeur de 2.164 Mds de DA, les dépenses d'investissement (1.182 Mds de DA), ainsi que les dépenses de transfert (2.683

Mds de DA), selon M. Labani. Lors de la même séance, la commission des finances et du budget a auditionné le Directeur général du budget, El Hadji Amri qui a présenté un exposé sur le projet du budget contenu dans la loi de finances pour l'exercice 2024.

Il a affirmé, dans ce contexte, que le projet du budget de l'Etat s'inscrit dans le cadre de la démarche visant à consolider les efforts consentis par les pouvoirs publics, en termes de promotion de l'investissement, de relance des grandes projets structurels, de la poursuite de la diversification de l'activité économique en vue de soutenir la croissance, alléger à moyen terme la dépendance aux hydrocarbures et prendre en charge l'incidence financière induite par les mesures visant à assurer la sécurité alimentaire.

Au volet social, M. Labani a rappelé les efforts déployés par les pouvoirs publics à travers la révision du barème de l'impôt sur le revenu global (IRG) à partir de 2021, l'augmentation des salaires des fonctionnaires issue de la révision des points indiciaires au titre des années 2022, 2023 et 2024, soit une hausse de 47% au profit de 2,086 millions de fonctionnaires et agents publics, outre l'institution de l'allocation chômage de 13.000 DA/mois au profit des primo-demandeurs d'emploi. Cette allocation, ajoute le responsable, qui a été revalorisée à 15.000 DA en 2023 concerne 2,035 millions de bénéficiaires. A cela s'ajoutent les allocations et les pensions de retraite ayant bénéficié d'une enveloppe supplémentaire, l'augmentation de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) qui est passée de 3000 DA à 7000 DA. Cette dernière est

dédiée à plus de 1,071 millions de bénéficiaires.

M. Labani n'a pas omis, dans ce sillage, de citer l'allocation versée aux personnes handicapées à 100% (314.000 bénéficiaires) qui est passée de 10.000 DA à 12.000 DA, en sus de la bourse universitaire qui a revu à la hausse, passant de 1300 DA à 2000 DA, soit une hausse de 700 DA/mois en faveur de 946.000 étudiants.

Le Directeur général du Trésor et de la gestion comptable des opérations financières de l'Etat a fait état d'ajustements de la trajectoire budgétaire à moyen terme pour la période 2023-2025, présentée au titre de la loi des finances 2023.

A ce propos, M. Labani a précisé que les dépenses dépasseront 15,275 mds DA en 2024 contre 14,706 mds DA en 2023, et devront atteindre 15,900 mds DA en 2025.

PÉTROLE

Les cours terminent en hausse

Les cours du pétrole se sont repris vendredi après leur forte chute de la veille, l'attention du marché se portant désormais sur l'Opep+, qui se réunit la semaine prochaine et qui pourrait intervenir pour enrayer la baisse des prix.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en janvier a gagné 4,12% à 80,61 dollars repassant au-dessus de la barre des 80 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediaire (WTI) pour livraison en dé-



cembre, a bondi de 4,10% à 75,89 dollars.

La veille, les deux références mondiales avaient dévié, tom-

bant toutes deux à leurs plus bas niveaux depuis début juillet, à 76,60 dollars le baril de Brent, et 72,16 dollars le baril de WTI.

MATIÈRES PREMIÈRES

L'or frôle la barre des 2.000 dollars l'once

Le prix de l'or a bénéficié d'un important rebond sur la semaine en se rapprochant de nouveau de la barre de 2.000 dollars l'once, porté par la baisse des rendements des obligations et la faiblesse du dollar, qui ont souffert de données économiques américaines qui semblent remettre en question la nécessité d'une nouvelle hausse des taux "de la Réserve fédérale (Fed), tout en renforçant les prévi-

sions d'une baisse de taux en 2024, explique des analystes du marché aurifère. "Le dollar et les rendements des bons du Trésor américains ont pâti de ces projections, ce qui a renforcé en comparaison l'attractivité des métaux précieux comme valeur refuge". Face à un panier de grandes monnaies, le Dollar Index a ainsi reculé

sur la semaine d'environ 1,70% à 104,108 points vendredi. Les investisseurs semblent "estimer qu'aucun resserrement supplémentaire ne sera nécessaire", ce qui rend le dollar vulnérable à une nouvelle baisse à court terme, et pourrait continuer de soutenir les prix de l'or à l'avenir, a-t-on estimé.

sur la semaine d'environ 1,70% à 104,108 points vendredi. Les investisseurs semblent "estimer qu'aucun resserrement supplémentaire ne sera nécessaire", ce qui rend le dollar vulnérable à une nouvelle baisse à court terme, et pourrait continuer de soutenir les prix de l'or à l'avenir, a-t-on estimé.

CHINE

Le secteur de la construction navale poursuit sa forte expansion

L'industrie chinoise de la construction navale est restée en tête au niveau mondial au cours des dix premiers mois de 2023, avec une forte croissance de la production et des nouvelles commandes, selon les données de l'Association chinoise de la construction navale. La production de la construction navale du pays a augmenté de 12% en glissement annuel pour atteindre 34,56

millions de tonnes de port en lourd (TPL) de janvier à octobre, représentant 49,7% sur le total mondial, selon l'Association.

Les nouvelles commandes ont augmenté de 63,3% sur un an à 61,06 millions de TPL, représentant 67% du total mondial pendant la période, a précisé la même source. Le volume des commandes en cours pour l'industrie s'est élevé à 133,82

millions de TPL à la fin du mois d'octobre, en hausse de 28,1% par rapport à l'année précédente et représentant 54,4% du total mondial.

Les constructeurs navals du pays ont exporté des navires d'une valeur combinée de 21,14 milliards de dollars au cours des dix premiers mois, soit une augmentation de 21% par rapport à la même période de l'année dernière, d'après l'Association.

ÉTATS UNIS

La grève dans l'automobile pèse sur la production industrielle en octobre (Fed)

La grève inédite chez les trois grands constructeurs américains a fait reculer l'ensemble de la production industrielle de 0,6% aux États-Unis en octobre par rapport à septembre, selon des données publiées jeudi par la banque centrale américaine (Fed). La seule production manufacturière a ainsi baissé de 0,7%, dont "une grande partie" est "due à une baisse de 10% de la production de véhicules automobiles et de leurs pièces détachées, affectée par les grèves de plusieurs grands constructeurs de véhicules automobiles", précise la Fed. Les trois géants américains de l'automobile - Ford, General Motors et Stellantis, maison-mère de Chrysler - ont en effet connu une grève inédite de six semaines qui avait débuté fin septembre. Hors secteur automobile, la production manufacturière enregistre une légère progression, de 0,1%. Les deux autres catégories de production évoluent dans des directions opposées, la production de services publics - eau, gaz, électricité - ayant chuté de 1,6%, tandis que la production minière a augmenté de 0,4%. L'ensemble de la production industrielle est par ailleurs inférieure de 0,7% à son niveau d'octobre 2022.

ROYAUME-UNI

Ventes au détail au plus bas depuis les confinements de 2021

Les ventes au détail ont encore reculé en octobre au Royaume-Uni pour tomber à leur plus bas niveau en volume depuis les confinements de 2021, plombées notamment par une chute des achats de carburant et les difficultés budgétaires des Britanniques. Le recul en octobre des ventes au détail atteint 0,3% après une chute de 1,1% en septembre, à cause de la crise du coût de la vie et de la hausse des taux d'intérêt, qui se ressent sur le coût des emprunts des ménages, immobiliers notamment, indique vendredi l'Office national britannique des statistiques (ONS). Les achats de carburant ont particulièrement reculé le mois dernier après le rebond de leurs prix, fait valoir l'ONS dans son rapport mensuel. En termes de volume, les achats sont ressortis à leur plus bas niveau depuis "février 2021, quand il y avait des restrictions extensives au commerce non essentiel" dans le pays, en pleine pandémie de coronavirus, note l'ONS. Les économistes soulignent que ces chiffres sont plus mauvais que prévu. Ils s'attendaient à un rebond des ventes au détail.

ALLEMAGNE

Les taux ne devront pas baisser "trop tôt", prévient le patron de la Bundesbank

Le président de la Banque centrale allemande a estimé vendredi que les taux d'intérêt ne devront pas être réduits "trop tôt", le resserrement monétaire n'ayant pas encore produit tous ses effets sur le niveau d'inflation. "Il ne serait pas judicieux de commencer à réduire les taux d'intérêt trop tôt", a déclaré Joachim Nagel, président de la Bundesbank, lors d'un congrès bancaire à Francfort. Avec la chute des prix de l'énergie, les taux élevés ont contribué à ramener l'inflation à 2,9% sur un an en octobre en zone euro, contre 10,6% un an plus tôt. Mais à baisser les taux trop vite, le risque serait, dans un contexte de remontée d'inflation si les prix

d'énergie se tendent de nouveau, de devoir à nouveau resserrer les vannes du crédit. Il s'agit d'être "patient et maintenir le cap pour récolter les fruits du resserrement en termes de désinflation", selon M. Nagel. Les taux d'intérêt directeurs de la BCE ont été portés à leur plus haut historique - le principal d'entre eux sur les dépôts campe désormais à 4% - entre juillet 2022 et septembre 2023, pour combattre une inflation record en zone euro. Ces taux "devront donc rester à un niveau élevé pendant une période suffisante", a martelé le banquier central allemand, connu pour ses positions orthodoxes en matière de politique monétaire. Dans la

même veine, la présidente de la BCE Christine Lagarde a estimé il y a une semaine qu'un changement sur les taux "n'est pas quelque chose qui se passera dans les prochains trimestres". M. Nagel s'est voulu optimiste sur le fait qu'après des taux élevés, dans le but de freiner la demande et calmer la pression sur les prix, ne "signifie pas nécessairement provoquer une récession". La zone euro évitera selon lui un "atterrissage brutal" de l'économie, grâce à des marchés du travail stables robustes, des niveaux d'endettement favorables des entreprises et des ménages et une forte activité d'investissement.

APR

EUROPE

Les marchés boursiers européens en hausse vendredi

Les Bourses européennes évoluaient en hausse vendredi, portées par les publications macro-économiques de cette semaine confirmant l'essoufflement de l'économie américaine, ce qui laisse le marché espérer une baisse des taux des banques centrales.

En Europe, la Bourse de Paris gagnait 0,44%, Francfort 0,35% et Londres 0,47%. Sur la semaine, les trois principales places boursières européennes affichaient des gains. "Les vents sont favorables: les baisses de taux directeurs sont devant nous, le processus de désinflation se confirme des deux côtés de l'Atlantique, la conjoncture se dégrade mais de manière modérée, les résultats d'entreprises sont dans la majorité bons, en particulier dans la tech et le luxe", résume un analyste. L'institution monétaire américaine a relevé ses taux d'intérêt à 11 reprises depuis mars 2022, les portant à leur plus haut niveau depuis 22 ans, dans une fourchette de 5,25 à 5,50%.

La BCE est aussi scrutée que la Fed par les investisseurs européens, l'institution ayant porté son principal taux directeur au niveau historiquement haut de 4%, après dix hausses d'affilée. Du côté du pétrole et des devises, les prix de l'or noir reculaient de plus de 9% sur la semaine, le gonflement des stocks aux États-Unis cumulé à des signaux économiques laissant craindre pour la demande mondiale de brut pesant sur les cours. Le baril de West Texas Intermediaire (WTI) évoluait à 72,91 dollars (-0,01%), après avoir atteint la veille son plus bas niveau depuis juillet, tout comme son équivalent européen, le baril de Brent de la mer du Nord, qui s'affichait à 77,39 dollars (-0,04%). Sur le marché des changes, le dollar était en hausse face à l'euro, à 1,0829 dollar pour un euro.

MARCHÉS DES CHANGES

Le dollar se stabilise après un repli à la suite de données américaines décevantes

Le dollar se stabilisait face aux principales devises jeudi à la suite d'un retrait consécutif à de nouvelles données économiques laissant penser à un ralentissement de l'économie américaine, qui rapprochent la perspective d'une baisse de taux de la Réserve fédérale (Fed). Vers 19h20 GMT, le billet vert ne perdait plus que 0,06% face à la devise européenne, à 1,0854 dollar pour un euro, ainsi que face à la livre britannique, qui remontait légèrement de 0,02% à 1,2418 dollar.

	Cours de jeudi 19H20 GMT	Cours de mercredi 21H00 GMT
EUR/USD	1,0854	1,0848
EUR/JPY	163,43	164,19
EUR/CHF	0,9645	0,9632
EUR/GBP	0,8740	0,8736
USD/JPY	150,57	151,36
USD/CHF	0,8886	0,8880
GBP/USD	1,2418	1,2416

NIGÉRIA

La production de cacao devrait baisser de 4,4 % durant la campagne 2023-2024

Le Nigéria prévoit une baisse de 4,4 % de sa production de cacao au cours de la campagne 2023-2024, selon le dernier rapport de la bourse privée des matières premières Commodities Exchange (AFEX). La production de cacao attendue avoisinerait les 2967000 tonnes, soit 137600 tonnes de moins par rapport à la campagne précédente, affirme le rapport sur la production agricole. L'AFEX explique ce recul par le vieillissement des arbres. "De nombreux cacaoyers atteignent déjà la fin de leur cycle de vie productif, ce qui a entraîné une baisse des rendements", a-t-on expliqué, ajoutant que "très peu de personnes plan-

tent de nouveaux cacaoyers". La dynamique doit passer de la petite agriculture à l'agriculture commerciale à grande échelle, et pour ce faire, des investissements à long terme sont nécessaires?, a recommandé Akinyinka Akintunde, PDG de AFEX. A cela s'ajoute la propagation de la maladie des cabosses noires (une maladie fongique des cacaoyers qui se développe dans des conditions humides prolongées) et les précipitations tardives dans certaines zones de culture du sud-ouest du pays qui devraient aussi affecter la productivité. Le Nigéria est le troisième producteur de cacao en Afrique de l'Ouest, loin derrière la Côte d'Ivoire et le Ghana.

LUTTE CONTRE LA DROGUE

Saisie de 1,5 kg de cocaïne et 1,2 kg d'héroïne le week-end dernier

Les services de Sûreté nationale ont saisi, le week-end dernier dans des opérations distinctes au niveau de plusieurs wilayas, 1,5 kg de cocaïne, 1,2 kg d'héroïne, 364 kg de cannabis et près de 700.000 capsules de psychotropes, a indiqué vendredi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Les services opérationnels de la Sûreté nationale "sont parvenus, le week-end dernier dans des opérations distinctes à El-Mghayer, Naama, Alger et Batna, à saisir 667.365 capsules de psychotropes qui étaient dissimulées dans une citerne de transport de carburant", en plus de "364 kg de cannabis, 1,5 kg de cocaïne et 1,2 kg d'héroïne", a précisé la même source.

Dans le même contexte, "34 mis en cause ont été arrêtés, dont 8 ressortissants étrangers", selon la même source. Ces opérations qualitatives se sont soldées par "la saisie de 70.000 paquets de cigarettes de marque étrangère, 2.608 Smartphones, outre la récupération de 10 véhicules", a ajouté le communiqué. Pour rappel, cette opération intervient en moins d'une semaine après celles menées par les services de police d'Alger et de Tamanrasset contre les réseaux criminels, lesquelles se sont soldées par la saisie de près de 1.500.000 capsules de psychotropes, conclut le communiqué.

1 kg de cocaïne saisi et deux personnes arrêtées à Ouargla

Un (1) kilogramme de drogue dure (cocaïne) a été saisi et deux personnes ont été arrêtées par les éléments du service régional de lutte contre le trafic illicite des stupéfiants à Ouargla, a indiqué vendredi un communiqué des services de sécurité de la wilaya. L'opération a été menée suite à l'exploitation d'informations faisant état d'une personne qui transportait une quantité de drogue dure à bord d'un véhicule utilitaire dans une des dairas de la wilaya de Ghardaïa", a précisé la même source.

Le plan sécuritaire élaboré par les mêmes services a permis l'arrestation de l'individu en flagrant délit et en possession de cette quantité de drogue, estimée à 1 kg de cocaïne, et d'une somme d'argent s'élevant à 375.000 dinars représentant des revenus de commercialisation des stupéfiants.

La poursuite de l'enquête sur cette affaire, a permis également l'interpellation d'un deuxième suspect. Après le parachèvement de toutes les procédures judiciaires, un dossier pénal a été constitué contre les deux suspects qui ont été présentés devant les autorités judiciaires compétentes, a conclu le communiqué.

ALGER

La GN arrête en un temps record le conducteur d'un véhicule ayant percuté une personne et pris la fuite au Club des Pins

La brigade de la sécurité routière de la Gendarmerie nationale (GN) du Club des Pins a arrêté, en un temps record, le conducteur d'un véhicule ayant percuté une personne et pris la fuite, a indiqué vendredi un communiqué du même corps de sécurité.

Selon la même source, la brigade de la sécurité routière du Club des Pins "a élucidé une affaire liée à un accident de circulation avec délit de fuite, suite à un signalement d'un accident corporel qui a entraîné une grave blessure à un usager de la route, avec fuite de l'auteur de l'accident qui a profité de la circonstance de nuit et d'un trafic peu dense", lit-on dans le communiqué. "Grâce à la conjugaison des efforts avec la division de la coordination routière et à l'exploitation des techniques de pointe, le suspect a été identifié et arrêté", précise le communiqué. Dans ce contexte, le commandement de la GN réitère son appel aux usagers de la route, à conduire prudemment, par souci de préserver les vies et les biens, tout en exhortant à signaler les dépassements dangereux, via le numéro vert (10-55) et la page Facebook "Tariki", conclut la même source.

ENFANCE

Des publications sur la protection des enfants sur internet (Ministère de la Poste et des Télécommunications)

Le ministère de la Poste et des Télécommunications a entamé la publication, sur ses pages sur les réseaux sociaux, d'une série de publications sur la protection des enfants sur internet.

Cette démarche s'inscrit, selon les explications du ministère, au titre de l'un des axes stratégiques adoptés par le secteur qui est "la protection des droits du citoyen et la consécration de l'éthique de l'utilisation de cette technologie conformément aux valeurs de la société algérienne".

A cet égard, le ministère de la Poste et des Télécommunications, a précisé, que dans le contexte de la propagation massive de l'utilisation d'internet, qui n'est pas sans risque, notamment pour la catégorie des enfants, il est devenu nécessaire de prendre les mesures adéquates afin de sensibiliser à ces risques et les limiter, à travers l'implication de toutes les parties concernées par la protection des enfants sur internet. A travers ces publications, les différents risques aux-



quels sont confrontés les enfants seront déterminés, à l'instar de l'intimidation, le

contenu inapproprié et l'arnaq ue, avec des recommandations pratiques pour assurer leur protection.

Le ministère mettra l'accent, à travers ces publications, sur le rôle des parents qui endossent la responsabilité de sensibiliser leurs enfants de ce qui est permis sur internet et le temps qu'ils peuvent lui consacrer, ainsi que sur le rôle imputé aux enseignants et aux éducateurs dans l'accompagnement pour assurer une utilisation sans risque.

Cette série de publications évoquera également des sujets liés à la protection des enfants durant l'utilisation des réseaux sociaux et la messagerie électronique, ainsi que d'autres sujets relatifs aux jeux vidéo et à la piraterie, en sus de la problématique de l'addiction de l'enfant aux écrans.

FÊTE DU COING DE MILIANA (AIN DEFLA)

Plusieurs participants pour faire connaître un patrimoine culinaire ancestral

Une douzaine de participants ont pris part vendredi à la troisième édition de la fête du coing dédiée à la sauvegarde d'une "tradition culinaire ancestrale" de la ville de Miliana (wilaya d'Ain Defla).

Ces artisanes venues de la ville de Miliana, de Koléa dans la wilaya de Tipaza et de Médéa participent à cette manifestation qui se déroule les 17 et 18 novembre courant au musée "Emir Abdelkader" de Miliana,

pour "faire découvrir au grand public les différentes facettes de ce patrimoine culinaire propre à notre ville", a déclaré à l'APS, le président de l'association des amis de Miliana Art et Culture, organisatrice de la manifestation, Lotfi Khouatmi. Il a souligné que l'objectif de cette fête était de rendre "visible un patrimoine culinaire ancestral ainsi que sa sauvegarde", ajoutant que l'événement permet aussi aux habitants de la Miliana de se

"réconcilier avec leurs traditions culinaires". Cette manifestation qui enregistre un nombre important de visiteurs venant de plusieurs villes et wilayas limitrophes, permet, selon M. Khouatmi, de rendre la ville de plus en plus "attractive" sur le plan touristique, notamment en développant "le tourisme solidaire et culturel". Le même responsable a indiqué que ce rendez-vous constitue une occasion pour le grand public de

découvrir les recettes culinaires milianaises faites à base du coing, en l'occurrence les confitures traditionnelles et la pâte de coing, appelée localement "Salamoun" pour sa couleur saumon. En outre, la fête du coing contribue aussi au développement de l'activité avec la "création de petites entreprises familiales permettant à la fois de générer des postes d'emploi et perpétuer la tradition culinaire", a-t-il noté.

TLEMCCEN

Deux hyènes trouvées mortes à El Aricha et Ain Talout (GN)

Deux hyènes, mammifères sauvages en danger d'extinction, ont été retrouvées mortes dans les environs des communes d'El Aricha et Ain Talout à Tlemcen, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication du groupement territorial de la Gendarmerie nationale (GN).

"La brigade territoriale de la GN à El Aricha a reçu un appel téléphonique, indiquant la présence du corps d'une hyène sur le bord de la route, dans la commune d'El Aricha (au sud de la wilaya)", a-t-on indiqué de même source, ajoutant que les

agents de la gendarmerie se sont déplacés, en compagnie de la brigade de protection des animaux de la gendarmerie de Tlemcen et des services communaux et forestiers, pour l'enlèvement du cadavre de l'animal et son ensevelissement.

La brigade territoriale de la GN d'Ain Talout a également reçu un appel, faisant état de la présence du cadavre d'une hyène morte, en état de décomposition avancée, au niveau du lieu-dit El Bahloul, dans la commune d'Ain Talout (à l'est de la wilaya), où des mesures simi-

laires ont été prises. Pour sa part, la cheffe du bureau des animaux protégés au niveau de la conservation locale d'es forêts, Saïdi Hadjira, a indiqué à l'APS que cette espèce d'animaux, appelée "hyène rayée", est considérée comme en voie de disparition.

Elle a, en outre, fait savoir qu'il ne s'agit pas des premiers cas, car plusieurs cadavres d'hyènes rayées ont été retrouvés, depuis le début de l'année, dans les communes de Beni Boussaid, Ain Talout, Ain Gherraba, Sebdu et El Aricha.

SÉTIF

Démantèlement d'un réseau criminel international organisé de faux et usage de faux, blanchiment d'argent et contrebande de devises

La brigade de lutte contre les crimes économiques et financiers de la sûreté de wilaya de Sétif est parvenue la semaine passée à démanteler un réseau criminel international organisé, composé de 11 individus spécialisés dans le faux et usage de faux, blanchiment d'argent et la contrebande de devises, a-t-on appris vendredi de ce corps de sécurité. Le chargé de communication et des relations publiques auprès de la sûreté de wilaya, le commissaire de police Mohamed Ferahta a déclaré à l'APS que "les investigations entamées par les éléments de sûreté ont permis l'arrestation des membres de ce réseau conduit par un individu se trouvant dans un pays européen".

Les investigations ont révélé "qu'ils achetaient des dossiers auprès de propriétaires de registres de commerce en gros dans plusieurs wilayas du pays et qui ne pratiquent aucune activité",

selon la même source. La même source a précisé que "les membres du réseau et les propriétaires de ces registres rédigeaient des factures de complaisance pour la vente de marchandise importée à leurs noms en vue de justifier ces transactions fictives devant les services des impôts en plus de dépôt (versement) en espèces à leurs noms dans plusieurs comptes bancaires d'une valeur énorme". Ces transactions sont utilisées également pour bénéficier de licences antérieures en vue d'effectuer des domiciliactions bancaires et le transfert des devises à l'étranger de concert avec des propriétaires des sociétés d'import contre un bénéfice de 12% pour chaque opération et l'élaboration également de factures commerciales domiciliées dans plusieurs agences bancaires pour leurs entreprises de fourniture (fournisseurs) à l'étranger gérées par le suspect

principal se trouvant dans un pays européen, a ajouté la même source. Il a également indiqué que les enquêtes ont démontré que la véritable activité du réseau se limitait à l'expédition de marchandises (vêtements prêts à porter) pour les commerçants de détails à travers plusieurs wilayas du pays. Dans le cadre de cette opération, il a été procédé à la découverte et la saisie de plusieurs actes et documents de biens immobiliers, dossiers, documents commerciaux et bancaires portant différents noms de sociétés spécialisées dans la même activité en plus des sommes d'argent estimées à plus de 2,4 millions DA, ainsi que 4 véhicules touristiques.

Selon la même source, "ces actes criminels ont permis au suspect principal et ses complices de blanchir les revenus criminels à travers l'acquisition des biens immobiliers et mobiliers dans plusieurs wilayas du

pays et à l'étranger également", ajoutant que l'activité a causé des pertes au trésor public estimées à 12 millions de dollars américain. Après l'achèvement des procédures réglementaires, les suspects ont été présentés devant le procureur de la République près tribunal de Sétif pour "blanchiment d'argent dans le cadre d'un réseau criminel organisé transfrontalier en usant des facilitations accordées par l'activité professionnelle (l'importation), abus de fonction intentionnel, violation de la législation et de la réglementation relatives aux changes et aux mouvements de capitaux et de vers l'étranger et délits de faux et usage de faux dans des documents commerciaux et bancaires".

L'opération a donné lieu au gel et la saisie de comptes bancaires d'une valeur dépassant les 43 millions DA.

INONDATIONS

Au moins 111 morts et 700.000 déplacés dans la Corne de l'Afrique

Au moins 111 personnes, dont 16 enfants, ont péri et 700.000 déplacées dans des inondations causées ces dernières semaines par des pluies diluviennes qui frappent la Corne de l'Afrique, a annoncé jeudi l'ONG Save the Children.

Le phénomène climatique El Niño amplifie les précipitations de la saison des pluies dans la région, touchant notamment la Somalie, l'Éthiopie et le Kenya.

"Des précipitations incessantes dans les comtés du nord du Kenya et dans la capitale Nairobi ont provoqué des inondations généralisées, déplaçant environ 36.000 personnes et tuant 46 personnes depuis le début de la saison des pluies il y a moins d'un mois", a affirmé dans un communiqué l'ONG Save the Children, ajoutant que 32 personnes avaient également péri en Somalie et 33 en Éthiopie. L'ONG britannique a également exhorté la communauté internationale à agir pour répondre "aux déplacements massifs" dans les



trois pays. La Corne de l'Afrique est l'une des régions les plus vulnérables au changement climatique et les phénomènes météorologiques extrêmes se produisent avec une fréquence et une intensité accrues. Depuis

fin 2020, la Somalie ainsi que certaines parties de l'Éthiopie et du Kenya ont été frappées par la pire sécheresse que la région ait connue en 40 ans. El Niño, généralement associé à une augmentation des températures, a

des sécheresses dans certaines parties du monde et des fortes pluies dans d'autres, devrait se prolonger jusqu'en avril.

Ce phénomène météorologique a déjà fait des ravages dans l'est de l'Afrique.

D'octobre 1997 à janvier 1998, de gigantesques inondations, à la suite de pluies torrentielles causées par El Niño, avaient fait plus de 6.000 morts dans cinq pays de la région. Fin 2019, au moins 265 personnes sont mortes et des dizaines de milliers d'autres ont été déplacées durant deux mois de pluies incessantes dans plusieurs pays d'Afrique de l'Est (Burundi, Djibouti, Éthiopie, Kenya, Somalie, Soudan du Sud, Tanzanie, Ouganda).

ARMÉNIE

Une explosion dans une université fait un mort et trois blessés

Une explosion s'est produite vendredi à la faculté de chimie de l'Université d'État arménienne à Erevan, faisant un mort et trois blessés, a indiqué la police de ce pays du Caucase dans un communiqué.

L'explosion, accompagnée d'un incendie, a eu lieu dans la matinée dans un sous-sol abritant "une station de pompage" qui est également utilisée comme vestiaire pour les employés de la faculté, selon la même source.

"L'un des employés est décédé sur les lieux, trois autres personnes ont été hospitalisées", dont l'une est en réanimation, précise la police.

L'incendie, qui n'a pas touché un dépôt de produits chimiques situé à proximité, a été maîtrisé en environ une heure, ajoute-t-elle.

"Aucune trace de gaz toxique n'a été détectée dans l'air", a-t-on précisé de même source.

Selon de premières informations, l'explosion a été provoquée par une "fluctuation du courant électrique", a indiqué la porte-parole de l'Université d'État d'Erevan, Qnar Missakian.

ETATS UNIS

"Plusieurs victimes" après des tirs dans un hôpital, "suspect décédé"

Les autorités de l'État américain du New Hampshire ont annoncé vendredi soir la mort d'un suspect qui aurait ouvert le feu dans un hôpital public et fait "plusieurs victimes".

"La situation de crise à l'hôpital du New Hampshire est jugulée (...) Le suspect est décédé", ont annoncé sur X (ex-Twitter) les services de sécurité et d'urgence de cet État rural situé dans le nord-est. Quelques minutes plus tôt, la police locale avait fait état sur X "de coups de feu dans l'hôpital public du New Hampshire, à Concord" avec "de nombreuses victimes". Les tueries et fusillades sont quasiment quotidiennes aux États-Unis et la pire de ces dernières années est survenue fin octobre dans l'État voisin du Maine: armé d'un fusil semi-automatique, un homme avait ouvert le feu dans un bowling de Lewiston, puis une dizaine de minutes plus tard, dans un bar-restaurant de cette ville de 36.000 habitants, tuant 18 personnes et faisant 13 blessés.

Il s'était ensuite suicidé.

ESPAGNE

Les arrivées de migrants aux Canaries ont dépassé cette année le record de 2006

Le nombre de migrants arrivés depuis le début de l'année aux Canaries a dépassé celui de 2006, année d'une crise migratoire record dans ces îles espagnoles situées au large de l'Afrique, selon des chiffres officiels publiés jeudi.

Entre le 1er janvier et le 15 novembre, 32.436 migrants ont débarqué dans l'archipel espagnol, contre un total de 31.678 sur l'ensemble de l'année 2006, selon un rapport du ministère de l'Intérieur. Ce nombre représente un bond de 18% par rapport à la même période de 2022.

Selon des chiffres publiés mercredi par l'agence européenne de garde-côtes et de garde-frontières Frontex, le nombre de migrants arrivés aux Canaries sur le seul mois d'octobre (13.006) représente un record depuis qu'elle a commencé à collecter des données en 2009. Depuis quelques années, la route migratoire vers les Canaries, dans l'Océan atlantique, est particulièrement empruntée par les migrants en raison du durcissement des contrôles en Méditerranée. Les naufrages sont fréquents lors de ces longues et dangereuses traversées effectuées à bord de petites embarcations précaires. Selon l'ONG espagnole Caminando Fronteras, qui s'appuie sur des appels d'urgence des clandestins en mer ou de leurs proches, plus de 7.800 migrants sont morts de 2018 à 2022 en tentant de rejoindre les Canaries.

Au premier semestre 2023, ils ont été 778.

APS

SOMALIE

Au moins 50 morts dans des inondations (nouveau bilan)

Les inondations causées par de fortes pluies qui ont commencé début octobre en Somalie ont fait au moins 50 morts et plus d'un demi-million de déplacés, a indiqué vendredi l'Agence somalienne de gestion des catastrophes (SoDMA) dans un nouveau bilan. Un précédent bilan faisait état de 32 morts.

La SoDMA a indiqué que les pluies torrentielles avaient également provoqué des glissements de terrain et des crues soudaines dans d'autres régions de la Somalie, détruisant des récoltes et tuant du bétail.

"Les inondations dans le pays ont tué 50 personnes et déplacé plus d'un demi-million de citoyens", a déclaré Mohamed Moalim, commissaire de la SoDMA, aux journalistes à Mogadiscio, la capitale somalienne. Il a fait savoir que son agence avait envoyé un avion-cargo de secours dans le district de Bardhere (sud), alors que les Na-

tions unies ont prévenu qu'il fallait s'attendre à des déplacements massifs, à des besoins humanitaires accrus et à de nouvelles destructions de biens.

Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA) a indiqué que 1,24 million de personnes avaient déjà été touchées par les fortes pluies et les inondations, et que d'autres victimes étaient attendues.

Les Nations unies et leurs partenaires estiment que 1,6 million de personnes pourraient être touchées par les inondations au cours de la saison des pluies actuelle (d'octobre à décembre) et que 1,5 million d'hectares de terres agricoles pourraient être détruits. L'augmentation des précipitations est prévue en raison de la concomitance des conditions El Niño et d'un phénomène positif de dipôle de l'océan Indien. Selon un avis d'inondation publié par la Somalia

Water and Land Information Management, gérée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), des inondations ont été signalées le long de l'ensemble de la rivière Juba, avec une ampleur accrue à Bardhere et en aval à Saakow et Buale.

Le long de la rivière Shabelle, des inondations ont été signalées avec une magnitude croissante à Beledweyne et une magnitude modérée à Balcaad.

Les Nations unies prévoient des inondations d'une ampleur telle qu'il n'est statistiquement possible d'en voir qu'une fois tous les 100 ans, ce qui devrait avoir des conséquences humanitaires considérables.

L'OCHA a déclaré que, "bien que toutes les mesures préparatoires possibles soient mises en œuvre, une inondation de cette ampleur ne pouvait être qu'atténuée et non prévenue".

PHILIPPINES

Six morts et deux disparus après un puissant séisme

Au moins six personnes ont trouvé la mort et deux autres sont portées disparues suite au tremblement de terre de magnitude 6,8 qui a frappé vendredi après-midi le sud des Philippines, a annoncé samedi l'agence philippine en charge des catastrophes.

Edgardo Posadas, directeur du Conseil national de réduction et de gestion des risques de catastrophes (NDRRMC), a déclaré que les détails des décès et des disparitions signalés dans le sud de la région de Mindanao étaient encore en cours de validation.

Il a indiqué qu'au moins 450 personnes dans les zones touchées par le séisme avaient besoin de soins médicaux. Le séisme offshore,

qui s'est produit vendredi à 16h14 heure locale (08h14 GMT), est survenu à une profondeur de 72 kilomètres, à environ 34 km au nord-ouest de la ville de Sarangani dans la province du Davao Occidental.

La secousse a également été ressentie dans plusieurs régions de l'île de Mindanao, endommageant des bâtiments et des maisons. Des répliques ont continué à être ressenties.

La NDRRMC est en train d'évaluer le nombre de victimes et les dégâts causés par le tremblement de terre. L'archipel des Philippines connaît de fréquentes activités sismiques en raison de sa situation le long de la Ceinture de feu du Pacifique.

UNION EUROPEENNE

Les produits du cannabis de plus en plus "puissants" en Europe (Europol)

Les produits issus du cannabis deviennent de plus en plus "puissants" et diversifiés en Europe tandis que des alliances entre organisations criminelles posent de nouveaux défis sécuritaires sur le continent, a mis en garde jeudi Europol.

Général des profits estimés à 11,4 milliards d'euros par an, le trafic de cannabis en Europe représente le plus important marché de la drogue sur le continent, dépassant celui de la cocaïne, selon un rapport conjoint de l'Office de police européen et de l'Observatoire européen des

drogues et des toxicomanies (OEDT). "Les dernières estimations montrent que 22,6 millions de personnes (dans l'UE) âgées de 15 à 64 ans ont consommé du cannabis au cours de l'année passée", a ajouté Europol dans un communiqué.

Les données les plus récentes révèlent également une "hausse importante de la puissance" du cannabis avec des taux beaucoup plus élevés de THC, sa substance psychoactive, déclare l'agence basée à La Haye. La puissance moyenne de l'herbe de cannabis a ainsi bondi de 57% entre 2010 et 2021 alors

que celle de la résine a flambé de près de 200% pendant la même période, soit le double de "nouvelles inquiétudes sanitaires pour les consommateurs", note Europol.

Des gangs criminels impliqués dans le trafic de cannabis ont par ailleurs uni leurs forces pour "fournir des services allant de la production à la distribution", indique l'agence.

Les méthodes pour acheminer le cannabis se sont aussi diversifiées avec des trafiquants utilisant désormais drones, hélicoptères ou navires semi-submersibles sans pilote. La culture

illégal de cette plante a par ailleurs eu un impact environnemental en raison de l'utilisation "importante" d'eau et de produits chimiques polluants, selon Europol. Un site de culture en intérieur de 500 plants de cannabis consommerait ainsi entre "1,6 et 2 millions de litres d'eau par an", calcule Europol, soit quasiment autant qu'un bassin de piscine olympique (2,5 millions de litres).

"Une grande partie de l'électricité utilisée dans l'UE pour la culture de cannabis en intérieur est volée", affirme aussi Europol.

conseillé au public de réduire des activités extérieures non nécessaires. La Chine dispose d'un système d'alerte à quatre niveaux pour les phénomènes météorologiques violents, le rouge étant le plus grave, suivi de l'orange, du jaune et du bleu.

CHINE

Alerte orange aux tempêtes de neige

Le Centre météorologique national de Chine a renouvelé une alerte orange aux tempêtes de neige vendredi, alors que le blizzard est attendu dans certaines provinces du nord-est et du sud-ouest du pays. De 14h00 vendredi à 14h00 samedi, des tempêtes de neige s'abattront sur cer-

taines parties du Jilin, du Heilongjiang et du Sichuan, ce qui pourrait entraîner de nouvelles chutes de neige de plus de 13 centimètres par endroit, a indiqué le centre.

Le centre a appelé les autorités locales à se préparer aux tempêtes de neige, et a

ORAN

Plus de 250 pédiatres au 19^{ème} congrès de la SPO

Plus de 250 pédiatres prennent part au 19^{ème} congrès international de pédiatrie de la Société de Pédiatrie de l'Ouest (SPO), ouvert jeudi-après midi à Oran, avec une insistance particulière sur le nouveau calendrier vaccinal et le diabète chez les enfants.

"Nous avons souhaité parler de vaccination, car il existe un nouveau calendrier vaccinal avec l'introduction récente d'un nouveau vaccin en Algérie + hexavalent + et il faut donc approfondir les connaissances des pédiatres sur ce nouveau vaccin", a indiqué à l'APS Dr Kabouya Lamine, président de la Société de Pédiatrie de l'Ouest (SPO) en marge de l'ouverture de ce congrès.

Ce tout nouveau vaccin à effet polyvalent permet de renforcer la lutte contre les maladies infectieuses et qui, combiné avec les autres vaccins déjà existants, permettra de protéger les enfants contre pas moins de 11 maladies, ce qui représente un bond en avant dans la lutte contre ces affections, a-t-on souligné. Un autre thème pas moins important sera abordé lors de ce congrès, à savoir le diabète, notamment de type 1 insulino-dépendant, qui devient de plus en plus fréquent chez l'enfant et enregistré à un âge de plus en plus précoce, a-t-il fait savoir. "Autrefois on découvrait le diabète chez l'enfant à partir de 7 à 8 ans, mais un record a été enregistré à la clinique pédiatrique de Haï Sidi El Bachir (Ex Plateau), avec un nourrisson de 6 mois atteint de cette maladie, d'où l'importance de continuer à former et s'informer sur cette pathologie et, surtout, en cerner les causes, qui sont à mon avis, l'accouchement par césarienne et l'abandon de l'allaitement maternel", a précisé Dr Kabouya.

Il sera également question d'aborder, lors de ce congrès, des sujets liés à la néonatalogie et l'obésité, entre autres. Outre des experts algériens représentant différents établissements hospitaliers du pays, des spécialistes étrangers sont également présents à ce rendez-vous pour aborder les dernières nouveautés et technologies en matière de traitement de pathologies pédiatriques, principalement en ce qui concerne la diabétologie, la pneumologie et la néonatalogie.

Plusieurs interventions ont été présentées, traitant de plusieurs thèmes, dont "le rôle de l'odontologiste dans le dépistage des maladies générales", "les nouveautés thérapeutiques dans le diabète de type 1" et "l'Hypoglycémie, au-delà des idées reçues".

Le secteur de la santé renforcé à partir du premier trimestre 2024

Le secteur de la santé dans la wilaya d'Oran sera renforcé, à partir du premier semestre 2024, par plusieurs infrastructures et équipements, comme l'Institut du cancer et l'hôpital d'El Kerma, a-t-on appris auprès du Directeur de la Santé et de la Population, Hadj Boutouaf.

Les travaux de réalisation de l'Institut du cancer, implanté à Oran, près de l'hôpital des grands brûlés, avoisinent les 75% et la réception est prévue pour le premier semestre 2024, a indiqué M. Boutouaf, dans une déclaration à l'APS. Cet établissement spécialisé est scindé en deux parties, la première pour la prise en charge des cancéreux, avec une capacité de 120 lits, et la deuxième dédiée à la recherche scientifique sur le cancer.

Le projet de réalisation de l'Établissement public hospitalier (EPH) d'El Kerma, avec une capacité de 60 lits, sera réceptionné, quant à lui, dans les mêmes délais, a affirmé M. Boutouaf. S'agissant des accélérateurs linéaires nécessaires à la radiothérapie, le même responsable a fait savoir que quatre appareils seront réceptionnés avant fin 2024, ajoutant que deux sont destinés à l'Institut du cancer, alors que les deux autres seront accordés au CHU d'Oran et au centre anti-cancer de Misserghine.

Hadj Boutouaf a rappelé que la wilaya d'Oran a été dotée, au cours de l'année 2023, de plusieurs infrastructures, comme l'hôpital des grands brûlés d'une capacité de 120 lits et l'EPH "Docteur Ferradi" de Gdyl, d'une capacité de 240 lits, en plus de polycliniques au nouveau pôle urbain "Ahmed Zabana" à Misserghine, Belgaid, Oued Tlalat et Haï Bouâmama (El Hassi).

MOSTAGANEM

Opération d'aménagement et d'équipement de l'hôpital mère-enfant "Lalla Kheira" (wilaya)

L'hôpital mère-enfant "Lalla Kheira" de Mostaganem bénéficiera d'une opération d'urgence d'aménagement et d'équipement, ont annoncé, mercredi, les services de la wilaya. Un communiqué de la cellule d'information et de communication a souligné que le wali de Mostaganem, Ahmed Boudouh, a effectué dans la nuit de mardi à mercredi, une visite inopinée à cet hôpital, relevant du CHU de Mostaganem, pour s'enquérir de visu des conditions de prise en charge des mères et des nouveau-nés et communiquer avec le staff médical et paramédical.

Dans ce cadre, le même responsable a décidé la suspension, à titre provisoire, du responsable de permanence et un des membres du personnel d'accueil, en raison de leur absence de leur lieu de travail, et a écouté les préoccupations des citoyens

SECTEUR DE LA SANTE

Saihi se réunit avec les DSP et les responsables des établissements sanitaires

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saihi, a tenu, jeudi, une réunion par vidéoconférence, avec les directeurs de la Santé et de la Population (DSP) et des chefs d'établissements de santé sous tutelle, consacrée aux dossiers de la gestion des ressources humaines, les personnels et la relation avec le partenaire social, indique un communiqué du ministère.

Tenue en présence de cadres centraux, la réunion "lors de laquelle a été débattue la situation professionnelle des différents grades et catégories des personnels de la santé", s'inscrit dans le cadre de "la poursuite de la série de réunions d'évaluation initiées par le ministre en vue de suivre l'exécution de la feuille de route du secteur de la santé", note la même source.

A cette occasion, M. Saihi a suivi le bilan social présenté par le directeur des Ressources humaines sur "les dossiers du recrutement, de la promotion, de la formation, du dialogue social et du règlement des redevances", relevant, à ce propos, l'impératif de "prendre en charge de la meilleure façon qui soit la si-



tuation professionnelle de l'ensemble des travailleurs de la Santé".

Dans ce cadre, il a fait savoir que l'an 2024 sera dédié exclusivement aux personnels

de la Santé, tous corps confondus, en leur assurant le règlement des promotions aux nouveaux grades, au plus tard fin mars prochain", ajoutant qu'il sera procédé au "régle-

ment de l'augmentation des salaires selon les nouveaux textes réglementaires en versant les arriérés de paiement et les redevances liés aux promotions prévues par ces textes de loi durant le premier trimestre de 2024".

Pour ce faire, poursuit le ministre, il faudra "opter pour le dialogue, la concertation et la coordination, mais également exploiter tous les canaux de communication possibles avec le partenaire social à travers des rencontres périodiques".

Enfin, il a réaffirmé que "la bonne prestation de services aux patients et l'optimisation des conditions du personnel figurent parmi les principaux objectifs tracés pour relancer le secteur de la santé".

ENFANCE

L'Algérie a réalisé de grandes avancées en matière de protection des enfants contre les violences (spécialiste)

L'Algérie a réalisé de grandes avancées en matière de protection juridique de l'enfant et de l'adolescent, contre les différents types de violences, a relevé, jeudi à Alger, le président sortant de la Société algérienne de Psychiatrie de l'Enfant et de l'Adolescent et des Professions associées (SAPEAPA), Pr Idris Terranti.

"Il est indéniable que beaucoup de choses ont été faites sur le plan juridique pour lutter contre le phénomène des violences faites aux enfants et adolescents en Algérie, à travers notamment son adhésion aux conventions internationales alors que la loi n°15-12 du 15 juillet 2015 relative à la protection de l'enfant a permis une avancée extraordinaire en la ma-

tière", a affirmé le Pr Terranti. S'exprimant en marge du 2^{ème} Congrès de la Société consacré aux "maltraitements à l'égard des enfants et adolescents", l'ancien praticien au CHU de Constantine a plaidé pour l'application des dispositions de ce texte juridique, laquelle nécessite "la mise en place d'un dispositif impliquant plusieurs institutions et intervenants".

"Il s'agit de mettre en place un réseau national doté de références permettant d'intervenir rapidement, en commençant au niveau local à travers la commune et de façon coordonnée entre l'ensemble des acteurs", a-t-il expliqué.

Qualifiant le phénomène des maltraitements à l'égard des enfants et adolescents

de "problème de santé publique", il a précisé que celui-ci "impacte, non seulement les jeunes victimes mais aussi le reste de la famille", mais "altère aussi le développement et l'épanouissement harmonieux de l'enfant". Il a mis l'accent à ce propos sur "l'importance" du rôle du mouvement associatif, notamment en matière d'accompagnement des victimes d'abus.

M. Terranti a fait savoir que cette rencontre s'attèlera précisément à débattre des moyens et façons de prévenir et d'agir face aux maltraitements physiques et morales ciblant les enfants et adolescents, à travers des conférences et communications de spécialistes durant les deux journées de ce congrès scientifique.

CONSTANTINE

Développer une approche intégrée de lutte contre la drogue et la toxicomanie (rencontre)

Les participants à une journée d'étude régionale sur "le rôle de l'Office national de lutte contre la drogue et la toxicomanie (ONLCDT) dans le cadre de la loi 23-05", organisée jeudi à Constantine, ont appelé à développer une approche intégrée de lutte contre ce fléau, et ce en coordination avec tous les partenaires. Dans son allocution d'ouverture, le directeur de l'ONLCDT, Farid Mazouni, a relevé l'importance de l'implication des secteurs de la sûreté, de la justice, de la santé et des douanes dans le développement d'une approche glo-

bale et intégrée sur la drogue, ses causes et les méthodes pour la combattre. Dans son intervention sur les mesures contenues dans la loi 23-05, le président de la chambre criminelle à la cour suprême, Mustapha El Abidine, a mis l'accent sur l'importance du remplacement des moyens coercitifs par des méthodes thérapeutiques et préventives à travers la coordination entre les secteurs concernés, les services de sécurité, les établissements d'enseignement et la société civile.

Il a également appelé à hâter l'élaboration d'un index

national électronique des ordonnances médicales contenant des produits psychotropes et sa mise à la disposition des instances judiciaires. Pour sa part, Lakhdar Hemissi, président d'une section à la chambre correctionnelle de la cour suprême, a souligné l'importance de la prise en charge des accusés toxicomanes dans la limitation de la toxicomanie et la réinsertion de cette catégorie au regard de cette nouvelle approche qui considère le toxicomane comme malade et non pas un criminel. Le wali de Constantine, Abdelkhalck

Sayouda a relevé l'importance de pareilles rencontres sur ce fléau dangereux, soulignant que le nombre des affaires de trafic de drogues a augmenté au cours des 10 premiers mois de cette année à 1,500 contre 1.000 durant la même période de l'année passée. Cette rencontre la troisième du genre organisée à l'échelle nationale par l'ONLCDT a regroupé les cours de justice de l'Est du pays autour de ce fléau, ses causes, ses répercussions sur les plans de la santé physique et psychologique et les nouvelles mesures et dispositions contenues dans la loi 23-05.

principale du CHU), au pôle sanitaire de Kharouba, qui comprend également une faculté de médecine et des structures sanitaires publiques et privées.

Les services de la wilaya de Mostaganem avaient annoncé, plus tôt cette semaine, le renforcement du secteur sanitaire au niveau de la wilaya par de nouveaux équipements médicaux pour la prise en charge des malades, pour un coût de 70 millions de dinars, et ce comme première tranche.

Cette opération a permis l'acquisition de 10 fauteuils de chirurgie dentaire, 5 appareils numériques de radiologie installés dans les salles de soins et les polycliniques au niveau de la wilaya, a ajouté le même communiqué.

AGRESSION CONTRE GHAZA

Tous les patients en soins intensifs à l'hôpital Al-Shifa décédés (directeur)

Tous les patients de l'unité de soins intensifs de l'hôpital Al-Shifa, dans le nord de la bande de Gaza, sont décédés suite au blocus de l'établissement médical par l'armée d'occupation sioniste, a annoncé le directeur de l'hôpital, Mohammed Abou Silmiya.

"Tous les patients qui étaient en soins intensifs sont décédés, tous jusqu'au dernier (...) et cela est dû au blocus (imposé) par l'armée d'occupation, qui dure depuis une semaine maintenant", a souligné Abou Silmiya dans une déclaration aux médias.

Plus de 54 personnes sont déjà tombées en martyrs à l'hôpital depuis le début du blocus.

"Je crains que celles qui sont actuellement dans un état critique ne meurent également", a-t-il déploré.

"L'hôpital a été transformé en cimetière, en prison et en



casernes des forces d'occupation qui tirent sur tout ce qui bouge dans l'enceinte de l'hôpital", a ajouté le médecin.

L'armée d'occupation sioniste empêche quiconque de quitter l'hôpital et les bâtiments environnants.

Aucune organisation internationale, y compris la Croix-Rouge, n'est encore autorisée à pénétrer dans le complexe médical.

Toute personne piégée à Al-Shifa est en danger de mort car elle n'a pas accès à l'eau, à la nourriture et aux médicaments.

L'OMS réclame des évacuations quotidiennes de patients vers l'Egypte

L'Organisation mondiale de la santé (OMS) a demandé vendredi que des flux réguliers et quotidiens de patients soient autorisés à quitter la bande de Gaza pour être soignés en Egypte, afin de soulager les hôpitaux débordés de l'enclave palestinienne, en proie à une agression sioniste barbare depuis le 7 octobre.

L'OMS espère pouvoir déployer dès que

possible une équipe à Gaza pour évaluer la situation, et réclame la mise en place d'un "mécanisme pour faciliter l'évacuation des patients les plus critiques", a déclaré Richard Peepkorn, chef du Bureau de l'OMS en Palestine occupée.

Il a expliqué qu'il faudrait évacuer 50 à 60 patients par jour vers l'Egypte. L'OMS appelle à la mise en place d'évacuations

médicales quotidiennes (...) sans entrave et sûres de patients gravement blessés et malades vers l'Egypte", a résumé l'organisation dans une note envoyée aux médias. Selon l'OMS, 47 des 72 centres de soins primaires à Gaza sont hors service et 25 des 36 hôpitaux ne sont pas opérationnels, les autres ayant du mal à fonctionner en raison de l'agression sioniste.

MALNUTRITION

Les enfants soudanais réfugiés au Tchad en danger (MSF)

Les milliers d'enfants de familles qui ont fui le Soudan en guerre pour se réfugier au Tchad sont dans un état de malnutrition sévère "inquiétant", s'alarme vendredi Médecins sans Frontières (MSF) dans un communiqué qui appelle à une "aide alimentaire d'urgence".

Le Tchad, qui abrite déjà le plus grand nombre de réfugiés soudanais, près de 900.000, en a accueilli plus de 8.000 nouveaux pour la seule première semaine de novembre, selon le Haut commissariat des Nations unies pour les Réfugiés (HCR). Ce flux s'est accéléré ces

dernières semaines en provenance du Darfour, la province soudanaise frontalière avec l'est du Tchad, théâtre de "violences à grande échelle" selon l'ONU.

Dans un de ces camps abritant 40.000 personnes, celui de Metché, MSF enregistre "un taux de prévalence global aiguë à 13,6% parmi les enfants de moins de cinq ans", selon le communiqué.

En août et septembre, MSF avait relevé des taux de malnutrition aiguë sévère de 4,8 et 4,6%, qui étaient déjà "le double du seuil d'urgence déterminé par l'Organisation

mondiale de la santé (OMS)", explique le texte.

"Les équipes de MSF ont pris en charge environ 14.000 enfants malnutris dans (...) différents programmes ambulatoires" depuis le début de l'année, dont "près de 3.000 (...) ont dû être hospitalisés dans un état grave", assure l'ONG.

"Concrètement, cela signifie que les enfants qui ont survécu aux privations, attaques répétées et violences extrêmes qui ont embrasé le Darfour, se trouvent désormais dans un état de santé inquiétant au Tchad", appuie l'organisation.

Le Programme alimentaire

mondial (PAM) de l'ONU "alerte par ailleurs sur les risques de devoir restreindre ou arrêter une partie de ses activités au Tchad faute de financement suffisant", s'alarme aussi MSF qui exhorte la communauté internationale à "renforcer l'aide alimentaire d'urgence".

Déclenchée le 15 avril, la guerre entre l'armée régulière dirigée par le général Abdel Fattah al-Burhane et les Forces de soutien rapide (FSR) du général Mohamed Hamdane Daglo a fait plus de 10.000 morts selon une estimation de l'ONG Armed Conflict Location & Event Data Project (Acled).

OMS

Des avancées révolutionnaires dans le traitement de la tuberculose multi résistante (étude)

Deux nouveaux schémas thérapeutiques pour le traitement et la prévention de la tuberculose multi résistante (TB-MDR) se sont révélés efficaces chez les adultes et les enfants, selon une organisation. Les nouvelles données ont été rapportées par l'organisation Unitaid, qui opère sur l'autorité de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Plus de 400 000 personnes contractent chaque année cette souche mortelle et difficile à traiter de la tuberculose.

Seule une petite proportion d'entre elles guérit, notamment en raison du processus de traitement long, coûteux et difficile, rapporte jeudi l'ONU sur son site.

Les résultats de deux essais cliniques menés avec succès et financés par Unitaid

seront présentés cette semaine à la Conférence mondiale de l'Alliance sur la santé pulmonaire. Ils peuvent rendre la prévention et le traitement beaucoup plus faciles, y compris pour les populations qui n'y avaient auparavant pas accès.

Le premier essai clinique démontre l'efficacité d'un médicament préventif pédiatrique pionnier disponible sous forme dispersible aromatisée aux fruits.

Lorsqu'il est pris une fois par jour pendant six mois, le médicament réduit de plus de moitié le risque de développer une tuberculose multi résistante. Les résultats de la deuxième étude ont démontré l'efficacité de quatre nouveaux schémas thérapeutiques abrégés, entièrement oraux, plus sûrs. Ils peuvent être utilisés sans ef-

fets secondaires dangereux pour tous les groupes de la population.

Cela comblera d'importantes lacunes dans le traitement des populations à risque. "La disponibilité d'un traitement préventif pour les adultes et les enfants constitue une réussite importante", a commenté Unitaid. Auparavant, les enfants et d'autres groupes vulnérables, comme les femmes enceintes, étaient exclus de la recherche scientifique.

Les jeunes enfants courent un risque particulièrement élevé de contracter la tuberculose multi résistante.

On estime que jusqu'à deux millions d'enfants dans le monde sont infectés par la bactérie responsable de la maladie active.

CLIMAT

La chaleur extrême risque de tuer cinq fois plus d'humains d'ici 2050 (rapport)

Près de cinq fois plus de personnes risquent de mourir sous l'effet de la chaleur extrême sur Terre dans les prochaines décennies, alertent des experts internationaux dans un rapport publié mercredi, avertissant que "la santé de l'humanité est en grave danger" si rien n'est fait contre le changement climatique.

Dans le scénario d'un réchauffement planétaire de 2 Celsius d'ici la fin du siècle (il est actuellement en voie d'atteindre 2,7 C d'ici 2100), les décès annuels liés à la chaleur devraient augmenter de 370% d'ici 2050, soit une multiplication par 4,7, selon l'édition 2023 d'un document de référence publié tous les ans par la revue médicale The Lancet.

Et la chaleur fatale n'est qu'une des menaces pour la santé humaine découlant de l'usage croissant des combustibles fossiles, confirme ce "compte à rebours sur la santé et le changement climatique" à quelques semaines de la conférence internationale sur le climat (COP28) de Dubaï, où, pour la première fois, une journée sera dédiée à la santé, le 3 décembre.

Des sécheresses plus fréquentes exposant des millions de personnes au risque de mourir de faim, des moustiques voyageant plus loin et transportant des maladies infectieuses, des systèmes de santé peinant à faire face au fardeau figurent dans les autres dangers évoqués dans ce rapport, qui présente 47 indicateurs.

Malgré des appels toujours plus pressants à une action mondiale, les émissions de carbone liées à l'énergie ont atteint de nouveaux sommets l'an passé, déplorent les auteurs du rapport, qui épinglent les gouvernements, entreprises et banques qui subventionnent et investissent encore massivement dans les combustibles fossiles alimentant le réchauffement planétaire.

En 2022, les habitants du monde entier ont été exposés, en moyenne, à 86 jours de températures potentiellement mortelles, selon le "compte à rebours" du Lancet. Et le nombre de personnes de plus de 65 ans décédées à cause de la chaleur a bondi de 85% entre 1991-2000 et 2013-2022, estime ce rapport.

Ces estimations interviennent alors que 2023 s'annonce comme l'année la plus chaude de l'histoire de l'humanité: l'Observatoire européen du climat a déclaré que le mois dernier avait été le mois d'octobre le plus chaud jamais enregistré.

"Les effets observés actuellement pourraient n'être qu'un symptôme précoce d'un avenir très dangereux", a déclaré à des journalistes Marina Romanello, directrice exécutive du rapport.

Dans le scénario d'un réchauffement de 2 C d'ici 2100, l'impact sur la santé humaine dépasserait la surmortalité. Environ 520 millions de personnes supplémentaires se retrouveraient en insécurité alimentaire modérée ou grave d'ici le milieu du siècle, selon les projections publiées par le Lancet.

Et les maladies infectieuses propagées par les moustiques continueraient à se répandre dans de nouvelles zones.

La transmission de la dengue pourrait ainsi bondir de 36%. Face à ces multiples impacts du changement climatique, plus d'un quart des villes étudiées par les chercheurs a exprimé la crainte de systèmes de santé débordés. "Nous affrontons crise sur crise", a confié aux auteurs du rapport Georgiana Gordon-Strachan, dont le pays natal, la Jamaïque, traverse une épidémie de dengue.

Et de souligner que "les habitants des pays les plus pauvres, souvent moins responsables des émissions de gaz à effet de serre, payent le prix des impacts sur la santé, mais ont moins de capacités financières et techniques de s'adapter à des tempêtes mortelles, des mers qui montent ou des sécheresses dévastatrices, aggravées par le réchauffement mondial".

Le secrétaire général des Nations unies Antonio Guterres, qui ne cesse d'alerter sur le changement climatique, a répondu au rapport en jugeant que "l'humanité est confrontée à un futur insupportable".

"Nous voyons déjà la catastrophe pour la santé et la vie de milliards d'humains dans le monde, mis en danger par des chaleurs records, des sécheresses dévastatrices pour les récoltes, des famines croissantes, des flambées grandissantes de maladies infectieuses, des tempêtes et inondations meurtrières", a-t-il pointé dans un communiqué.

Dann Mitchell, titulaire de la chaire sur les risques climatiques à l'université britannique de Bristol, a déploré auprès du Science Media Center que les avertissements sanitaires "déjà catastrophiques" sur le changement climatique n'aient "pas réussi à convaincre les gouvernements de réduire suffisamment les émissions de carbone pour respecter le premier objectif de l'accord de Paris, soit +1,5 C".

Pour Marina Romanello, sans réels progrès contre le changement climatique et les émissions, "l'accent croissant sur la santé dans les négociations sur le climat risque de se limiter à des mots creux".

MOZAMBIQUE

150 morts en deux mois à cause du choléra

Au moins 150 personnes sont mortes du choléra au cours des deux derniers mois au Mozambique, dont la majorité dans le centre et le nord du pays, ont déclaré les autorités mozambicaines.

La plupart des victimes de cette épidémie se trouvent dans le district de Gile, dans la province centrale de Zambézie, a indiqué aux journalistes le porte-parole du conseil des ministres, Filimao Souza, après une réunion du gouvernement mardi dans la capitale mozambicaine, Maputo. Il a précisé que du 14 septembre au 13 novembre, un total de 36.930 cas de choléra avaient été enregistrés dans le pays. "Il faut également noter qu'on dénombre un total de 150 décès pour un taux de mortalité qui s'élève donc à 0,4%", a fait

savoir M. Souza. Le Mozambique a enregistré 70 cas de choléra au cours des dernières 24 heures, dont 62 ont été hospitalisés, a poursuivi le porte-parole. En outre, 505 nouveaux cas ont été signalés sur les sept derniers jours sans que de nouvelles victimes soient à déplorer, a-t-il ajouté. Le conseil des ministres a décidé d'envoyer des équipes dans les provinces du centre et du nord du pays afin d'évaluer les maladies diarrhéiques, en particulier le choléra, associées au début de la saison des pluies. Au cours de la dernière saison des pluies, de novembre 2022 à mai 2023, le choléra a touché plus de 30.000 personnes au Mozambique et fait au moins 141 morts, selon les données du ministère de la Santé.

12 CONSEILS POUR NE PAS PRENDRE DE POIDS APRÈS 40 ANS

Le soleil tant attendu est enfin là... Pour en profiter sans danger (coups de soleil, photovieillessement, allergies, taches pigmentaires...), on s'expose en prenant de bonnes habitudes, avec des crèmes protectrices qui agissent contre l'ensemble du rayonnement solaire.

1/12 - Créer des assiettes équilibrées

Beaucoup de légumes, riches en eau, fibres, vitamines et minéraux (ils doivent représenter la moitié de l'assiette et peuvent être frais ou surgelés bruts), des protéines animales (en privilégiant viandes peu grasses, volaille, poisson blanc ou gras et œufs) et végétales (céréales, légumes secs, quinoa), des produits laitiers naturels (modérément) et des fruits frais... Les douceurs et plats riches (viandes en sauce, fritures, charcuteries, fromages) ne sont pas interdits, mais doivent rester occasionnels.

2/12 - Déguster à petites boucoupées

Prenez le temps de mâcher jusqu'à transformer les aliments en bouillie avant d'avaler. Les bénéfices de la mastication sont nombreux, on digère mieux, on est plus satisfait, on a plus de plaisir à manger et on ralentit le rythme, ce qui évite de trop manger avant que le cerveau actionne le signal de satiété (via un neurotransmetteur déclenché 20 mn après l'arrivée des premiers aliments dans l'estomac). Une façon simple de réduire ses portions à leur juste taille, et de mûrir car des études ont montré que la mastication faisait dépenser plus d'énergie, et semblait augmenter le métabolisme des graisses.

3/12 - Respecter ses besoins

Quand on mange en famille, on a tendance à remplir notre assiette sans tenir compte de nos besoins énergétiques. Et souvent, on cuisine "familial", ce qui se traduit par deux viandes rouges, charcuteries, pâtes, riz, pizzas, burgers. La parade ? S'écouter et ne pas se laisser entraîner à manger comme le reste de la table : on réduit ses portions selon son appétit, on zappe le dessert si l'on n'a plus faim, on les laisse finir les frites et on termine la



salade...

4/12 - Surveiller ses sensations alimentaires

Vous sortez fréquemment de table avec une sensation de plénitude gastrique inconfortable ? Vous passez régulièrement à table juste parce qu'il est l'heure, et vous mangez sans réel appétit ? Il vous faut renouer avec vos sensations alimentaires, qui aident à équilibrer sans frustration. Règle numéro un, ne pas manger devant la télévision, qui occupe l'esprit et dont il est prouvé qu'elle aggrave insidieusement les rations de 20 %. À l'inverse, il faut faire du repas un "vrai moment", auquel on porte tout son attention.

5/12 - Éviter le tout-prêt

Excès de sucres, de sel, de mauvaises graisses, manque de protéines, de fibres, de vitamines et minéraux : les aliments ultra-transformés (baptisés AUT) sont redoutables tant pour la silhouette que pour la santé. Cela implique de résister à l'attrait de ces produits qui représentent 60 % de l'offre en supermarché et de s'organiser pour cuisiner des aliments bruts. On éla-

bore des menus simples qui n'oublient pas les légumes et on cuisine le week-end en utilisant la technique du "batch-cooking".

6/12 - Éviter les "mauvais sucres"

Les sucres à index glycémique (IG) élevé, présents dans les sodas, confiseries, pâtisseries, confitures... mais aussi la baguette blanche, les pâtes et riz trop cuits, les céréales de petit déjeuner industrielles, le pain de mie ou à bagel, ainsi que les pommes de terre sous toutes leurs formes, sont particulièrement redoutables parce qu'ils font grimper la glycémie et favorisent le stockage sous forme de graisses. Ils viennent se fixer d'autant plus facilement sur l'abdomen que la baisse des hormones féminines favorise cette zone pour y loger nos excès. Résultat, le ventre devient gras et la taille s'épaissit.

7/12 - Privilégier les sucres à index glycémique bas

Ils ne provoquent pas de pic d'insuline mais rassasient tout autant, voire plus et plus longtemps, car on risque moins l'hypoglycémie réactionnelle. On mise donc sur les

8/12 - Éliminer l'alcool

Si l'alcool est parfaitement intégré dans notre vie sociale, il reste un produit "à haut risque" pour la santé, hautement addictif et pour-tant particulièrement surpuissant, plus encore chez la femme, qui n'a pas le même métabolisme que l'homme et élimine moins facilement l'alcool de son organisme. En prime, il est très calorique (surtout les cocktails dans lesquels des alcools forts sont mélangés à des jus très sucrés et des sirops) et n'apporte que des calories vides, c'est-à-dire sans intérêt nutritionnel !

9/12 - Refuser les régimes miracles

Rien de pire pour la silhouette que les régimes répétés et souvent restrictifs : entre frustration et compensation, il est établi qu'ils sont mauvais pour la santé et favorisent la reprise de poids avec un réciéléf-vo-yo. De plus, ils ont tendance à faire baisser le métabolisme de base, qui diminue déjà naturellement avec l'âge : on reprend d'autant plus facilement les kilos perdus une fois la parenthèse "régime" refermée. La solution ? Adopter les alimentations de type méditerranéennes et flexitariennes qui n'interdisent rien, mais mettent l'accent sur le végétal, et réduisent les mauvaises graisses et les sucres ajoutés.

10/12 - Réduire les grignotages

On grignote souvent par réflexe ou habitude, pour compenser le stress, chasser la fatigue ou un coup de blues. Mieux vaut calmer cette pulsion subite d'une autre façon : en respirant profondément, en faisant un petit break, en buvant un thé, en allant faire quelques pas, en occupant ses mains... Si la faim est réelle ou que le dîner est encore loin, on peut croquer un fruit frais, mâcher quelques oléagineux et boire un grand verre d'eau.

11/12 - Jouer avec le goût

On use des herbes et épices qui donnent de la saveur, on utilise les bonnes huiles (colza, noix, olive) et fruits oléagineux, type noix et amandes, dont les bonnes graisses facilitent la lipolyse (brûlage des graisses), et soutiennent l'humeur. Et l'on ouvre ses horizons culinaires pour tester nouvelles recettes, aliments que l'on n'a encore jamais cuisinés, mélanges exotiques ou originaux, car il s'agit d'équilibre, de variété mais aussi de plaisir.

12/12 - S'initier au jeûne intermittent

La technique dite du "fasting", plutôt bien vue du corps médical (c'est rare), permet non seulement de perdre quelques kilos mais aussi de réduire la pression artérielle (qui s'élève souvent avec l'âge). Le principe est de prolonger le jeûne naturel de la nuit, en supprimant (au choix selon son rythme de vie) le petit déjeuner ou le dîner, pour ne s'alimenter que pendant une brève tranche de 8 heures (12 h-20 h si l'on saute le petit déjeuner, ou 7 h-15 h si l'on supprime le dîner). Pendant ce "jeûne" quotidien, on boit de l'eau, des tisanes non sucrées. Impératif : les autres repas sont normaux, variés et équilibrés : on ne "compense" pas en mangeant plus ou n'importe quoi !

Stress, angoisse... Comment se sentir mieux en moins de 15 minutes ?



Troubles du sommeil, fatigue, irritabilité... Les symptômes du stress peuvent bouleverser votre bien-être quotidien. Découvrez comment l'évacuer en moins de 15 minutes.

En période de stress, l'important reste d'entretenir votre bonne humeur et de ne pas laisser les idées sombres vous envahir. Le fait de vous assurer des moments de détente vous permet de recharger pleinement vos batteries. Il faut dire que le contexte de crise sanitaire est particulièrement stressant.

Selon la dernière enquête Covi-Prey menée par Santé Publique France pour suivre l'état de santé psychique des Français pendant cette période, 30% d'entre eux souffrent de troubles anxieux ou dépressifs.

Diminuer le stress quotidien en se faisant du bien

Bires, lectures, écriture de pensées positives, cuisine... Beaucoup d'activités quotidiennes contribuent à nourrir le corps et l'intellect.

Vous vous demandez comment augmenter votre résistance au stress ? Que ce soit technique de respiration, de relaxation ou de méditation, le chant, les promenades à l'air libre ou la musique, il existe moult méthodes pour retrouver son bien-être.

En cas de crise d'angoisse, la sophrologie est conseillée. Pour se calmer, on peut faire des exercices de respiration lente, en évitant de se focaliser sur les symptômes physiques, pour se concentrer sur sa respiration ou sur une partie du corps.

Toutefois, si les troubles s'installent dans le temps, il ne faut pas hésiter à se faire accompagner par un spécialiste.

Mieux détecter les troubles psychologiques permet d'éviter qu'ils ne s'aggravent et/ou deviennent chroniques. On peut aussi en parler à son entourage ou à son médecin, ou encore de ne pas hésiter à recourir à des dispositifs d'aide et d'écoute, qui pourront proposer un soutien et une prise en charge adaptés.

INTOLÉRANCES ALIMENTAIRES Comment fait-on le diagnostic ?

Et si nos maux de tête, de ventre et autres désagréments quotidiens provenaient en fait d'une intolérance alimentaire ? Déceler une intolérance relève souvent du casse-tête. De même qu'en identifier les causes. Deux experts expliquent comment faire le diagnostic.



Un cheesecake qui passe mal, un plat de pâtes qui ballonne, et vous voyez tenté d'incriminer le lait ou le gluten... Attention aux erreurs de diagnostic, prévient le Dr William Berthel, gastro-entérologue : "Certains patients ont des troubles digestifs accompagnés de maux de tête, des symptômes qui pourraient faire penser à une intolérance alimentaire, mais qui parfois sont en réalité le signe de crises migraineuses. Il faut faire un interrogatoire complet du patient et agir avec méthode pour poser un diagnostic d'intolérance alimentaire".

Brièvement de tout cela dans l'intolérance alimentaire : le système digestif "simple" des difficultés à assimiler les aliments. Il y a par ailleurs un effet "dose" : en deçà d'une certaine quantité ingérée, les symptômes sont généralement absents. Avant de commencer à limiter tel ou tel aliment, il est donc prudent de vérifier chez un allergologue qu'il n'y a pas de "vraie" allergie, aux conséquences potentiellement graves. Il réalisera des prick tests cutanés, qui permettent de détecter de manière sûre la sensibilisation à d'éventuels allergènes alimentaires.

Méfiez-vous des tests d'intolérance en vente libre

Alors que les tests pour dépister les allergies alimentaires (dites IGE-dépendantes) ne se font que sur ordonnance, chez un allergologue, il existe désormais des tests IGG sans ordonnance supposés déceler la sensibilité à certains aliments. Coûteux (entre 30 et 300 euros selon les labos) et le nombre d'aliments testés), ils ne sont pas reconnus par les autorités de santé, et d'ailleurs pas remboursés.

"Ces tests sont une vraie escroquerie lâche le Dr Berthel. Y être positif veut simplement dire

que vous avez mangé au moins une fois dans votre vie l'aliment testé". Confirmation du Dr Chabane, allergologue auteur d'un article de référence sur le sujet (voir ci-dessous). Il suffit qu'un tout petit fragment d'aliment soit un jour passé dans le sang (ce qui arrive tous les jours et chez tout le monde) pour fabriquer ensuite des anticorps IGG spécifiques à cet aliment. En clair, faire ces tests, c'est comme jouer à pile ou face. Un test qui s'avère positif chez au moins 50 % des sujets sains n'est pas pertinent et ne peut pas être utilisé en routine pour rechercher une intolérance alimentaire, car il donne des résultats faussement positifs chez la majorité des personnes testées."

Et si c'était un Sama ?

Ni une allergie classique ni une intolérance alimentaire, le Sama ou syndrome d'activation mastocytaire pourrait concerner 15 % de la population selon le Dr Chabane.

De quoi s'agit-il ? "D'une hyper excitabilité des mastocytes", ces cellules sentinelles de l'immunité qui vont surréagir à la présence de protéines de lait ou de blé, mais aussi de sulfites, de codéine ou d'alcool. Elles vont libérer de l'histamine et produire des médiateurs de l'inflammation (prostaglandines, leucotriènes...). C'est cette inflammation locale qui entraîne des symptômes de type nausées, mal au ventre ou diarrhée, mais aussi des migraines, vertiges ou de l'hypertension artérielle. "C'est un syndrome auquel il faut penser quand on se découvre intolérant à plusieurs aliments non apparentés et que l'on a par ailleurs d'autres troubles associés (anxiété, reflux gastro-œsophagien, réactions importantes aux piqûres d'insectes, règles abondantes...)", explique le spécialiste. La bonne nouvelle ? Le Sama se soigne avec des antihistaminiques.

Attention aux régimes trop drastiques

Manger "sans" est devenu courant. Selon le baromètre 2019 du blog Because Gu, 8 % des Français ont exclu le gluten de leur alimentation, mais seuls 38 % d'entre eux l'ont fait après avoir consulté un professionnel de santé. De son côté, le régime pauvre en FODMAPs est de plus en plus populaire auprès des personnes souffrant de troubles intestinaux. Qui l'appliquent fréquemment sans l'accompagnement d'un diététicien, et sans bien en comprendre les principes. Ce régime comporte

une phase de réintroduction des aliments trop souvent "zappée". Conséquences ? Des carences, en fibres notamment, ce qui entretient l'éventuelle irritation du microbiote à l'origine des intolérances. Mais aussi une vulnérabilité psychologique liée à l'ampleur des frustrations alimentaires. Sans oublier des résultats pas toujours à la hauteur des efforts déployés.

"Les gens font souvent des régimes trop drastiques, alors qu'ils pourraient peut-être tolérer quelques grammes de gluten ou de lactose par jour", constate le Dr Berthel.

Attention aux régimes trop drastiques

Manger "sans" est devenu courant. Selon le baromètre 2019 du blog Because Gu, 8 % des Français ont exclu le gluten de leur alimentation, mais seuls 38 % d'entre eux l'ont fait après avoir consulté un professionnel de santé. De son côté, le régime pauvre en FODMAPs est de plus en plus populaire auprès des personnes souffrant de troubles intestinaux. Qui l'appliquent fréquemment sans l'accompagnement d'un diététicien, et sans bien en comprendre les principes. Ce régime comporte

une phase de réintroduction des aliments trop souvent "zappée". Conséquences ? Des carences, en fibres notamment, ce qui entretient l'éventuelle irritation du microbiote à l'origine des intolérances. Mais aussi une vulnérabilité psychologique liée à l'ampleur des frustrations alimentaires. Sans oublier des résultats pas toujours à la hauteur des efforts déployés.

ASTUCES POUR RELANCER VOTRE MÉTABOLISME

1/9 - Bien vous hydrater

Boire beaucoup d'eau aide à augmenter votre métabolisme de base de 5%. Lorsque vous avez faim, votre organisme envoie un signal à votre cerveau : il lui signale cette sensation. Il s'agit du même signal donné lorsque vous avez soif. Ainsi, une envie de grignotage peut se résoudre en buvant un verre d'eau.

2/9 - Réévaluer progressivement votre nombre de calories

Le métabolisme détermine le nombre de calories que vous brûlez chaque jour. Après un régime peu calorique, si vous continuez de manger peu, le moindre aliment sera stocké par votre organisme.

3/9 - Améliorer la qualité de votre sommeil

Sachez qu'une bonne nuit se compose d'environ huit heures de sommeil. Une privation de sommeil de trois heures perturbe déjà considérablement le métabolisme des lipides. Veillez à vous coucher à heure fixe, sans lumière ni bruit.

4/9 - Éviter les aliments transformés

Afin d'accélérer votre métabolisme, évitez le sucre, les édulcorants type aspartame, l'excès de gras et tout aliment industriel. Ils favorisent le stockage de graisses.

5/9 - Pratiquer la musculation

L'activité physique augmente naturellement votre métabolisme. Votre organisme va puiser dans ses réserves pour alimenter les cellules musculaires. L'activité physique augmente votre métabolisme de base sur le long terme. La musculation reste particulièrement recommandée pour remplacer le gras par du muscle.

6/9 - Limiter le stress

Le stress entraîne des conséquences néfastes sur votre sommeil, votre humeur ou encore le stockage des graisses. Il ralentit votre métabolisme et vous fait brûler moins de calories qu'habituellement.

7/9 - Réduire votre consommation d'alcool

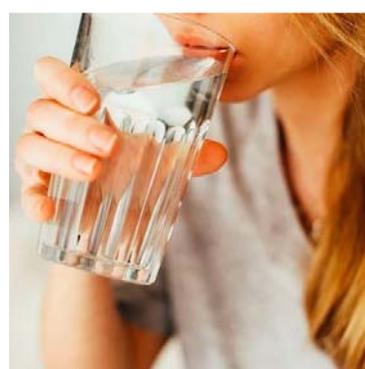
L'alcool est un nutriment vide. Il n'apporte rien à votre organisme. Votre corps souhaite l'éliminer rapidement des son absorption grâce à une réaction chimique au niveau du foie. Ainsi, des substances visant à alimenter la fabrication d'acides gras se créent, alors que la combustion des graisses est ralentie.

8/9 - Prendre un petit-déjeuner

Sauter le premier repas de votre journée aggrave le risque de grignoter tout au long de la journée. Plus vous grignotez, plus vous avez envie de grignoter et plus les conséquences sur votre métabolisme seront néfastes.

9/9 - Augmenter votre apport en protéines

Pour relancer votre métabolisme, privilégiez les aliments riches en protéines et en fibres. Ils vous aident à vous sentir rassasiés et à brûler davantage. Les fibres dont votre métabolisme a besoin se trouvent dans l'avoine, les pois ou encore les lentilles.



BANQUE AFRICAINE DE DÉVELOPPEMENT Initiative "Desert to Power": vers l'électrification de 40 communautés locales dans le sud de la Mauritanie

Le Conseil des gouverneurs du groupe de la Banque africaine de développement (BAD) a approuvé une contribution au projet d'électrification de 40 communautés locales dans le sud de la Mauritanie par la mise en place de sept mini-réseaux verts, a indiqué la BAD dans un communiqué publié vendredi sur son site web.

Initié dans le cadre de l'initiative Desert to Power, qui consiste à faciliter d'électrification par mini-réseaux verts (RIMDIR), le projet nécessite une subvention de 14,42 millions d'euros qui sera octroyée par le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA), expliqué le communiqué. Ce fonds spécial multi-pays du BAD fournit un financement catalytique pour débloquer les investissements du secteur privé dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique avec pour principal objectif la contribution à l'accès universel à des services énergétiques abordables, fiables, durables et modernes pour tous en Afrique, conformément au nouveau pacte pour l'énergie en Afrique, précise le communiqué. "Cette approbation annonce une avancée substantielle de l'implication de la Banque africaine de développement dans le secteur de l'énergie en Mauritanie", s'est félicité

la banque panafricaine, estimant que cette subvention dénote l'engagement de la Banque "à promouvoir l'accès à des sources d'énergie propres et fiables, à coût abordable, tout en contribuant aux objectifs de l'initiative Desert to Power, qui vise à développer le potentiel d'énergie renouvelable des pays du Sahel et réaliser l'accès universel aux services énergétiques". Cité dans le communiqué, le ministre mauritanien de l'Énergie, Nani Ould Chrougha, s'est félicité pour sa part du soutien de la Banque, à travers cette importante subvention dans le secteur de l'électricité en Mauritanie. "Le projet soutient notre politique d'accès universel à l'électricité en 2030 et de transition énergétique pour promouvoir la croissance économique, en particulier dans les zones rurales, a-t-il assuré. De son côté, Daniel Schroth, directeur des Énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à la

Banque africaine de développement, a déclaré que « le projet RIMDIR marque une étape importante et concrète vers la mise en œuvre de la feuille de route nationale Desert to Power pour la Mauritanie », soulignant le rôle de SEFA et la réalisation des priorités fixées par le pays grâce au soutien du Fonds. "À propos de l'Initiative Desert to Power, elle vise à éclairer et à alimenter en énergie la région du Sahel en construisant dix gigawatts de capacité électrique grâce à des systèmes d'énergie solaire, ainsi que des projets en réseau et hors réseau, d'ici 2030", a détaillé le communiqué. Au total, 11 pays de la région du Sahel en bénéficieront et 250 millions de personnes pourront avoir accès à l'électricité pour le développement socio-économique. Lancée en 2019, Desert to Power cadre avec la priorité stratégique de la Banque : "éclairer l'Afrique et l'alimenter en énergie", ajoute la même source.

SOUDAN L'ONU dénonce un élargissement du conflit à d'autres régions du pays

Une adjointe du secrétaire général de l'ONU pour l'Afrique a dénoncé jeudi devant le Conseil de sécurité un élargissement du conflit au Soudan à d'autres régions du pays, qui détient déjà le nombre le plus élevé au monde de personnes déplacées.

Cette diplomate ghanéenne, Martha Ama Akyaa Pobe, s'est alarmée, lors d'une réunion sans vote du Conseil, du fait que "le Soudan était confronté à une convergence de cala-

mités humanitaires de pire en pire et d'une crise catastrophique des droits humains".

Après près de sept mois de conflit entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, "presque 25 millions de personnes au Soudan ont désormais besoin d'aide humanitaire", avait relevé lundi le chef des opérations humanitaires de l'ONU Martin Griffiths.

"En dehors du Darfour, des affrontements meur-

triers se sont poursuivis à Khartoum, Omdurman et Bahr (...) et persistent aussi au Kordofan-Sud, tandis que la situation reste tendue autour d'El-Obeid et du Kordofan-Nord", a détaillé Mme Akyaa Pobe.

Mais "les hostilités ont débordé sur de nouvelles régions, comme les Etats de Gezira, du Nil-Blanc et du Kordofan-Ouest, exposant davantage de civils et d'humanitaires" au risque de violences, s'est inquié-

tée la représentante du chef de l'ONU Antonio Guterres. Elle a réaffirmé que "le Soudan représentait dorénavant la plus importante crise au monde en termes de déplacement de populations avec 7,1 millions de personnes déplacées". Et l'ONU n'a pu fournir d'"aide vitale" qu'à 4,1 millions de Soudanais, soit "seulement 22% des personnes dans le besoin identifiées par les organisations humanitaires en 2023", a-t-elle fait valoir.

KENYA Le Parlement approuve le déploiement de policiers en Haïti

Le Parlement kenyan a approuvé jeudi le déploiement d'un millier de policiers en Haïti, plongé dans le chaos et la violence des gangs, dans le cadre d'une mission soutenue par l'ONU.

Le petit Etat caribéen est en proie à la violence des gangs qui contrôlent 80% de la capitale, le nombre de crimes graves ayant atteint des records, selon la représentante de l'ONU dans le pays.

"Les oui l'emportent", a laconiquement déclaré la vice-présidente du parlement Gladys Boos Shollel après avoir demandé aux élus de se prononcer à voix haute. Ce déploiement reste toutefois suspendu par la Haute cour de Nairobi qui doit encore examiner un recours déposé par un opposant qui argue que cette mission est inconstitutionnelle.

PRÉSIDENTIELLE AU LIBERIA George Weah concède sa défaite face à l'opposant

Le président sortant du Liberia, George Weah, a concédé vendredi soir sa défaite à l'élection présidentielle de mardi face à l'opposant Joseph Boakai, alors que le pays est dans l'attente de la publication des résultats totaux du scrutin.

"Ce soir, le CDC (le parti de M. Weah) a perdu l'élection mais le Liberia a gagné. C'est le temps de l'élégance dans la victoire", a déclaré M. Weah, ancienne gloire du foot élue en 2017, dans un discours sur le radio public.

"Les résultats annoncés ce soir, bien que non finaux, indiquent que (M.) Boakai a une avance que nous ne pouvons rattraper. J'ai parlé au président élu Joseph Boakai pour le féliciter pour sa victoire", a dit M. Weah. Les résultats publiés vendredi par la commission électorale, après des votes dans plus de 99% des bureaux, donnaient 50,89% à M. Boakai, 78 ans, et 49,11% à M. Weah. M. Boakai bénéficiait d'un peu plus de 28.000 voix d'avance après que quelque 1,6 million de bulletins ont été dépouillés. Environ 2,4 millions de Libériens étaient appelés aux urnes mardi, mais aucune indication n'a été fournie jusqu'alors sur la participation.

MALAWI Le gouvernement suspend ses voyages officiels à l'étranger pour réduire ses dépenses

Le président du Malawi, Lazarus Chakwera a décidé d'interdire temporairement les voyages à l'étranger à son gouvernement, une mesure qu'il va aussi s'appliquer à lui-même, pour aider son pays à réduire ses dépenses et faire face à la crise économique.

Cette décision a été annoncée après que le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé un prêt de 175 millions de dollars à ce pays d'Afrique australe.

"J'impose le gel de tous les voyages à l'étranger financés par l'Etat pour tous ses agents à tous les niveaux (...) jusqu'à la fin de l'année fiscale en mars", a déclaré Lazarus Chakwera à la télévision tard mercredi soir. M. Chakwera ne se rendra donc pas au sommet de la COP28 sur le climat prévu à partir de fin novembre aux Emirats arabes unis. Il a également ordonné à tous les membres de son gouvernement actuellement en déplacement officiel à l'étranger de hâter leur retour au pays, annonçant une réduction de moitié du budget de carburant des hauts responsables gouvernementaux.

APS

SÉNÉGAL Le Sénégal n'a pas violé les droits de l'opposant Sonko (Tribunal de la Cedeao)

La Cour de justice de la Cedeao a jugé vendredi que l'Etat sénégalais n'avait pas violé les droits de l'opposant emprisonné Ousmane Sonko, une décision qui compromet ses chances de participer à l'élection présidentielle de 2024.

"Le Sénégal n'a violé aucun de ses droits", a affirmé la Cour de justice de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cedeao) à Abuja, la capitale nigérienne. Cette décision intervient le jour où à Dakar,

la Cour Suprême doit statuer sur la réintégration d'Ousmane Sonko sur les listes électorales en vue du scrutin de 2024. Sonko et l'Etat sénégalais sont en conflit depuis plus de deux ans, l'opposant accusant les autorités de vouloir l'empêcher de se présenter à l'élection présidentielle de 2024.

Le mois dernier, le tribunal de Ziguinchor, la ville dont Sonko est maire depuis 2022, avait annulé la radiation de l'opposant des listes électorales. L'Etat a fait appel de cette

décision. M. Sonko, 49 ans, a été condamné à deux ans de prison ferme le 1er juin 2023 dans une affaire de meurtres. Il a été écroué fin juillet sous d'autres chefs d'accusation, dont appel à l'insurrection, association de malfaiteurs en lien avec une entreprise terroriste et atteinte à la sûreté de l'Etat. Sa condamnation en juin a provoqué des émeutes qui ont fait 16 morts selon le gouvernement et une trentaine selon le parti de Sonko.

ELECTIONS EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO Des militants lancent une mission d'observation électorale

Des militants de la société civile congolaise ont annoncé vendredi à Kinshasa une mission d'observation électorale autofinancée, disant craindre des fraudes lors de la présidentielle du 20 décembre prochain. Des élections législatives, provinciales et municipales sont prévues le même jour que la présidentielle, à laquelle le chef de l'Etat sor-

tant, Félix Tshisekedi, est candidat à un second mandat de cinq ans. Au cours d'une conférence de presse, Mino Bopomi, le chef de cette nouvelle mission électorale citoyenne baptisée "Kapita", a précisé qu'au moins 1.300 observateurs seraient déployés pour surveiller 19.000 bureaux de vote à travers le pays. Ce nombre représente 26% du nombre total

de bureaux. L'objectif est d'avoir un "décompte parallèle" le jour du scrutin, a-t-il expliqué. Selon lui, de nombreux problèmes dans le processus électoral sont susceptibles de "favoriser la fraude". Cela va, entre autres, des noms dupliqués sur les listes électorales jusqu'aux électeurs obligés de payer pour s'inscrire sur ces listes, a-t-il dit. Le jour des élections,

les bénévoles de Kapita prendront des photos des résultats affichés dans les bureaux de vote et les centraliseront dans une application. Maud-Salomé Ekila, une autre organisatrice de Kapita, a souligné que cette initiative serait autofinancée, les observateurs citoyens n'ayant besoin que d'un téléphone pour prendre des photos des résultats.

PALESTINE

Agression sioniste à Ghaza et en Cisjordanie : 11.675 martyrs et environ 32.000 blessés (nouveau bilan)

Le ministère palestinien de la Santé a annoncé, que le nombre des martyrs s'est élevé vendredi soir à 11.675, et celui des blessés à environ 32.000, depuis le début de l'agression sioniste barbare lancée contre le peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée, le 7 octobre dernier.

Cité par l'agence de presse Wafa, le ministère a expliqué, dans son rapport quotidien sur l'agression, qu'il rencontre de grandes difficultés pour obtenir des données actualisées en raison de l'interruption des services de communication dans la bande de Ghaza.

Il a indiqué que le nombre de martyrs dans la bande de Gaza hier soir (16 novembre) atteignait 11.470, dont 4.707 enfants, 3.155 femmes et 686 personnes âgées, tandis que le nombre de blessés atteignait plus de 29.000. Il a ajouté que plus de 3.600 civils sont toujours portés disparus ou sous les décombres, dont 1.750 enfants. Sur le plan sanitaire, 202 personnels de santé et 36 personnels de la protection civile sont tombés en martyrs et plus de 200 membres du personnel médical ont été blessés depuis le 7 octobre. Plus de 60 ambulances ont égale-



ment été attaquées par les forces sionistes, dont 55 ont été endommagées et mises hors service. Le ministère a indiqué que 26 des 35 hôpitaux de Ghaza et 52 des 72 cliniques de soins de santé primaires,

soit plus des deux tiers, ont cessé de fonctionner en raison des dégâts causés par les bombardements sionistes ou du manque de carburant, précisant que les neuf hôpitaux restants fonctionnaient partiellement.

Agression sioniste contre Ghaza: l'Afrique du Sud saisit la CPI

L'Afrique du Sud a déposé jeudi une plainte auprès de la Cour pénale internationale (CPI) contre l'entité sioniste qui mène une agression barbare à l'encontre du peuple palestinien dans la bande de Ghaza et en Cisjordanie occupée depuis le 7 octobre, ont rapporté vendredi des médias locaux et africains.

Le président sud-africain, Cyril Ramaphosa, a l'origine de cette saisine,

exige une action de la CPI face aux crimes de guerre commis à Ghaza par les forces d'occupation sionistes, précise notamment Africanews sur son site.

Par ailleurs, le parti au pouvoir en Afrique du Sud, le Congrès national africain (ANC) a d'ores et déjà apporté son soutien à une motion parlementaire en cours sur la fermeture de l'ambassade de l'entité sioniste dans le pays et la suspension de

toute relation diplomatique avec elle, "jusqu'à ce qu'elle accepte un cessez-le-feu et s'engage dans des négociations contraignantes, facilitées par l'ONU", selon la même source.

"Nous ne pouvons pas rester les bras croisés face aux actions génocidaires" de l'entité sioniste, a déclaré Mahlengi Bhengu-Motsiri, porte-parole de l'ANC. "Le Congrès national africain approuvera une motion

parlementaire demandant au gouvernement de fermer l'ambassade" de l'entité sioniste en Afrique du Sud. La motion parlementaire examinée jeudi a été présentée par les Combattants pour la liberté économique (EFF), un parti de gauche. Pour rappel, l'Afrique du Sud a rappelé tous ses diplomates accrédités auprès de l'entité sioniste pour protester contre le génocide en cours à Ghaza.

Pour Ghaza, "on ne demande pas la lune" mais un "cessez-le-feu" (chef humanitaire ONU)

Le chef des opérations humanitaires de l'ONU Martin Griffiths a exigé vendredi devant les Nations unies un "cessez-le-feu" à Ghaza pour venir en aide aux 2,2 millions de personnes piégées par l'agression sioniste depuis le 7 octobre.

"On ne demande pas la lune. Nous demandons des mesures de base nécessaires pour répondre aux besoins essentiels de la population civile et juguler le cours de cette crise", s'est insurgé M. Griffiths lors d'une intervention vidéo devant une réunion informelle de l'Assemblée générale de l'ONU à New York. "Un cessez-le-feu humanitaire. Appliquons ça comme on veut, mais ce

qu'il faut d'un point de vue humanitaire est simple: arrêter les combats pour permettre aux civils de se déplacer en sécurité", a tonné le chef des opérations humanitaires de l'ONU devant les Etats membres des Nations unies.

Mercredi, le Conseil de sécurité de l'ONU avait appelé à des "pauses et couloirs humanitaires" de quelques jours dans la bande de Ghaza. Le texte a recueilli 12 voix pour et trois abstentions, et est la première résolution adoptée par le Conseil depuis fin 2016 sur le dossier Palestine.

Ce "cessez-le-feu humanitaire", a imploré M. Griffiths "qu'on le fasse

tant que c'est possible afin de débloquent une réponse humanitaire, que l'on donne à la population de Ghaza de quoi respirer après les terribles événements qu'elle a subis ces dernières semaines".

Dans la bande de Ghaza, les bombardements de l'occupation sioniste incessants ont fait 12.000 martyrs, majoritairement des civils, dont 5.000 enfants, selon un nouveau bilan publié vendredi par le ministère de la Santé. Martin Griffiths a rappelé que "l'appel (de fonds) d'urgence pour Ghaza s'élevait à 1,2 milliard de dollars" mais que "jusqu'ici nous avons reçu environ 132 millions de dollars".

La Russie condamne le bombardement aveugle des quartiers et hôpitaux par l'entité sioniste

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a indiqué que la Russie condamne le "bombardement aveugle" par les forces d'occupation sionistes des quartiers résidentiels et hôpitaux dans la bande de Ghaza, soulignant que ces exactions "sont une violation flagrante du droit humanitaire international".

"Nous condamnons fermement les méthodes qui violent de manière

flagrante le droit humanitaire international, ainsi que le bombardement aveugle des quartiers, hôpitaux et écoles", faisant des milliers de martyrs civils, dont des enfants, a-t-il déclaré, jeudi soir, au cours d'une conférence de presse avec son homologue vénézuélien à Moscou.

Selon le site web de la chaîne d'information russe RT, Sergueï Lavrov a réitéré, à cette occasion, la

conviction de Moscou concernant la nécessité de résoudre le conflit au Moyen-Orient par "la création d'un Etat palestinien comme prévu dans les résolutions du Conseil de sécurité".

Le représentant permanent de la Russie auprès des Nations unies, Vassili Nebenzia avait exhorté, de son côté, le Conseil de sécurité de l'ONU "à joindre l'acte à la parole" concernant les

points contenus dans la résolution adoptée mercredi et appelant à des "pauses humanitaires" à Ghaza, théâtre d'une agression barbare des forces d'occupation sionistes depuis le 7 octobre dernier. "C'est une honte que le Conseil, qui a des outils puissants et uniques à sa disposition, ne soit parvenu qu'à un appel si faible", s'est-il indigné.

APS

LUXEMBOURG

Prestation de serment du nouveau gouvernement

Le Grand-Duc Henri de Luxembourg a procédé vendredi à l'assermentation du nouveau Premier ministre, Luc Frieden, du vice-Premier ministre, Xavier Bettel, et des ministres composant le nouveau gouvernement, selon un communiqué de la cour grand-ducale du Luxembourg. La composition du gouvernement Frieden-Bettel a été révélée le 15 novembre, cinq semaines après les élections législatives du 8 octobre 2023. Le Parti populaire chrétien-social (CSV), vainqueur des élections, détient une majorité significative avec huit ministres, tandis que le Parti démocratique (DP) compte sept ministres.

Luc Frieden, membre du CSV, devient une figure clé du nouveau gouvernement, fort de son expérience en tant que ministre des Finances de 2009 à 2013. Xavier Bettel, ancien Premier ministre, prend les fonctions de vice-Premier ministre et ministre des Affaires étrangères, renforçant son influence sur la scène internationale. Le programme de coalition prévoit des réformes majeures, notamment une réforme de l'imposition dès le 1er janvier pour améliorer le pouvoir d'achat, a-t-on indiqué. Des mesures en matière de logement, des investissements massifs dans les énergies renouvelables et la mobilité douce, ainsi qu'une réforme sécuritaire avec la création d'une police communale intégrée sont au cœur des priorités. La digitalisation est également soulignée comme une priorité pour renforcer la compétitivité économique.

ETATS-UNIS

La procureure propose le 5 août pour l'ouverture du procès de Trump

La procureure qui instruit le dossier contre Donald Trump dans l'Etat américain de Géorgie a proposé vendredi que le procès de l'ex-président et ses 14 co-prévenus s'ouvre le 5 août 2024 pour manipulations illicites visant à inverser les résultats de l'élection de 2020. La procureure Fani Willis demande également, dans cette motion adressée au juge du comté de Fulton à Atlanta, capitale de cet Etat du sud-est du pays, Scott McAfee, qui aura le dernier mot, de fixer au 21 juin la date limite pour plaider coupable.

Quatre des 19 prévenus initialement visés par l'acte d'accusation délivré le 14 août, en vertu notamment d'une loi de Géorgie sur la criminalité en bande organisée utilisée par la procureure, ont déjà plaidé coupable. Ils ont été condamnés à des peines réduites, sans prison ferme, en échange de leur témoignage au futur procès des autres accusés.

Mme Willis fait valoir que la date du 5 août permettrait d'éviter un chevauchement avec les procès fédéraux de Donald Trump, à Washington pour des faits connexes, et en Floride, où il est accusé de négligence dans la gestion de documents confidentiels après son départ de la Maison Blanche, prévus respectivement à partir du 4 mars et du 20 mai 2024. La procureure insiste pour que les 15 prévenus restants soient jugés ensemble, tout en soulignant que "l'accusation envisagera des accords de plaider coupable jusqu'à la date limite". Passée cette échéance, elle ne proposera plus d'accords aux prévenus et réclamera systématiquement la peine maximale, prévient elle. Mme Willis a indiqué cette semaine dans une interview au Washington Post s'attendre à ce que "le procès dure des mois" et ne soit pas achevé avant la fin de l'année prochaine ou tout début 2025. Parmi les co-prévenus de M. Trump figurent son ancien avocat personnel, Rudy Giuliani, et son dernier chef de cabinet à la Maison Blanche, Mark Meadows. L'ancien président, favori des primaires républicaines, dénonce ses traces judiciaires comme autant d'"ingérences électorales" à l'instigation de l'administration démocrate pour l'écartier de la course à la Maison Blanche et réclame que ses procès ne se tiennent pas avant l'élection, prévue le 5 novembre 2024.

MEXIQUE

Trois arrestations après l'assassinat d'un photjournaliste

Trois personnes ont été arrêtées dans l'enquête sur l'homicide d'un photjournaliste retrouvé mort jeudi dans le nord du Mexique, a indiqué vendredi le parquet. Deux des trois suspects étaient en possession des téléphones portables d'Ismael Villagomez, assassiné à Ciudad Juarez, à la frontière des Etats-Unis, a ajouté le parquet de l'Etat du Chihuahua (nord).

Collaborateur du journal local Heraldo de Juarez, Ismael Villagomez Tapia a été victime "d'un tir qui lui est entré dans l'œil", avait déclaré jeudi à la presse le procureur régional, Carlos Manuel Salas. Avant lui, cinq journalistes avaient été tués au Mexique depuis le début de l'année, d'après Reporters sans frontières (RSF). Plus de 250 journalistes ont été assassinés dans le pays depuis 2000, et 180 sont portées disparus. Le corps de la victime a été retrouvé à bord d'un véhicule qui il utilisait en tant que conducteur enregistré d'un service en ligne de chauffeurs à la demande.

GUELMA Solidarité avec le peuple palestinien à l'ouverture des journées nationales de poésie "Okadhia"

La cinquième édition des journées nationales de poésie "Okadhia" s'est ouverte mercredi à la maison de la culture de Guelma, sous le signe de la solidarité avec les habitants de la bande de Ghaza et de la célébration du 35ème anniversaire de la proclamation, depuis la capitale algérienne en 1988 de la création de l'Etat de Palestine.

Tous les participants poètes, écrivains et universitaires, venus de 15 wilayas, ont porté les drapeaux palestinien et algérien, lors de l'ouverture de cette rencontre de deux jours et la majorité des interventions et lectures poétiques ont été dédiées au soutien du peuple palestinien et la dénonciation des crimes inhumains de l'entité sioniste contre les enfants et les femmes dans la bande Ghaza.

Placée sous le slogan "la patrie, un poème qui débute par le 1er novembre", cette manifestation traditionnellement organisée par la maison de la culture de Guelma à l'occasion de l'anniversaire du déclenchement de révolution de libération coïncide cette année avec l'anniversaire de l'annonce

de la création de l'Etat de Palestine et les massacres sauvages perpétrés contre la population de Ghaza, a indiqué, Mme.

Messaouda Afifi, conseillère culturelle principale à la maison de la culture.

Elle a également affirmé que la manifestation vise à préserver la mémoire nationale et glorifier la révolution de libération par la poésie tout en mettant l'accent sur les souffrances endurées par le peuple palestinien qui s'est inspiré des sacrifices des Algériens consentis durant leur révolution pour le recouvrement de leur souveraineté.

Le poète Ahmed Kadja de Mila a donné lecture à un poème Malhoun intitulé "Ala macharif El Qods" (Aux abords d'El Qods)

dans lequel, il a exprimé le soutien inconditionnel de l'Algérie au peuple palestinien qui lutte pour mettre fin à l'occupation sioniste.

Outre les lectures poétiques, ces journées verront également la présentation de conférences sur la poésie révolutionnaire, la culture et la résistance, l'encre et le sang dans la révolution algérienne par des universitaires d'Annaba, de Constantine, de Skikda, de Batna et de Guelma.

Des poètes et poétesses des wilayas d'Annaba, de Skikda, de Jijel, de Constantine, de Tébessa, de Batna, de Mila, de Rélizane, de Médéa, de Biskra, d'Ouled Djellal, d'El Oued, de Touggourt et de Guelma prennent part à ces journées nationales de la poésie.

BOUMERDÈS Nouvelles découvertes archéologiques au site "Mers Eddadj" de Zemmouri

L'Institut national d'archéologie a annoncé, jeudi, la découverte de nouveaux vestiges et pièces archéologiques au niveau du site "Mers Eddadj" de Zemmouri, mis à jour en 2006 à l'Est de Boumerdès.

"Une opération de fouilles menée récemment, dans le cadre d'une série de fouilles annuelle, a permis la découverte de nombreux nouveaux édifices, vestiges et ruines", a indiqué à l'APS le président du Conseil scientifique de l'Institut national d'archéologie, Dr. Benaïmane Smail, également participant à ces fouilles.

Il a cité parmi les plus importantes découvertes mises à jour, dernièrement, au niveau du site, les ruines de deux habitations, dont l'une englobait une maison, une grande cour et un puits, et l'autre une cour et deux puits, remontant toutes deux à la civilisation islamique, qui a régné dans la région entre le IVe et le VIe siècle de l'hégire.

Des tuiles destinées à recouvrir les toits des habitations, des pièces de poterie et de charbon et un anneau en fer utilisé pour frapper aux portes, ont, également, été mis à jour, selon la même source.

Depuis 2017, des opérations de fouilles et de prospection sont menées chaque année pour une durée de 15 jours, sous la supervision de l'Institut national

d'archéologie. A noter que ce site archéologique a bénéficié, dernièrement, d'un plan technique de protection et valorisation, suite à son classement, en 2016, comme réserve archéologique nationale.

Formé de couches souterraines archéologiques relevant de différentes époques historiques, vers le IVe et VIe siècle de l'hégire (entre le 10e et 12e siècle du calendrier grégorien), le site "Mers Eddadj" a bénéficié de cinq opérations de fouilles depuis 2017.

Selon les opérations de prospection réalisées en son sein et autres sources et références historiques, le site renferme la ville historique de Mers Eddadj, remontant à l'époque islamique.

Dans l'antiquité, celle-ci était dénommée "Rusubikari", une importante ville de la Maurétanie césarienne, construite sur les ruines d'un comptoir de négoce de l'époque des carthaginois, au VIe siècle avant J.C.

En 1225, ce pôle économique d'importance fut l'objet d'une attaque militaire de la part de Yahia Ben Abi Ghania El Miourki, qui avait conduit une importante révolte contre les Almohades, en détruisant leurs villes et forts, dont cette cité, qui fut dès lors ensevelie sous le sable pour des siècles, avant sa mise à jour en 2006.

HAUT CONSEIL ISLAMIQUE Achèvement de l'inventaire et de la numérisation des contenus de dizaines de manuscrits (Commission)

La Commission mixte du Haut Conseil Islamique (HCI) et du Conseil supérieur de la langue arabe a procédé à l'inventaire et à la numérisation de contenus de dizaines de fonds manuscrits dans le pays et à l'étranger, depuis son installation en 2017, a-t-on appris, jeudi, du président de cette commission, Benamar Hamdadou.

Dr Hamdadou, également membre du HCI et professeur d'histoire à l'université d'Oran 1 "Ahmed Ben Bella", a indiqué à l'APS que cette commission, qui compte 11 chercheurs de différentes universités et centres nationaux de recherche, a procédé à l'inventaire et à la numérisation des contenus au titre du projet "Didactique des Manuscrits Algé-

riens". Dans le cadre de ce projet, l'instance mixte a pour mission de réaliser un inventaire quantitatif des manuscrits algériens, de déterminer leur localisation, de procéder à une enquête générale sur les manuscrits et de les comparer en termes de nombre d'exemplaires, en plus de déterminer les caractéristiques de chaque manuscrit en fonction des domaines, du sujet, de l'autorité et de la forme, et de l'identification de son propriétaire ou copiste, ainsi que la numérisation et l'informatisation du manuscrit, permettant au chercheur d'en exploiter les éléments et caractéristiques, tout en incluant sur les sites Internet des deux Conseils précités après ratification.

Le projet a retenu 18 domaines

de connaissance de cette didactique selon le contenu des manuscrits, afin de faciliter la tâche au chercheur, notamment en ce qui concerne les études coraniques, la Sunna, les exégèses, les études du hadith, les traductions en histoire, l'archéologie, la littérature et la poésie.

Un groupe de travail a procédé au recensement, à l'inventaire et à l'indexation de plusieurs fonds de manuscrits à l'intérieur du pays, ainsi qu'à l'étranger, comme c'est le cas du fonds du Centre Ahmed Baba de documentation et de recherches historiques de la ville de Tombouctou, au Mali, et le fonds de la bibliothèque Chester-Beatty de la ville de Dublin, en Irlande.

APS

BATNA Atelier régional de formation sur le portail géographique du secteur de la culture

Un atelier régional de formation sur le portail géographique du secteur de la culture s'est ouvert mercredi à Batna au profit des personnels du secteur de 16 wilayas de l'Est du pays. Cet atelier de deux jours, qui se tient à la bibliothèque principale de lecture publique de Hamla au chef-lieu de wilaya en présence de cadres centraux, rentre dans le cadre de l'ultime étape du projet national de Système d'information géographique (SIG) précédant le lancement officiel du portail, a affirmé à l'APS un sous-directeur au ministère de la Culture et des Arts, Younes Baba Nedjar.

Après la formation des cadres du ministère, la formation des personnels du secteur dans les wilayas a été lancée au travers d'ateliers régionaux de formation des formateurs qui, à leur tour, assureront la formation des utilisateurs du portail au niveau des directions locales de la culture et des arts et des établissements sous tutelle, a ajouté le même responsable.

L'atelier de Batna est le second après celui organisé à Ain Defla pour les wilayas du Centre et sera suivi, du 22 novembre au 7 décembre, de trois autres ateliers au profit des personnels restant du secteur, a-t-il noté.

L'opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie du secteur de généralisation de la numérisation et de l'utilisation des nouvelles technologies de communication, selon la même source qui a ajouté que le portail géographique du secteur de la culture est une plateforme assurant sur internet un accès facile aux données géographiques et autres ressources, et constituant un outil efficace de gestion du secteur d'amélioration de la qualité de ses prestations.

Cet atelier regroupe des représentants du secteur des wilayas de Batna, Sétif, Constantine, Skikda, Oum El Bouaghi, Annaba, Souk Ahras, Biskra, Mila, Tébessa, El Tarf, M'sila, Ouled Djellal, Khenchela et de Guelma, a précisé Abderazak Bensalem, chargé de la gestion à la direction de la culture et des arts de Batna.

Les animateurs de la rencontre représentant le bureau d'étude concepteur du projet présenteront aux participants le SIG, les modes d'utilisation du portail géographique, ses applications et le mode de relèvement des coordonnées géographiques ainsi que les mécanismes de validation des données descriptives locales, a-t-on indiqué.

ANNABA Concours pour la réalisation de documentaires sur le patrimoine matériel et immatériel de la région (dcw)

Un concours pour la réalisation de documentaires sur le patrimoine matériel et immatériel de la wilaya d'Annaba a été lancé conjointement par la direction locale de la culture et des arts et l'association culturelle "Ajress", a indiqué mercredi la directrice de wilaya de la culture, Saliha Berkouk.

Dans une déclaration à l'APS, la même responsable a précisé que ce concours "ouvert aux cinéastes amateurs et professionnels" s'inscrit dans le cadre des efforts d'animation culturelle et d'encouragement des jeunes cinéastes à réaliser des documentaires sur le patrimoine culturel riche et varié de la région.

L'objectif est de faire connaître le patrimoine culturel de la région d'Annaba marqué par les empreintes de civilisations successives visibles au travers des multiples vestiges archéologiques, a ajouté la directrice de la culture et des arts, notant que le thème du concours inclut les traditions des habitants de la région et les figures artistiques, historiques, culturelles et religieuses.

Les meilleurs documentaires dont la durée doit être incluse entre 15 et 20 minutes recevront des primes d'encouragement, selon la même source qui a noté qu'un programme de projection des documentaires réalisés à travers des établissements scolaires sera arrêté en coordination avec la direction de wilaya de l'éducation.

Les offres de formation en audiovisuel suscitent annuellement un engouement des jeunes de la wilaya, a relevé la même responsable, soulignant que l'atelier de l'audiovisuel de la maison de la culture Mohamed Boudiaf qui propose des initiations aux métiers du cinéma attirait chaque année une centaine de jeunes des deux sexes.

TÉLÉCOMMUNICATIONS EN ALGÉRIE

Téléphonie mobile: légère diminution du nombre d'abonnés au 2^e trimestre 2023 (ARPCE)

Le nombre d'abonnés à la téléphonie mobile (GSM, 3G et 4G) a enregistré une diminution de 0,8% en passant de 49,30 millions d'abonnés au 1er trimestre de l'année 2023 à 48,91 millions d'abonnés au 2e trimestre de la même année, indique l'Autorité de régulation de la Poste et des Communications électroniques (ARPCE) dans son dernier rapport.

Sur les 48,91 millions d'abonnés, 45,14 millions étaient abonnés au réseau 3G/4G, soit 92,29% du nombre global, contre 3,77 millions d'abonnés au réseau GSM, soit 7,71%, relève l'ARPCE. Le taux de pénétration au réseau de téléphonie mobile a également enregistré une diminution nette de 0,94 points, passant de 111,66% au 31 mars de 2023, à 110,72% au 30

juin 2023, note ce rapport élaboré selon une population algérienne estimée à 44,18 millions d'habitants.

"La régression du taux de pénétration est due à la légère régression du marché de la téléphonie mobile durant cette période", estime l'ARPCE. S'agissant des opérateurs de téléphonie mobile, Mobilis demeure en tête,

en termes d'abonnés aux réseaux GSM, 3G et 4G au 30 juin de 2023, avec 21,25 millions d'abonnés, suivi de Djazzy (15,27 millions) et d'Ooredoo (12,39 millions), indique l'ARPCE.

L'opérateur Mobilis enregistre ainsi une légère diminution de son nombre d'abonnés GSM, 3G et 4G avec 21,25 millions d'abonnés durant le 2e trimestre de 2023,

alors qu'il était de 21,36 millions au 1er trimestre de la même année. Il est suivi de l'opérateur Djazzy qui a connu une légère augmentation passant de 15,20 millions d'abonnés durant le 1er trimestre de 2023 à 15,27 millions durant le 2e trimestre de la même année. Ooredoo a, quant à lui, connu une diminution de son nombre d'abonnés avec 12,39 mil-

lions d'abonnés durant le 2e trimestre de 2023 alors qu'il dépassait les 12,74 millions le trimestre précédent. La part de marché de Mobilis a été estimée à 43,45% au 30 juin 2023 (43,32% au 31 mars 2023), celle de Djazzy a été évaluée à 31,22% au 30 juin 2023 (30,84% au 31 mars 2023) et d'Ooredoo à 25,33% au 30 juin 2023 (25,84% au 31 mars 2023).

Téléphonie fixe: 80% des ménages disposent d'une ligne fixe au 2^e trimestre 2023 (ARPCE)

La proportion des ménages disposant d'une ligne fixe (filaire, 4G LTE et FTTH) a atteint 80% durant le 2e trimestre 2023 en Algérie, en augmentation de 1,76% par rapport au trimestre précédent, selon le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE).

La proportion des ménages disposant

d'une ligne fixe en Algérie a atteint les 80% au 2e trimestre 2023, alors qu'elle était de 78,24 le trimestre précédent, soit une évolution de 1,78% en l'espace de 3 mois", précise le rapport élaboré selon une population algérienne estimée à 44,18 millions d'habitants et un nombre de ménages évalué à 7,36 millions au 30 juin 2023.

Le nombre d'abonnés aux réseaux de télé-

phonie fixe a dépassé les 5,91 millions durant le 2e trimestre de 2023, alors qu'il était de 5,75 millions durant le 1er trimestre de la même année, soit une évolution de 2,69%.

Sur les 5,91 millions d'abonnés aux réseaux de téléphonie fixe, plus de 5,45 millions étaient des abonnés résidentiels et 459,631 des abonnés professionnels. L'Autorité précise, en outre, que sur le nombre total des

abonnés aux réseaux de téléphonie fixe au 30 juin dernier, 3,60 millions étaient des abonnés aux réseaux filaires, 1,55 million aux réseaux sans fil 4G LTE et au réseau en fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) 740.109 clients. Le taux de pénétration de la téléphonie fixe a connu une évolution, passant de 13,04% au 1er trimestre 2023 à 13,38% au 2e trimestre de la même année.

Internet fixe et mobile: 50,21 millions d'abonnés au 2^e trimestre de 2023 (ARPCE)

Le nombre d'abonnés à l'internet fixe (ADSL, FTTH et 4G LTE/Wimax) et mobile (3G et 4G) a atteint 50,21 millions durant le 2e trimestre 2023 en Algérie, contre 50,18 millions le trimestre précédent, indique le dernier rapport de l'Autorité de régulation de la Poste et des communications électroniques (ARPCE). Sur les 50,21 millions d'abonnés

à internet au 30 juin de l'année en cours, 5,06 millions étaient abonnés à l'internet fixe (4,09 millions durant le 1er trimestre de 2023), et 45,14 millions à l'internet mobile (45,29 millions durant le 1er trimestre de 2022). Concernant l'internet fixe, sur les 5,06 millions d'abonnés à ce service, 2,77 millions étaient abonnés à l'internet haut débit

(XDSL), 1,55 millions à la 4G LTE fixe, 740.109 à la fibre optique jusqu'au domicile (FTTH) entre autres, note le rapport de l'ARPCE. Sur le nombre global d'abonnés à l'internet fixe (50,21 millions), 4,49 millions étaient des abonnés résidentiels contre seulement 123.797 abonnés professionnels.

Pour ce qui est des abonnés

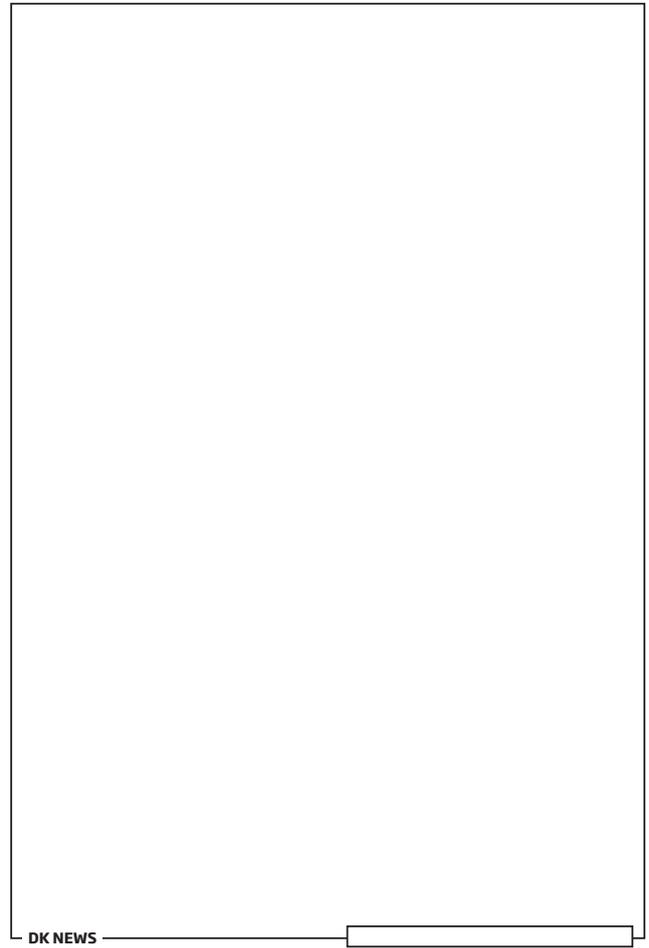
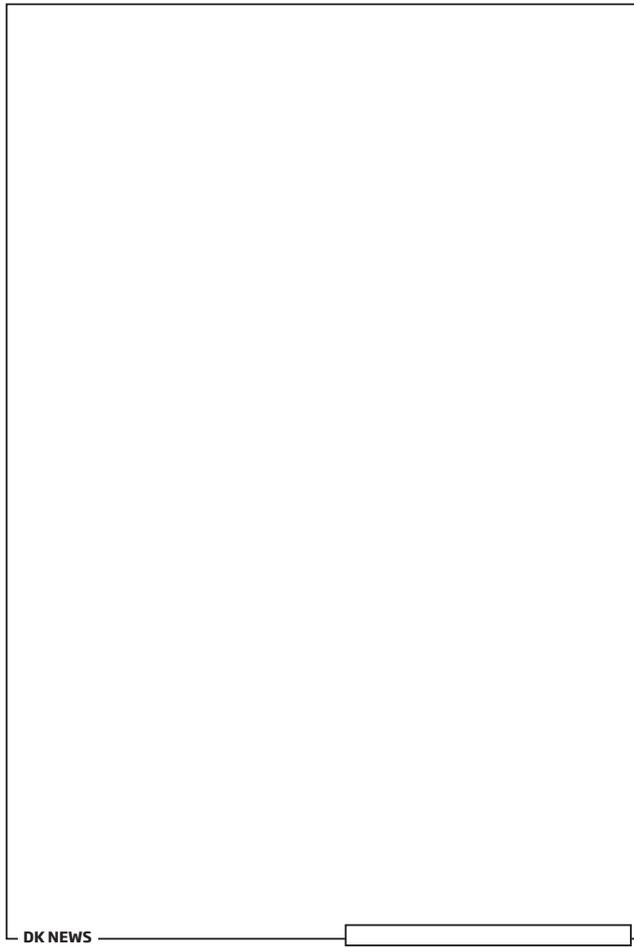
aux différentes offres internet fixe, 85,12% disposaient de débits entre 10 et 20 Mégas, 13,37% entre 20 et 50 Mégas, 0,68% entre 50 et 100 Mégas et 0,84% plus de 100 Mégas, indique l'ARPCE.

S'agissant du marché de l'internet mobile (3G/4G), 45,14 millions d'abonnés actifs ont été enregistrés durant le 2e trimestre de 2023, contre 45,29 millions

le trimestre précédent, relève le rapport, notant que 5,46 millions étaient abonnés à la 3G et 39,67 millions à la 4G au 30 juin dernier. Ce rapport a été élaboré selon une population algérienne estimée à 44,18 millions d'habitants et un nombre de ménages évalué à 7,36 millions au 1er juin 2023.

APS

PUBLICITÉ



ESCRIME/COUPE DU MONDE DE SABRE (PAR ÉQUIPES) «L'Algérie a réussi une organisation parfaite» (président de la Confédération)

Le président de la Confédération Africaine d'escrime Mbagnick Ndiaye, s'est réjoui de la bonne organisation de l'Algérie de l'étape d'Alger de la Coupe du monde de sabre (messieurs et dames/individuel et par équipes), la qualifiant de "prouesse", tout en mettant en exergue la nécessité de maintenir la stabilité des instances sportives africaines qui permettront de contribuer à l'amélioration de cette discipline dans le continent.

"La Fédération algérienne d'escrime (FAE) a été fidèle à sa traditionnelle dans la bonne organisation des événements sportifs, en assurant une fois de plus, la réussite de l'étape de cette grande manifestation internationale, organisée à la Coupole du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf (Alger) et qualificative aux JO-2024 de Paris et à laquelle ont pris part 41 pays dont six (6) africaines", a indiqué Mbagnick Ndiaye dans une déclaration à l'APS.

Les compétitions de l'étape d'Alger disputées durant quatre jours (9 - 12 novembre), ont débuté par la catégorie "simple" (messieurs et dames) alors que celle "par équipes" dans les deux sexes avaient eu lieu lors de la 4^e et dernière journée. Cette compétition a vu la nette domination de l'école française en simple, en s'adjugeant l'or chez les dames, grâce à Sara Balzer face à l'Ukrainienne Olga Carlan (15-11), tout comme en messieurs, où Solad Abetti avait battu le Sud-Coréen Au Sangkik (15-14). Dans la compétition par équipes, le titre masculin est revenu aux Etats-Unis vainqueurs de la Corée du Sud (45-32), alors que le titre féminin est allé à la Corée du Sud, qui s'est imposée face à la France, championne du monde en titre (45-43). Faisant allusion au cahier de charges de la Fédération internationale d'escrime (FIE) durant cette étape d'Alger, le responsable sénégalais a souligné que "la Fédération algérienne a réuni la plupart des normes exigées par l'ins-



tance mondiale de la discipline, pour l'excellent déroulement de cette manifestation, raison pour laquelle, je tire chapeau au nouveau staff de la Fédération, et notamment au président, Omar Benadouda, qui a porté le flambeau dans des conditions assez difficiles, et qui a réussi avec son équipe, au bout de six mois seulement à relever le défi, en organisant avec succès, le tournoi d'escrime des Jeux sportifs arabes-2023 ici même à Alger (5-15 mai) et cette compétition mondiale".

Concernant le plus attendu de ces rendez-vous internationaux abrité par le continent, Mbagnick Ndiaye, également, président de la Fédération sénégalaise d'escrime (FSE) a estimé que de "telles étapes qualificatives pour les Jeux Olympiques connaissent désormais la présence des meilleurs épéistes mondiaux,

comme cela a été le cas lors de l'édition d'Alger. Pour cela, le niveau technique a été très élevé, ce qui contribue à l'élévation du niveau africain". Lorsque les escrimeurs africains se frottent aux grands joueurs mondiaux, ils obtiennent à coup sûr de l'expérience qui leur permet de progresser, comme nous l'avons constaté chez les athlètes égyptiens, algériens, tunisiens, sénégalais et nigériens, lors du rendez-vous d'Alger, ce qui est positif pour le continent algérien", a-t-il ajouté.

Tout faire pour maintenir la stabilité des Fédérations africaines

En abordant les moyens d'améliorer la pratique de la discipline d'escrime à travers tout le continent africain, le

président de l'instance continentale a souligné que "la stabilité au niveau des instances sportives locales en Afrique contribuera naturellement au développement de la discipline dans le continent (...), nous souhaitons que cette stabilité soit maintenue, car elle permettra à ses pays dont l'Algérie de reprendre leur place de choix au niveau continental". Le Ministère de la jeunesse et des sports (MJS) avait, rappelle-t-on, annulé les résultats de l'Assemblée générale électorale, qui avait choisi Mohamed Benyahia, comme nouveau président de la Fédération d'escrime, avant la nomination d'un directeur chargé de gérer les affaires courantes de l'instance fédérale, depuis le mois d'avril 2023, dirigé par l'ancien épéiste, Omar Benadouda. Enchaînant sur les compétitions à venir, Mbagnick Ndiaye a annoncé l'organisation de

l'Algérie d'un nouveau important rendez-vous, à savoir, les éliminatoires zonales, qualificatives aux Olympiades de Paris, prévue en avril-2024 qui constituera l'ultime étape devant désigner tous les escrimeurs qualifiés pour le rendez-vous olympique. "Cela constitue un plus pour l'escrime africain, aussi bien sur le plan technique qu'organisationnel et aussi permettra aux organisateurs de parfaire leurs connaissances, et d'obtenir de nouvelles expériences qui contribueront davantage au développement de la discipline". Au chapitre du développement de la pratique et son niveau en Afrique, le membre du comité exécutif de la FIE a souligné que "les Africains progressent énormément en citant l'exemple de l'Egypte, qui est devenu leader dans cette discipline, aux côtés des autres pays dont l'Algérie, l'Afrique du Sud, le Sénégal et la Tunisie".

En outre, il y a un deuxième groupe qui cherche à s'illustrer en prenant part à de nombreuses compétitions, à l'image, a-t-il cité, le Cameroun, le Togo, le Bénin. Enfin, l'ancien ministre sénégalais de la Jeunesse et des sports a rendu hommage à la progression continue de l'escrime en Afrique, qui comprenait 5 à 6 nations, il y a 16 ans, alors que maintenant, la discipline concerne 31 pays: "ce qui est une preuve des efforts réalisés pour assurer un développement constant au niveau de la pratique et d'un niveau technique et compétitif", a-t-il conclu.

HAND/CAN 2024 (MESSIEURS) - TIRAGE L'Algérie dans le chapeau 2

La sélection algérienne de handball messieurs a été placée dans le chapeau 2 en prélude du tirage au sort de la 26^e édition du Championnat d'Afrique des nations messieurs (19-29 janvier en Egypte), prévu mercredi (18h00, heure algérienne) au Caire. Outre l'Algérie, le chapeau 2 regroupe également la Guinée, la RD Congo et l'Angola. Seize (16) sélections ont confirmé leurs participations à cette compétition qualificatives pour les Jeux olympiques de Paris-2024 et au Championnat du monde 2025. Outre l'Algérie et l'Egypte (pays hôte et tenante), les quatorze autres pays annoncés à ce rendez-vous sont: Tunisie, Maroc, Libye, Angola, Cap Vert, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée, Nigeria, Kenya, RD Congo, Rwanda et la Zambie. Les seize équipes seront scindées en quatre groupes de quatre. Les deux premiers de chaque poules se qualifient pour les quarts de finale. Le vainqueur final de la 26^e CAN de handball se qualifiera directement aux Jeux olympiques de Paris 2024, tandis que le perdant disputera un tournoi qualificatif en mars prochain. D'autre part, les cinq premiers de la CAN 2024 représenteront le continent africain au mondial 2025 prévu en Croatie, Danemark et Norvège.

Composition des chapeaux du tirage au sort CAN-2024 :

Chapeau 1 : Egypte, Cap Vert, Tunisie, Maroc

Chapeau 2 : Algérie, Guinée, RD Congo, Angola

Chapeau 3 : Gabon, Cameroun, Zambie, Nigeria

Chapeau 4 : Congo, Kenya, Libye, Rwanda.

SPORT / FORMULE 1 General Motors souhaite devenir motoriste à compter de 2028



Le constructeur General Motors (GM) s'est inscrit auprès de la Fédération internationale de l'automobile (FIA) pour être motoriste en Formule 1 à compter de 2028, a annoncé le géant américain mardi, offrant un appui à la candidature d'Andretti pour rejoindre la grille de F1.

L'écurie automobile américaine Andretti Global avait annoncé en début d'année s'associer avec GM par le biais de Cadillac -- l'une des marques de GM -- pour tenter

d'intégrer la catégorie reine du sport auto dans les prochaines années. A partir de la saison 2028, "notre nouvelle équipe Andretti Cadillac F1 va être propulsée par un moteur GM", a annoncé Mark Reuss, président de GM, cité dans un communiqué. "Grâce à notre expertise en matière d'ingénierie et de course, nous sommes convaincus que nous développerons un groupe propulseur performant pour la série et que nous positionnerons Andretti Cadillac comme une véritable équipe", a-t-il poursuivi. Selon le groupe, le développement et les essais de la technologie prototype sont déjà en cours. De son côté, la FIA, par la voix de son président Mohammed Ben Sulayem, s'est dit "ravi d'apprendre que GM s'est inscrit comme fournisseur d'unité de puissance". "La présence des marques américaines emblématiques Andretti et GM est une bonne chose pour le sport", a écrit l'Emirati sur X (anciennement Twitter). Cette annonce intervient un peu plus d'un mois après que la FIA a donné son feu vert à Andretti Cadillac pour devenir la 11^e écurie de Formule 1. L'écurie, dont la candidature est portée par Michael Andretti, ancien pilote de F1 et fils de Mario Andretti, champion du monde de F1 en 1978, attend désormais l'approbation de la FOM, détentrice des droits commerciaux de la F1, pour rejoindre la grille dès 2025.

APS

MONDIAL-2026 (QUALIF'S) (GR.G/ 2E J) MOZAMBIQUE-ALGÉRIE

Les "Verts" sommés de vaincre et convaincre

L'équipe nationale de football sera face à un son premier véritable test aux qualifications de la Coupe du monde 2026, en affrontant le Mozambique dimanche à l'Estadio do Zimpeto à Maputo (14h00, algériennes), pour le compte de la 2e journée (Gr.G).



Le point avant la 2^e journée

Point du groupe G des qualifications de la Coupe du monde 2026 de football, Zone Afrique, avant la deuxième journée prévue dimanche et mardi prochains (en heures algériennes) :

2e journée

Dimanche 19 novembre 2023:
Mozambique - Algérie (14h00)

Mardi 21 novembre :

Somalie - Ouganda (14h00)
Botswana - Guinée (14h00)

Classement :	Pts	J
1. Algérie	3	1
--. Mozambique	3	1
--. Guinée	3	1
3. Ouganda	0	1
--. Botswana	0	1
--. Somalie	0	1

Déjà joués:

Botswana - Mozambique 2-3
Algérie - Somalie 3-1
Guinée - Ouganda 2-1

Reste à jouer:

3e journée (3-11 juin 2024) :
Mozambique - Somalie

Ouganda - Botswana
Algérie - Guinée

4e journée (3-11 juin 2024) :

Guinée - Mozambique

Ouganda - Algérie

Somalie - Botswana

5e journée (17-25 mars 2025) :

Guinée - Somalie

Mozambique - Ouganda

Botswana - Algérie

6e journée (17-25 mars 2025) :

Ouganda - Guinée

Algérie - Mozambique

Botswana - Somalie

7e journée (1er-9 septembre 2025) :

Ouganda - Mozambique

Somalie - Guinée

Algérie - Botswana

8e journée (1er-9 septembre 2025) :

Guinée - Algérie

Ouganda - Somalie

Mozambique - Botswana

9e journée (6-14 octobre 2025) :

Somalie - Algérie

Mozambique - Guinée

Botswana - Ouganda

10e et dernière journée (6-14 octobre 2025) :

Guinée - Botswana

Somalie - Mozambique

Algérie - Ouganda.

NB : Le premier à l'issue des dix journées se qualifiera directement pour le Mondial 2026 prévu aux Etats-Unis, Mexique et Canada.

Vainqueurs jeudi soir, sans convaincre, face à une modeste équipe somalienne (3-1) au stade Nelson-Mandela de Baraki, à l'occasion de la journée inaugurale, les "Verts" n'ont pas rassuré au vu des insuffisances décelées au cours de ce match disputé face au 196e au dernier classement de la Fédération internationale (FIFA).

Les critiques ont fusé à l'issue de la partie, d'où l'urgence pour le sélectionneur nationale Djamel Belmadi de corriger les lacunes, en alignant un onze conquérant tout en adoptant une stratégie de jeu efficace dans l'objectif de revenir avec un bon résultat.

"On va jouer à 14h00 avec toutes les conditions qui vont prévaloir : chaleur et humidité, ce sera un vrai match de qualifications de la Coupe du monde, on a envie de s'imposer à Maputo, on va être ambitieux", a indiqué B. Elmadi, jeudi soir à l'issue du match face à la Somalie.

Comme annoncé par ses soins précédemment, le coach national va aligner un onze différent à celui face à la Somalie, en raison du rapprochement de ces deux premiers rendez-vous des qualifications.

Ainsi, des joueurs tels que Nabil Bentaleb, Rayan Ait-Nouri, ou encore Rami Bensebaini, préservés face à la Somalie, devront débiter ce match face aux "Mambas", vainqueurs jeudi en déplacement contre leur voisin le Botswana (3-2).

L'équipe nationale est appelée ainsi à rendre une meilleure copie, en matière de jeu, pour prétendre frapper un bon coup à Maputo, et faire le plein au terme de la 2e journée.

Côté mozambicain, c'est la mobilisation générale, puisque les supporters comptent se déplacer en masse dimanche pour soutenir les joueurs du sélectionneur Chiquinho Conde.

Le Rwandais Uwikunda au sifflet

La Fédération internationale de football (FIFA) a désigné un quatuor rwandais pour officier le match de la 2ème journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026 - Zone Afrique, entre le Mozambique et l'Algérie, ce dimanche à Maputo (15h00 locale, 14h00 heure algérienne), a indiqué vendredi la FAF.

La rencontre sera dirigée par le directeur de jeu Samuel Uwikunda, qui sera assisté de Diedonne Mutuyimana (1er assistant) et Eric Mugabo (2ème assistant), alors que le 4ème arbitre est Jean-Claude Ishimwe. Le commissaire au match est l'Angolais José Fernando Macao, quant à l'assesseur, c'est le Camerounais Raphaël Evehe Divine. Pour rappel, l'Algérie et le Mozambique ont remporté leur premier match des qualifications en battant respectivement la Somalie (3-1) et le Botswana (3-2).

Pour le compte du même groupe, la Guinée a disposé de l'Ouganda 2-1. Seul le premier à l'issue des dix journées se qualifiera pour le Mondial 2026, organisé conjointement par les Etats-Unis, au Canada, et au Mexique (11 juin-19 juillet).

La Fédération mozambicaine (FMF) a appelé le public à venir en grand nombre, dans un communiqué publié vendredi : "Après une victoire extraordinaire au Botswana, notre équipe est au sommet de la confiance et de la détermination.

Maintenant, plus que jamais nous avons besoin du rugissement des voix des fans pour propulser nos joueurs vers la qualification au Mondial 2026." De son côté, le président de la FMF Feizal Sidat prône la concentration : "Nous allons nous concentrer sur le match face à l'Algérie, nous comptons sur le soutien de tous les Mozambicains." Pour motiver davantage les joueurs mozambicains avant d'affronter les Verts, la fédération a versé la prime de victoire contre le Botswana (3-2), estimée à 1200 euros pour chaque joueur.

La Fifa a désigné un quatuor rwandais pour officier le match Mozambique - Algérie de la 2ème journée du groupe G des éliminatoires de la Coupe du Monde 2026.

La rencontre sera dirigée par le directeur de jeu Samuel Uwikunda, qui sera assisté de Diedonne Mutuyimana (1er assistant) et Eric Mugabo (2ème assistant), alors que le 4ème arbitre est Jean-Claude Ishimwe.

Dans les deux autres matchs de cette poule G, le Botswana et la Somalie recevront respectivement mardi la Guinée à Francistown et l'Ouganda à Berkane.

Les deux rencontres débiteront à 14h00. Le Syli national du Guinée tentera de confirmer la victoire remportée à l'arraché vendredi contre l'Ouganda (2-1) pour rester en tête de la poule G.

Seul le premier à l'issue des dix journées se qualifiera pour le Mondial 2026, organisé conjointement par les Etats-Unis, au Canada, et au Mexique (11 juin-19 juillet).

TOURNOI DE L'UNAF (U20) 3E JOURNÉE L'Algérie s'incline face à l'Egypte 3-0

La sélection algérienne de football des moins de 20 ans (U20) s'est inclinée face à son homologue égyptienne 0-3 (mi-temps: 0-1), vendredi au stade du Kram (Tunisie), pour le compte de la 3e journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF) de la catégorie (13-22 novembre).

Les "Pharaons" ont ouvert le score par Abderrahmane Khaled (10e) avant de faire le break en début de la seconde période grâce à Mohamed Abdallah (47e). L'Egypte s'est mise définitivement à l'abri en ajoutant un troisième but par Ahmed Khaled Djoma sur penalty (87e). L'Algérie a terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du défenseur Rostom Bendaoui (80e). Dans l'autre match disputé au stade d'Ariana, la Tunisie s'est imposée face au Maroc (3-1). A l'issue de ces résultats, la Tunisie rejoint le Maroc à la première place au classement avec 6 points chacun, alors que l'Egypte suit derrière à la troisième position avec 4 points. La Libye occupe la quatrième place avec une seule unité, alors que l'Algérie ferme la marche avec 0 point. Les joueurs du nouveau sélectionneur Yacine Manaâ boucleront le ur participation en affrontant dimanche la Libye au stade du Kram (14h00), alors que la Tunisie défiera l'Egypte au stade d'Ariana (14h00). Le Maroc sera exempt. Le tournoi de l'UNAF des U20 (Joueurs nés en 2005 et 2006) est le premier objectif de la sélection algérienne, en attendant d'aborder d'autres échéances. Cette compétition se déroule sous forme d'un mini-championnat. Le premier à l'issue de la cinquième et dernière journée sera sacré vainqueur.

LIGUE 1 MOBILIS Le coup d'envoi de la saison 2024-2025 fixé au week-end du 30-31 août (LFP)

Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1 Mobilis de football saison 2024-2025, sera donné le week-end du vendredi 30 et samedi 31 août 2024, a annoncé la Ligue de football professionnel (LFP) jeudi dans un communiqué publié sur son site officiel. Dans le même cadre, l'instance dirigeante de la compétition a finalisé le calendrier général pour la saison 2023-2024, en tenant compte des rencontres de l'équipe nationale et de la participation du CR Belouizdad et de l'USM Alger respectivement en Ligue des champions et en Coupe de la Confédération africaine. La trêve hivernale, marquant la fin de la phase aller de la compétition débutera le dimanche 21 janvier et s'étalera jusqu'au mardi 6 février. La 30e et dernière journée du championnat est fixée au samedi 8 juin 2024.

Par ailleurs, la Supercoupe d'Algérie saison 2023-2024 devant mettre aux prises le CR Belouizdad, champion en titre, et l'ASO Chlef, détenteur de la Coupe d'Algérie, est fixée au vendredi 23 août 2024. Les 1/32es de finale de la Coupe d'Algérie se joueront les vendredi 2 et samedi 3 février 2024, alors que les 1/16es de finale sont programmés les vendredi 9 et samedi 10 février. Les 1/8es de finale, quant à eux, se joueront le mardi 20 février.

L'épreuve populaire reprendra en mars 2024 avec le déroulement des quarts de finale (vendredi 22 mars et samedi 23 mars), tandis que les demi-finales se joueront les vendredi 12 et samedi 13 avril. La finale de la Coupe d'Algérie est programmée le mercredi 1e mai.

Voici par ailleurs les dates principales de la saison 2023-2024 :

La trêve hivernale : dimanche 21 janvier 2024.

La 30e et dernière journée : samedi 8 juin 2024.

Supercoupe d'Algérie (CRB-ASO) : vendredi 23 août 2024.

Coupe d'Algérie :

1/32es de finale : vendredi 2 et samedi février 2024

1/16es de finale : vendredi 9 et samedi 10 février 2024

1/8es de finale : mardi 20 février 2024

1/4 de finale : vendredi 22 mars et samedi 23 mars 2024

1/2 finales : vendredi 12 et samedi 12 avril

Finale : mercredi 1e mai 2024.

CAF AWARDS 2023

La CAF dévoile les listes des finalistes

La CAF dévoilé ce vendredi, les listes restreintes pour les catégories masculines des CAF Awards 2023. Dix joueurs restent en lice pour le titre très convoité de Joueur de l'Année, parmi lesquels l'international algérien Riyad Mahrez et le Sénégalais Sadio Mane, lauréat de la dernière édition.

Le Joueur interclubs de l'année compte 10 prétendants dont les algériens de l'USMA Aïmen Mahious et Zinedine Belaid, vainqueurs de la Coupe de la Confédération, tandis que le Gardien de but de l'année, le Jeune joueur de l'année, l'Entraîneur de l'année, l'Équipe nationale de l'année et le Club de l'année en comptent cinq chacun.

Pour l'entraîneur de l'année, l'Algérien Abdelhak Benchikha est parmi les cinq nommés. L'ex-entraîneur de l'USM Alger à conduit les Rouge et Noir au doublé Coupe de la Confédération et la Supercoupe de la CAF.

Pour le club de l'année 2023, l'USM Alger sera également en lice. Le lauréat de chaque catégorie sera déterminé par les votes d'un panel composé de la Commission Technique de la CAF, de professionnels des médias, d'entraîneurs principaux et de capitaines d'associations membres et de club s impliqués dans les phases de groupe des compétitions interclubs. La prestigieuse cérémonie de récompenses aura lieu le lundi 11 décembre 2023, à Marrakech (Maroc).

Liste complète des nominés :

Joueur de l'Année

Riyad Mahrez (Algérie, Al Ahli)
Andre-Frank Zambo Anguissa (Cameroun, SSC Napoli)
Vincent Aboubacar (Cameroun, Besiktas)
Mohamed Salah (Egypte, Liverpool)
Achraf Hakimi (Maroc, Paris Saint-Germain)
Sofyan Amrabat (Maroc, Manchester United)
Yassine Bounou (Maroc, Al Hilal)
Youssef En-Nesyri (Maroc, Seville)
Victor Osimhen (Nigeria, SSC Naples)
10. Sadio Mane (Sénégal, Al Nassr)

Gardien de but de l'Année

Mohamed ElShenawy (Egypte, Al Ahly)
Yassine Bounou (Maroc, Al Hilal)
Andre Onana (Cameroun, Manchester United)
Ronwen Williams (Afrique du Sud, Mamelodi Sundowns)
Edouard Mendy (Sénégal, Al Ahly)

Joueur Interclubs de l'Année

Aymen Mahious (Algérie, USM Alger/Yverdon Sport)
Zineddine Belaid (Algérie, USM Alger)
Fiston Maye (RD Congo, Young Africans/Pyrramids)
Mahmoud Abdel Moneim "Kahraba" (Egypte, Al Ahly)
Mohamed ElShenawy (Egypte, Al Ahly)
Yahia Attiyat Allah (Maroc, Wydad Club Athletic)

Yahya Jabrane (Maroc, Wydad Athletic Club)
Peter Shalulile (Namibie, Mamelodi Sundowns)
Percy Tau (Afrique du Sud, Al Ahly)
10. Ali Maaloul (Tunisie, Al Ahly)

Jeune Joueur de l'Année (U-21)

Dango Ouattara (Burkina Faso, Bournemouth)
Abdessamad Ezzalzouli (Maroc, Real Betis)
Bilal El Khannous (Maroc, KRC Genk)
Lamine Camara (Sénégal, Generation Foot/Metz)

Amara Diouf (Sénégal, Generation Foot)

Entraîneur de l'Année

Abdelhak Benchikha (USM Alger)
Marcel Koller (Al Ahly)
Tom Saintfiet (Gambie)
Walid Regragui (Maroc)
Aliou Cisse (Sénégal)

Équipe Nationale de l'Année

Gambie
Guinée-Équatoriale
Mauritanie
Maroc
Sénégal

Club de l'année (Messieurs)

USM Alger (Algérie)
Al Ahly (Egypte)
Wydad Athletic Club (Maroc)
Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud)
Young Africans (Tanzanie).

LIGUE 1 MOBILIS (6E J)

Le MCA solide leader, première victoire pour le MCO

Le MC Alger a conforté sa place du leader du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, en atomisant la JS Saoura (4-0) dans un stade du 5-juillet coloré, alors que le MC Oran a signé son premier succès de la saison, à domicile face à l'USM Khenchela (1-0), à l'occasion de la première partie de la 6e journée, devant se poursuivre samedi et dimanche.

Grâce à un doublé de Belaïli (53e, 89e, s.p.) et deux autres réalisations de Naïdji (19e) et Merzougui (90e+5), le Mouloudia a confirmé son ambition en alignant un quatrième succès de rang, face à une équipe de la Saoura qui n'a pas pesé lourd.

Belaïli, qui aspire faire partie de la liste des 23 joueurs de l'équipe nationale en vue de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2023 (reportée à 2024), conforte sa position en tête du classement des buteurs avec 7 buts.

Les supporters du "Doyen" se sont fait remarquer avant le coup d'envoi du match en déployant un "tifo" géant en solidarité avec le peuple palestinien, victime depuis plus d'un mois d'agressions sionistes sauvages.

Au stade Benabdelmalek-Ramdane, le NC Magra a réalisé la sensation en s'imposant sur le pelouse du CS Constantine (1-0) grâce à un but signé Bourahla en seconde période (70e).

Si le "Nejdm" confirme son redressement en alignant un deuxième succès de rang et un quatrième match sans défaite, le CSC retombe dans ses travers, alors qu'il restait pourtant sur une victoire en déplacement face au promu l'US Souf (4-3).

Le MC El-Bayadh, grâce notamment à un doublé de Belmiloud (11e,



49e), n'a pas fait dans la dentelle en laminant l'US Souf (4-0), confirmant à l'instar du NCM, sa bonne dynamique, en témoigne sa belle série en cours de trois matchs sans défaite.

En revanche, rien ne va plus chez l'USM, qui n'arrive pas amorcer son apprentissage parmi l'élite, d'autant que les joueurs de l'entraîneur Omar Belatoui, sur la sellette, restent sur un triste bilan de trois revers de suite. A l'Ouest du pays, il a fallu at-

tendre la 6e journée pour assister au premier succès du MC Oran, à domicile face à l'USM Khenchela (1-0).

L'unique réalisation de la partie a été l'œuvre de Bengrina (19e). Côté khencheli, rien ne se passe comme prévu. Après un début de saison exemplaire (trois victoires en autant de matchs, NDLR), l'USMK est en train de marquer le pas avec cette troisième défaite de rang.

La direction a annoncé cette semaine avoir résilié à l'amiable le contrat de l'entraîneur tunisien Mourad El-Okbi. Nadir Leknaoui est pressenti pour reprendre le relais. Cette 6e journée se poursuivra samedi et dimanche, avec entre autres, l'affiche entre le CR Belouizdad et la JS Kabylie.

Résultats partiels et classement

Résultats partiels et classement, à l'issue des rencontres de la 6e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football, disputées vendredi, devant se poursuivre samedi et dimanche :

CS Constantine - NC Magra 0-1
MCE El-Bayadh - US Souf 4-0
MC Oran - USM Khenchela 1-0
MC Alger - JS Saoura 4-0
Samedi, 18 novembre :
ES Ben Aknoun - Paradou AC 15h00
ASO Chlef - ES Sétif 17h00
US Biskra - USM Alger 18h00
Dimanche, 19 novembre :
CR Belouizdad - JS Kabylie 19h00

Classement : Pts J

1). MC Alger	15	6
2). Paradou AC	10	5
-). MC El Bayadh	10	6
-). NC Magra	10	6
5). CR Belouizdad	9	5
-). ES Sétif	9	5
-). CS Constantine	9	6
-). USM Khenchela	9	6
9). JS Saoura	8	6
10). ASO Chlef	7	5
-). JS Kabylie	7	5
12). USM Alger	6	5
-). US Biskra	6	5
-). MC Oran	6	6
15). US Souf	4	6
16). US Ben Aknoun	1	5

LIGUE 2 AMATEUR (GR. CENTRE-OUEST-5E J)

L'ES Mostaganem accroché, le RC Kouba battu

L'ES Mostaganem, auteur d'un match nul en déplacement face au promu l'ESM Koléa (0-0), a conservé le fauteuil de leader du groupe Centre-Ouest de la Ligue 2 de football amateur, au moment où son dauphin le RC Kouba a concédé sa première défaite de la saison face au MCB Oued Sly (1-2), pour le compte de la 5e journée disputée vendredi.

Malgré ce premier faux après quatre succès de rang, l'Espérance de Mostaganem (13 points) possède trois points d'avance sur ses deux poursuivants directs, l'ESM Koléa et le RC Kouba, qui se partagent la deuxième place avec 10 points.

Dans le derby de l'Ouest, le GC Mascara et l'ASM Oran se sont quittés sur un score de parité (1-1) et restent aux contacts du haut du classement en occupant conjointement le quatrième rang avec huit points, alors que le CR Témouchent a renversé sur le fil le WA Boufarik (2-1).

Ce succès à domicile permet à l'équipe de Témouchent de revenir

à hauteur de son adversaire du jour à la sixième place du classement avec sept points, occupée conjointement avec le WA Mostaganem vainqueur, de son côté, devant le RC Arbaâ (3-0), qui se retrouve à la dernière place.

Dans le milieu de tableau, le NA Hussein-Dey (9e, 6 pts) s'est contenté du match nul (1-1) lors de la réception du SKAF Khemis Miliana (14e, 4 pts), tout comme la JSM Tiaret qui a obtenu le point du match nul chez l'O Médéa (12e, 5 pts).

Cette cinquième journée du groupe Centre-Ouest, a été marquée par le premier succès de la saison du nouveau promu, la JS Guir Abadla devant le SC Mecheria (3-2).

Dans le groupe Centre-Est, dont les rencontres

sont programmées samedi (15h00), l'IB Khemis El Khechena (1er, 10 pts) invaincu avec un bilan de trois victoires et un match nul, tentera de conforter sa place de leader lors de son déplacement chez l'USM El Harrach qui a décro-

ché son premier point de la saison lors de la précédente journée face à l'AS Aïn M'lila (1-1), alors que son dauphin le CA Batna (8 pts) sera en appel chez la JS Bordj Ménael (7e, 6 pts). Troisième avec un match en retard, le NRB Teleghma (7 pts) accueillera pour sa part l'ES Sour Ghoulane (11e, 3 pts) avec la ferme détermination d'arracher un nouveau succès qui lui permettrait de rester dans le haut du tableau, tout comme le MSP Batna contre l'AS Khroub (13e, 2 pts).

Les deux autres équipes au troisième rang du classement, à savoir, le HB Chelghoum Laid et l'Olympique Akbou, auront la tâche plus ardue en se déplaçant respectivement chez le MO Constantine et le MC El Eulma (8e, 5 pts).

MAN CITY : 30 POINTS EN MOINS OU LA RELÉGATION ?

Ce vendredi, Everton a été sanctionné d'un retrait de 10 points au classement pour non-respect du fair-play financier de la Premier League, avec 142,5 M€ de pertes sur trois ans contre 120 M€ autorisées (lire l'article). Et, comme le soulignent les médias anglais, Manchester City peut trembler, les Skyblues étant accusés d'avoir commis 115 infractions aux règles financières en vigueur outre-Manche. Selon The Times, le club mancunien fait face à "la menace d'une déduction de 30 points ou d'une relégation automatique" ! L'enquête est toujours en cours, et la sanction ne devrait pas être prononcée avant 2025. À noter que Chelsea risque également de se faire rattraper par la patrouille en raison de transferts douteux réalisés entre 2012 et 2019, sous l'ère Roman Abramovitch.

REAL VINICIUS, PLUS GRAVE QUE PRÉVU ?

La réponse est non : Vinicius Jr (23 ans, 13 matchs et 6 buts toutes compétitions cette saison) ne rejouera pas en 2023, et il faudra peut-être attendre le mois de février 2024 pour le revoir sur le terrain. Rentré en Espagne après sa blessure contractée avec le Brésil face à la Colombie (1-2), l'ailier du Real Madrid a passé de nouveaux examens, lesquels ont révélé une "rupture du biceps fémoral avec atteinte du tendon distal de la jambe gauche", peut-on lire dans le communiqué de la Maison Blanche. Comme à son habitude, la formation espagnole n'a pas précisé la durée d'indisponibilité du joueur. Mais selon le journaliste José Luis Sánchez, qui collabore notamment avec La Sexta et l'émission El Chiringuito, l'ancien de Flamengo devrait passer deux mois et demi à l'infirmerie. Si l'information se confirme, il manquera les deux derniers matchs du groupe C en Ligue des Champions, bien que le Real soit déjà qualifié, et surtout la demi-finale de Supercoupe d'Espagne contre l'Atletico Madrid (10 janvier). Vinicius pourrait ainsi signer son retour lors... d'un autre derby madrilène, cette fois-ci en Liga, le 4 février, quelques jours avant les huitièmes de finale aller de la C1.

LA DÉCLARATION D'AMOUR DE MODRIC

Recruté à Tottenham en 2012, Luka Modric (38 ans, 11 apparitions en Liga cette saison) a participé à la rédaction des pages les plus glorieuses de l'histoire du Real Madrid, avec qui il a disputé plus de 500 matchs et remporté cinq fois la Ligue des Champions. Lors d'une interview accordée aux médias du club merengue, le milieu de terrain croate lui a une nouvelle fois déclaré sa flamme. "Le Real Madrid est tout pour moi. Il fait partie de ma vie, de ma famille et de mon mode de vie. Je suis né en Croatie, mais je suis ici depuis 11 ans et je me sens chez moi. Je suis reconnaissant pour tout ce que je vis dans le meilleur club de l'histoire du football. (...) Au-delà des récompenses et des titres, la reconnaissance des supporters, qui m'ont toujours soutenu, a été la chose la plus importante pour moi, a souligné le Ballon d'Or 2018. On ne peut pas tromper les gens. L'affection que je reçois à chaque fois que je pénètre sur la pelouse du Santiago-Bernabeu me rend très heureux. C'est pourquoi je veux toujours leur rendre la pareille en donnant le meilleur de moi-même."

BAYERN SANÉ FAIT PATIENTER SES DIRIGEANTS

Satisfait du début de saison de Leroy Sané (27 ans, 11 matchs et 8 buts en Bundesliga cette saison), le Bayern Munich aimerait prolonger son contrat, qui expire en 2025. Mais l'ailier allemand n'est pas pressé de négocier. "Mon avenir ? Je n'y ai pas du tout pensé. Le club veut entamer des discussions mais pour le moment je veux rester concentré sur la saison. Le Bayern sera mon premier interlocuteur, il n'y a aucun doute là-dessus." Il en faudra sans doute plus pour rassurer le club bavarois.

BARCELONE TER STEGEN REVIENT BLESSÉ

Convoqué avec l'Allemagne, Marc-André ter Stegen (31 ans, 13 matchs en Liga cette saison) a déjà quitté le rassemblement. Le sélectionneur Julian Nagelsmann a annoncé le forfait de son gardien pour les matchs amicaux face à la Turquie ce samedi (20h45) et l'Autriche mardi (20h45). "Il souffre d'une douleur au dos", a confié l'ancien coach du Bayern Munich, qui a confirmé le retour du portier à Barcelone. Le dernier rempart des Blaugrana y passera des examens pour évaluer sa blessure. Mais d'après le quotidien Sport, les premières indications sont rassurantes. L'international allemand pourrait même être disponible pour aller défier le Rayo Vallecano samedi prochain (14h) en Liga.

LIVERPOOL DIAZ RÊVE DU BARÇA

Récemment libéré après avoir été gardé en captivité pendant 12 jours par la guérilla de l'Armée de Libération Nationale, le père de l'ailier Luis Diaz (26 ans, 11 matchs et 3 buts en Premier League cette saison) a accordé une longue interview à la chaîne colombienne Win Sport TV. L'occasion pour lui de révéler le nom du club dont rêve son fils depuis tout petit, à savoir le FC Barcelone. "La vérité, c'est que je ne suis pas au courant de ce qu'il se passe ou non avec le Barça. On lit beaucoup de choses sur les réseaux sociaux. Mais ce que je sais, c'est que Luis est un fidèle supporter du club, et que ce serait son rêve d'y jouer un jour. En attendant, il faut remercier Porto et Liverpool pour leur confiance et leur amour. Mais s'il y a une chance que Luis signe un jour à Barcelone, je n'aurais aucun problème avec ça car c'est également un club d'élite, l'un des meilleurs du monde", a déclaré Luis Manuel Diaz.



JOURNÉES DE L'ENTREPRENEURIAT

Le Président de la République préside une rencontre avec les entrepreneurs économiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présidé, jeudi au Centre international des conférences, Abdellatif Rahal, à Alger, une rencontre avec les entrepreneurs économiques à l'occasion de la clôture des Journées de l'entrepreneuriat.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement, de cadres de l'Etat, ainsi que de chefs d'entreprises et de groupes industriels, publics et privés, de responsables d'administrations et d'institutions. Peu avant l'ouverture de cette rencontre, le président de la République a effectué une visite aux stands d'entreprises publiques et pri-



Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, accompagné de membres du gouvernement, visite un stand de jeunes porteurs de projets et des stands de jeunes porteurs de projets et des investisseurs.

Tebboune assure les opérateurs économiques du soutien de l'Etat

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé, jeudi à Alger, l'accompagnement de tous les projets d'investissement créateurs de richesse et d'emplois, assurant les opérateurs économiques et les porteurs de projets du soutien total de l'Etat.

Accompagné du Premier ministre, M. Nadir Larbaoui et du président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, le Président Tebboune s'exprimait lors de sa visite de l'exposition organisée dans le cadre des Journées de l'entrepreneuriat. Elle comprenait des stands d'entreprises publiques et privées représentant divers secteurs d'activité, ainsi que des stands de jeunes porteurs de projets et des entrepreneurs de la communauté nationale à l'étranger, participant à cet événement. A cet effet, et devant le stand d'une association regroupant les opérateurs économiques de la communauté nationale à l'étranger, le président de la République a émis le souhait d'organi-

ser "au moins une fois par an" des assises réunissant les acteurs de cette communauté, issus de tous les secteurs, affirmant que la communauté nationale à l'étranger demeure "une partie prenante de tout ce qui se passe dans le pays". "Ca fait longtemps qu'on les a ignorés (ressortissants algériens à l'étranger, Nldr), maintenant, ils doivent sentir qu'ils sont une partie intégrante de la patrie", a insisté le président de la République. Le Président Tebboune a, par ailleurs, réaffirmé le soutien de l'Etat aux investisseurs et à tous les projets d'investissement, à travers les mesures incitatives, notamment ceux destinés à assurer la sécurité alimentaire du pays.

S'adressant à un opérateur économique actif dans le secteur de l'agriculture et l'agroalimentaire, le Président Tebboune a encouragé les investisseurs et les entrepreneurs dans ces secteurs d'activité d'aller "très loin" sans prêter attention aux tentatives de "découragement". Poursuivant sa visite, et devant

un stand dédié à la production pharmaceutique, le Président Tebboune a réitéré son attachement à cette industrie, rappelant sa décision de créer un ministère dédié à ce secteur afin de "montrer l'importance de l'industrie des médicaments". Le président de la République a reconnu les efforts engagés par les opérateurs nationaux dans ce secteur, tout en souhaitant que l'Algérie soit "le premier exportateur de médicaments à l'échelle africaine". Devant le stand d'une start-up algérienne qui fabrique et exporte des composants de satellites, le président de la République a salué les potentialités des jeunes algériens, notamment les porteurs de projets innovants, soulignant qu'avoir un projet pareil est "plus qu'une fierté" pour le pays, tout en affirmant le soutien de l'Etat à cette catégorie de projets, ainsi que ses besoins pour le lancement d'une "soixantaine de satellites".

S'exprimant devant un autre jeune algérien, qui

dirige une société spécialisée dans la fabrication et la programmation de logiciels destinés à l'industrie automobile et même aérospatiale, le Président Tebboune a manifesté "sa fierté" de ce type de projets, relevant qu'ils font partie de "l'Algérie à laquelle on aspire". En outre, et devant un opérateur spécialisé dans la fabrication de composants destinés à l'industrie automobile, le Président Tebboune a indiqué que ce genre d'initiatives est "sous la haute protection de l'Etat", en réitérant son engagement à accompagner ce type de projets. Le président de la République a, dans sa visite, invité un autre porteur de projet à se rapprocher de Sonelgaz, qui dispose d'un ambitieux projet dans le photovoltaïque.

Il a exhorté un autre jeune fabricant de machines industrielles de la wilaya de Ghardaïa à déposer sa demande de foncier industriel au niveau du Premier ministre, l'assurant que sa demande sera prise en charge "immédiatement".

ALGÉRIE-ROYAUME UNI

Volonté de poursuivre la consolidation du partenariat bilatéral dans tous les domaines (Communiqué commun)

L'Algérie et le Royaume-Uni ont convenu de poursuivre le renforcement et la consolidation du partenariat bilatéral dans tous les domaines et de coopérer sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, selon le Communiqué commun sanctionnant les travaux de la 2^e session du dialogue stratégique entre les deux pays. Le ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ahmed Attaf et le ministre d'Etat britannique en charge du Moyen-Orient, de l'Afrique du nord, de l'Asie du sud et des Nations unies, Lord Tariq Ahmad de Wimbledon, ont eu jeudi à Londres "des entretiens constructifs visant à renforcer la coopération bilatérale actuelle et future", dans le cadre de la 2^e session de dialogue stratégique entre l'Algérie et le Royaume-Uni.

Les deux parties ont exprimé leur satisfaction quant "au progrès réalisé dans l'application des recommandations de la 1^{re} session de dialogue stratégique tenue en 2020", saluant les relations séculaires unissant l'Algérie et le Royaume-Uni datant du 16^e siècle. Ils se sont félicités, en outre, de "la profondeur des relations diplomatiques, sécuritaires, économiques et commerciales et de celles entretenues dans les domaines de la défense, de la recherche scientifique, de l'enseignement et de la coopération culturelle" et convenu de "poursuivre le renforcement et la consolidation du partenariat bilatéral dans ces domaines, y compris l'engagement à participer régulièrement au niveau officiel et à prospecter les nouveaux moyens de coopération servant leurs intérêts communs".

Dans ce contexte, les deux parties ont affirmé la possibilité de renforcer la coopération économique dans divers domaines, tels le commerce, l'investissement, l'énergie et la technologie, en s'engageant à faciliter et à encourager le commerce et l'investissement, définir les opportunités d'établissement de partenariats commerciaux et créer un environnement favorable au respect de l'engagement économique. Concernant la défense et la sécurité, les deux parties ont convenu de renforcer l'échange d'informations de renseignement et la coopération en termes d'application de la loi et de soutien aux efforts visant à construire les capacités pour renforcer la sécurité et la stabilité dans la région, exprimant leur aspiration à œuvrer pour l'approfondissement des relations étroites dans le domaine de la défense et le dialogue militaire conjoint en 2024.

Ils ont insisté sur l'importance de la coopération dans le domaine de l'énergie, y compris les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, et la transition vers une économie à faible émission de carbone. Le Royaume-Uni a également salué, selon le communiqué, les "initiatives importantes prises par le Gouvernement algérien pour renforcer l'écosystème des start-up depuis 2020". Concernant l'éducation et la culture, le Royaume-Uni a salué l'initiative du Gouvernement algérien visant à promouvoir l'enseignement de l'anglais dans les écoles et à adopter comme langue d'enseignement dans les établissements d'enseignement supérieur, affichant sa disponibilité à apporter son soutien à travers le renforcement de la coopération entre les universités.

Les deux parties se sont félicitées du lancement du Comité mixte pour l'enseignement supérieur, un mécanisme à même de renforcer la coopération et d'établir des partenariats entre les universités dans le cadre d'accords de jumelage, des projets conjoints, et de programmes de recherche dans les domaines de l'agriculture, des énergies renouvelables, de l'intelligence artificielle, de la nanotechnologie et de l'hydrogène vert. Saluant la récente signature d'un mémorandum d'entente actualisé concernant la création d'"écoles britanniques" en Algérie, les deux parties ont émis le vœu d'ouvrir une deuxième école, "British Campus Algeria", en 2024.

Le Royaume-Uni a, également, félicité la partie algérienne pour la décision de créer un centre culturel à Londres pour promouvoir et élargir les relations culturelles entre les deux pays.

Engagement renouvelé pour une solution politique juste garantissant le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui

Les deux ministres ont évoqué lors de la 2^e session de dialogue stratégique, les questions régionales et multilatérales d'intérêt commun, échangeant leurs évaluations de la situation dans la région MENA et au Sahel, selon le Communiqué commun. Ils ont réaffirmé leur "engagement commun au dialogue politique régulier et aux échanges de haut niveau en vue d'approfondir la compréhension et renforcer la coopération sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun". Ils se sont également engagés à "promouvoir la paix, la sécurité et la stabilité dans leur région et au niveau international, à travers la coordination et la coopération étroites au sein des organisations et fora internationaux". Les deux parties ont, par ailleurs, exprimé leur "inquiétude" face aux changements de gouvernements anticonstitutionnels, y compris dans la région du Sahel, relevant l'importance de traiter les causes profondes de l'instabilité. La situation sécuritaire au Mali et l'impératif de parvenir à une solution à la crise du Niger étaient "parmi les questions particulièrement préoccupantes", ajoute le texte. Concernant la situation actuelle au Moyen-Orient, les deux parties ont exprimé leur "profonde préoccupation" face à la détérioration de la situation humanitaire, appelant à la protection des civils et à la facilitation de l'acheminement des aides humanitaires, tout en affirmant leur soutien à la solution à deux Etats sur la base des frontières de 1967, comme "seule solution" au conflit. S'agissant de la question du Sahara occidental, les deux parties ont réaffirmé leur "engagement à parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable, sur la base du règlement onusien qui prévoit le droit à l'autodétermination du peuple sahraoui, conformément aux principes et objectifs de la Charte des Nations unies". Elles ont également réaffirmé leur "plein soutien aux efforts de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies, Staffan de Mistura, ainsi qu'à la MINURSO". Sur un autre registre, le Royaume-Uni a félicité l'Algérie pour son élection comme membre au Conseil de sécurité et au Conseil des droits de l'homme de l'ONU, exprimant son intention de soutenir les priorités de l'Algérie durant et après son prochain mandat au Conseil de sécurité sur les questions d'intérêt commun, y compris celles liées à la stabilité, à la sécurité, aux droits de l'homme, à la situation dans la région du Sahel et aux changements anticonstitutionnels de gouvernements dans la région.

APS

ALGÉRIE-CHINE

Le Chef d'Etat-major de l'ANP visite la base navale de Shanghai (MDN)

Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a visité vendredi la base navale de Shanghai, au 6^e jour de sa visite officielle en République populaire de Chine, indique le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. "Poursuivant sa visite officielle en République populaire de Chine, Monsieur le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'Armée nationale populaire a visité aujourd'hui, vendredi 17 novembre 2023, la base navale de Shanghai, où il a été accueilli par le commandant de cette Base", précise la même source, ajoutant que le Général d'Armée et la délégation qui l'accompagne "ont suivi un exposé exhaustif sur les missions de ladite base et sur les navires et les équipements maritimes dont elle dispose".

Par la suite, le Général d'Armée a signé le Livre d'or de la base et pris une photo souvenir à l'occasion. En outre, le Général d'Armée "a visité la frégate Chan Ju accostée sur le quai de la base où les honneurs militaires lui ont été rendus", indique le communiqué, relevant qu'ensuite, le Général d'Armée "a parcouru les différentes parties de la frégate, recevant des explications approfondies sur ses missions, ses caractéristiques techniques et ses capacités de combat". Après s'être "enquis de près de la technologie navale chinoise utilisée dans la construction des navires de guerre", le Général d'Armée Saïd Chanegriha s'est rendu à la société chinoise (CSTC) filiale du Groupe (CSSC) spécialisée dans la production de navires, notamment les bâtiments de guerre où il a assisté à une présentation dé-

taillée sur les activités de ladite société, ses capacités de production et les développements récents dans ce type de construction". Le communiqué du MDN a rappelé que "le Général d'Armée Saïd Chanegriha, Chef d'Etat-Major de l'ANP est arrivé hier soir, jeudi 16 novembre 2023, à Shanghai et a été accueilli à l'aéroport international de Pudong par le Général de division Wei Shung Jin, vice-commissaire politique de la région militaire de Shanghai".

Par la suite, le Général d'Armée "a tenu une rencontre avec le Général Shu Shi Jin, commissaire politique de l'Armée populaire de libération chinoise à Shanghai au cours de laquelle les deux parties ont examiné le processus de la coopération militaire bilatérale entre les deux armées", conclut le communiqué du MDN.